

Hockey sur glace: le duel continue entre La Chaux-de-Fonds et Ambri

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

FAN

Une page de l'histoire du monde est tournée

Pékin admis à l'ONU

Le vote entraîne l'exclusion de Formose

NEW-YORK (AFP-Reuter). — Il aura fallu presque vingt-deux ans pour que la demande de Pékin d'occuper le siège de la Chine à l'ONU soit satisfaite: c'est le 18 novembre 1949 que M. Chou En-lai, alors ministre des affaires étrangères de Chine populaire, adressait à M. Trygve Lie, secrétaire général de l'ONU, une demande en bonne et due forme ayant pour but d'entériner le changement de régime intervenu en Chine par un changement de représentation à l'Organisation internationale.

L'Assemblée générale, réunie lundi soir à New-York, a tout d'abord repoussé la motion américaine qui exigeait la majorité des deux tiers pour l'expulsion de Formose. Cinquante-cinq pays ont voté pour cette motion, 59 ont voté contre et 15 se sont

abstenus. Ce vote garantissait pratiquement l'entrée de Pékin à l'ONU.

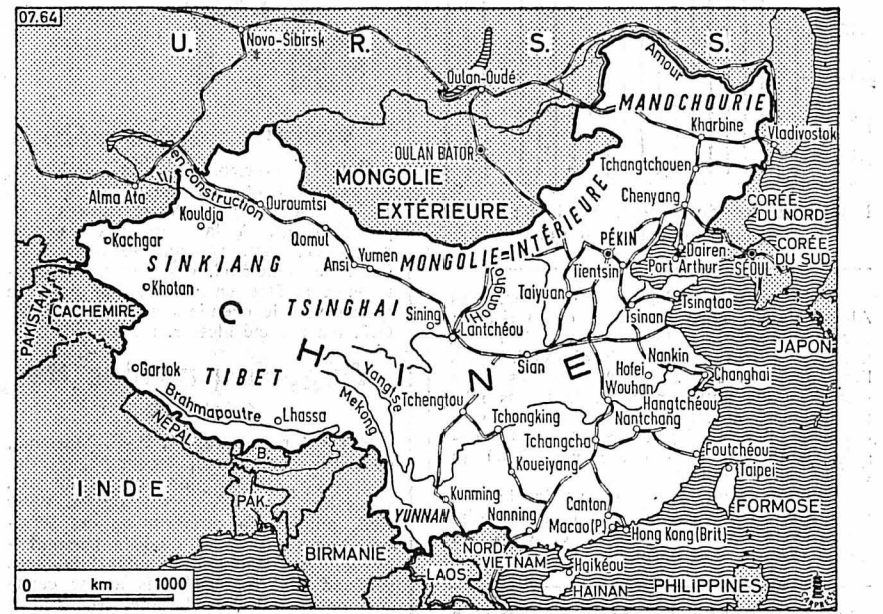
Unes et dans tous les organismes qui s'y rattachent.

Le scrutin aura opposé les Etats-Unis à certains de leurs principaux alliés, dont la Grande-Bretagne et la France, et aura fait mentir les prédictions du délégué américain, M. Georges Bush, qui avait déclaré n'avoir aucune raison de perdre l'espoir que Taiwan demeure dans l'organisation.

Une demi-heure après la décision de l'Assemblée générale, le secrétaire général M. Thant a envoyé un télégramme au ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine pour l'informer que son gouvernement avait été admis aux Nations unies, et pour l'inviter à y envoyer ses représentants.

SANS PERDRE DE TEMPS

Enfin, par 76 voix contre 35 et 17 abstentions, l'Assemblée générale — moins la délégation de Formose qui s'est retirée à la suite du rejet de la résolution américaine — a adopté la résolution albanaise qui « décide le rétablissement de la République populaire de Chine dans tous ses droits et la reconnaissance des représentants de son gouvernement comme les seuls représentants légitimes de la Chine à l'Organisation des Nations unies, ainsi que l'expulsion immédiate des représentants de Tchong Kai-cheh du siège qu'ils occupent illégalement à l'Organisation des Nations



Les septante-six «albanais»

Voici la liste des pays qui ont voté en faveur du texte albanais assurant l'entrée de la Chine populaire à l'ONU et l'exclusion de Formose: Afghanistan, Albanie, Algérie, Autriche, Belgique, Bhoutan, Botswana, Bulgarie, Birmanie, Burundi, Biélorussie, Cameroun, Canada, Ceylan, Chili, Cuba, Tchécoslovaquie, Danemark, Equateur, Egypte, Guinée équatoriale, Ethiopie, Finlande, France, Ghana, Guinée, Guyane, Hongrie, Islande, Inde, Iran, Irak, Irlande, Israël, Italie, Kenya, Koweït, Laos, Libye, Malaisie, Mali, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nigeria, Norvège, Pakistan, République démocratique du Yémen, République populaire du Congo, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Sierra-Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Suède, Syrie, Togo, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, Ukraine, Union soviétique, Royaume-Uni, Tanzanie, Yémen, Yougoslavie, Zambie.

Berne: le vote de l'ONU est la suite logique de la situation

BERNE (ATS). — Après la décision de l'Organisation des Nations unies d'admettre en son sein la Chine communiste, un porte-parole du département politique, interrogé mardi matin à Berne, a déclaré qu'à son avis, le vote enregistré à Manhattan constitue l'issue normale de la situation.

La Suisse a reconnu Pékin il y a vingt et un ans déjà — depuis le 17 janvier 1950 — comme seul représentant légal de la Chine. Les diplomates de la Chine nationaliste avaient alors quitté Berne.

Avec la décision de l'ONU, a dit encore le porte-parole du département politique, se pose à nouveau la question des relations entre la Suisse et l'Organisation des Nations unies. L'admission de Pékin représente un nouveau pas décisif en vue de l'universalité de l'Organisation, et ne reste pas sans influence sur notre comportement vis-à-vis de celle-ci. Le Conseil fédéral soumettra aux Chambres, lors de la session d'hiver, un rapport intermédiaire sur la question, déjà annoncé dans le rapport du 16 juin 1969.

LE REPRÉSENTANT AMÉRICAIN A L'ONU: NE PAS REVIVRE CE MOMENT D'INFAMIE

NATIONS UNIES (Reuter-AFP-AP). — Visiblement ébranlé par la dure défaite subie lundi soir par son pays à l'Assemblée générale des Nations unies, le représentant des Etats-Unis, M. Georges Bush, a déclaré aux journalistes qu'il espérait que l'ONU « ne revivrait pas un tel moment d'infamie ».

Au cours d'une conférence de presse impromptue, le diplomate américain a commenté en termes amers l'expulsion de Taiwan, déclarant craindre que l'Assemblée n'ait établi un précédent. « Ce n'est pas une bonne chose que de jeter quelqu'un à la porte », a-t-il dit.

« La décision de retirer son siège à Taiwan est à notre avis une très sérieuse erreur », a poursuivi M. Bush.

« En même temps, personne ne peut se soustraire au fait, si désagréable soit-il, que les votes auxquels il vient d'être procédé représentent en fait les vues de la majorité des membres de l'ONU. » Après avoir qualifié le départ de la délégation nationaliste de « terriblement énervant », M. Bush a ajouté: « Il va sans dire que rien de ce qui s'est passé ici aujourd'hui n'affectera de quelque façon les liens entre Etats-Unis et la République de Chine (Taiwan), qui demeure un membre respecté et valable de la communauté internationale. »

LES DOLLARS

Le représentant des Etats-Unis a dit qu'il fallait s'attendre à « une mauvaise

réaction du public américain ». M. Bush refusa de prédire ce que serait la réaction du Congrès américain qui vote chaque année les crédits de la contribution américaine au budget des Nations unies.

Cette réaction du Congrès de Washington semblait déjà préoccuper les milieux proches du secrétaire général Thant qui redoutait que les Etats-Unis ne décident de réduire les fonds qu'ils versent chaque année à l'organisation.

Cette contribution atteint 30 % du budget de l'ONU et de la plupart de ses institutions spécialisées. Et toute diminution pourrait obliger les Nations unies à réduire leurs activités.

L'OPINION DE ROGERS

Le secrétaire d'Etat, M. Rogers a déclaré mardi que l'expulsion de Formose des Nations unies est un acte regrettable qui peut affecter défavorablement l'avenir des Nations unies.

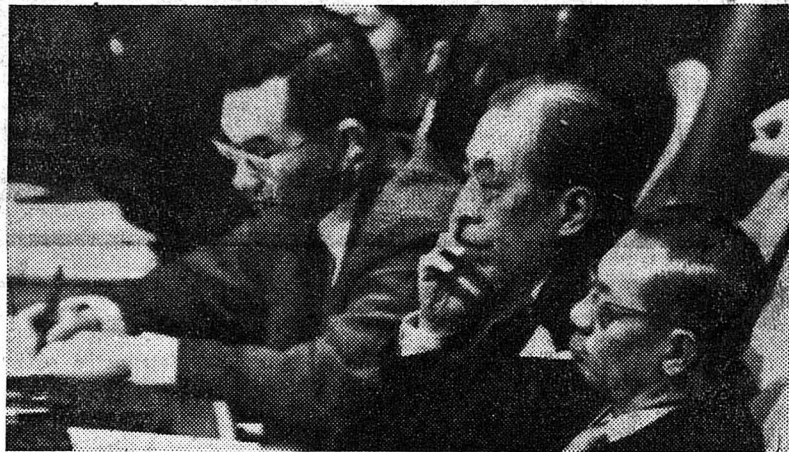
Il a cependant déclaré aux journalistes que le gouvernement américain respectera la décision majoritaire des Nations unies. Mais la Chine nationaliste, a-t-il dit, continue d'être un membre respecté de la

communauté internationale et « les liens qui nous unissent ne sont pas affectés » par cette décision.

AUJOUR'HUI en pages centrales FAN-L'EXPRESS MAGAZINE

Notre hebdomadaire de TÉLÉVISION et de RADIO

- Au sommaire: Henri Dès: un bouquet de chansons; En attendant la machine à tuer le temps: des professeurs de loisirs; Pour les bricoleurs: des filons à exploiter... et, bien entendu, les programmes TV romand, alémanique, tessinois et français pour toute la semaine, ainsi que la sélection radio hebdomadaire.



La délégation de Formose au moment du vote sur l'exclusion de Taiwan. (Téléphoto AP)

POUR LE DÉLÉGUÉ DE FORMOSE, L'ONU A INVITÉ UN ASSASSIN À SIÉGER!

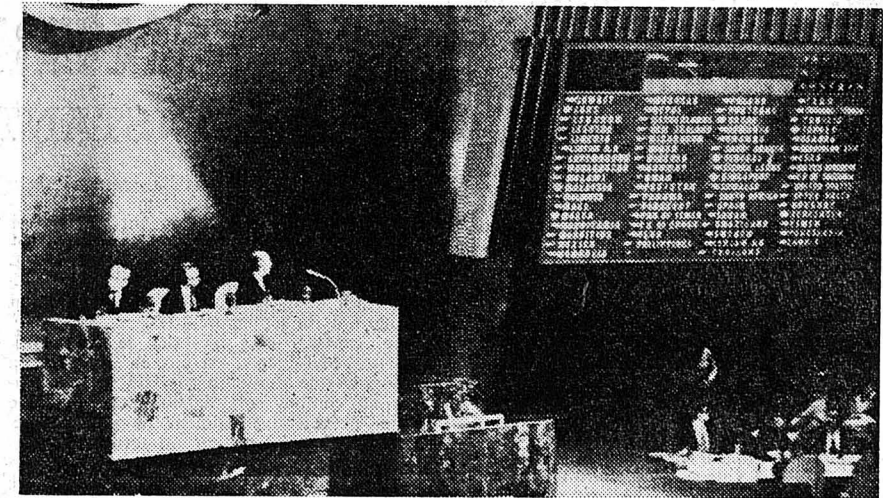
(AFP-Reuter). — On s'attend que le gouvernement de Formose annonce officiellement dans les prochaines heures son retrait de l'Organisation internationale. Un conseil de cabinet extraordinaire s'est réuni mardi à Taipei dans ce but. En outre, au cours d'une conférence de presse tenue immédiatement après l'Assemblée générale à New-York, le ministre des affaires étrangères de Taiwan, M. Chow Chu-kai, n'a pas manqué d'affirmer que « le Conseil de sécurité a signé son arrêt de mort en invitant un assassin à siéger comme juge ».

« L'admission du régime communiste aux Nations unies n'affectera en aucune façon la détermination de mon

gouvernement de libérer la métropole, a ajouté M. Chow Chu-kai.

« Pendant 26 ans, la République de Chine a fidèlement rempli ses obligations à l'égard de l'ONU et nul ne peut contester le fait que la République de Chine a été un membre loyal de l'organisation.

« Refuser à la République de Chine ses droits légitimes au sein des Nations unies viole la Charte et foule aux pieds les principes et objectifs nobles et sacrés qui ont présidé à la fondation de l'ONU, a dit encore M. Chow Chu-kai qui a accusé le régime de Pékin d'avoir « massacré plus de 50 millions d'innocents » sans avoir jamais eu « le consentement moral du peuple chinois. »



Sur le tableau lumineux de la grande salle de l'Assemblée générale de l'ONU apparaissent, l'un après l'autre, les votes des pays membres. (Téléphoto AP)

Berne explique pourquoi il demande le rejet de l'initiative sur la coordination scolaire

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral, dans le rapport publié mardi matin, propose de rejeter l'initiative populaire sur la coordination scolaire, déposée avec 87.577 signatures valables le 1er octobre 1969 par un comité d'initiative formé dans le cadre du groupe des jeunes du parti suisse des paysans, artisans et bourgeois.

Il approuve les objectifs de cette initiative, mais recommande le rejet de celle-ci, dans la mesure même où ces objectifs sont atteints, à son avis, par le concordat intercantonal sur la coordination scolaire et par la révision en cours des articles 27 et 27bis de la constitution fédérale, consacrés à l'enseignement et l'éducation.

Pour sa part, dans une prise de position publiée mardi également, le comité d'initiative estime ne pas être en mesure de retirer son projet, tant qu'il n'est pas prévu d'inscrire dans l'article constitutionnel la compétence pour

la Confédération de fixer le moment du début de l'année scolaire, l'âge de début de scolarité et la durée de la scolarité obligatoire, de déterminer les principes voulus concernant la formation des enseignants, de prendre en considération dans l'article les différentes régions linguistiques du pays, de rendre similaires les programmes et d'assurer la coordination des moyens d'enseignement.

LE MOYEN

Les consultations, déclare le rapport gouvernemental, ont clairement montré que l'initiative n'apparaît pas comme le moyen de parvenir à une solution des problèmes constitutionnels qui se posent aujourd'hui à la Confédération dans le domaine de l'éducation.

(Lire la suite en avant-dernière page.)

Actualité régionale: pages 2, 3, 6, 9 et 11; Jeunesse-variétés: page 16; Les sports: pages 19 et 20; TV-magazine: pages 25 à 30; Le carnet du jour - Les programmes radio-TV: page 31; Les bourses: page 33; L'actualité nationale: page 35; Industrie horlogère: comment freiner le début de récession? (Pages neuchâteloises); La pénurie d'eau se fait cruellement sentir dans les villages de montagne (Page 6); Fuite de gaz et explosion à Renan: 30.000 francs de dégâts (Page Jura-Bienne)

ILS EN ONT AUSSI

La criminalité et la violence augmentent de manière inquiétante. Les autorités judiciaires sont non seulement impuissantes à endiguer cette vague, mais encore critiquées à cause de leur indulgence à l'égard des délinquants.

Constatations banales, le phénomène de la désagrégation sociale allant de soi dans les pays occidentaux. Pourtant, c'est à l'Union soviétique qu'elles se rapportent, cette fois-ci. La presse russe en fait largement état, pour la première fois, comme nous l'avons annoncé hier.

C'est que le mal a fini par submerger le mur du silence entourant le système marxiste, qui se veut, par définition, vertueux, sans taches et sans reproches. De nouvelles dépêches nous parviennent aujourd'hui, dressant le bilan des « maladies honteuses » au paradis des ouvriers et paysans.

« Ils en ont donc aussi », dira-t-on, en oubliant que toutes ces plaies, criminalité, crises de moralité, gâchés de toutes sortes, les démocrates populaires en sont autant affligés que les pays libres. Les journaux soviétiques s'en font eux-mêmes l'écho, de temps en temps, quand il n'est plus possible de dissimuler la vérité au peuple.

Cela est vrai également pour des problèmes bien plus graves et affectant la structure même du système socialiste. Preuve la crise permanente dont souffre l'agriculture en URSS. Dans la revue littéraire « Novy Mir » (1971, No 3), on a pu lire récemment, sous la plume d'un critique connu, Alexandre Yanov, le réquisitoire suivant:

« Contrairement à la thèse bien connue selon laquelle « le paysan commença à se fixer dans les campagnes et que nous ne connaissons plus alors ni exode rural, ni fluctuation de la main-d'œuvre », une migration s'est bien produite. Elle fut même particulièrement intense: entre 1927 et 1969, près de soixante millions de paysans migrèrent vers les villes, ce qui a représenté, en fait, tout l'accroissement naturel de la population rurale... »

Comme le dit Yanov entre les lignes, le début de cet immense exode, cause majeure de la grave stagnation de l'agriculture, coïncide avec le début de la collectivisation des terres. Ceux qui réservent leurs flèches à l'économie libérale devraient lire plus souvent la presse soviétique. Dommage que l'on s'y intéresse si peu à l'Ouest!

R. A.

Les idées et les faits Les idées restent

A l'approche des élections fédérales, deux constatations principales s'imposent. La première concerne l'ampleur des moyens de communication et d'information mis à disposition des partis pour faire connaître leur programme et leurs candidats. Télévision, radio, presse dans sa partie rédactionnelle aussi bien que dans la partie publicitaire; brochures, panneaux d'affichage qui vont parfois jusqu'à revêtir un style de propagande à l'américaine, tout a été mobilisé, ou s'est volontairement mobilisé, au service des professions de foi de ceux ou de celles qui sollicitent nos suffrages. S'ils s'abstiennent, électrices et électeurs ne pourront plus prétendre qu'ils n'ont pas été renseignés ou qu'ils ne l'ont pas été suffisamment.

Mais où est le bon vieux temps des vastes réunions publiques et des grandes manifestations populaires où des orateurs, plus ou moins fougueux, galvanisaient leurs fidèles, interrompus souvent par des adversaires lors de débats contradictoires? Avec lui a disparu tout un mode de vie politique. Nous regrettons un peu ce genre de démonstration, car il était mieux à même que ce qu'on appelle les « mass media » dans l'affreux jargon actuel, d'établir un contact direct entre le candidat et le citoyen.

La deuxième constatation que l'on peut faire, c'est qu'à l'exception des communistes et du Mouvement Schwarzenbach qui s'en tiennent à une « idéologie », la plupart des candidats évoquent aujourd'hui avant tout des problèmes concrets: logement, environnement, prévoyance sociale, sort de la jeunesse et du troisième âge, scolarité, construction de routes, adhésion de la Suisse au Marché commun et nous en passons. Certes, ces problèmes ont leur importance capitale. Mais la manière de les résoudre, la solution qu'on leur apporte à la lumière des grandes options fondamentales sont tout aussi essentielles. Ici, les doctrines conservent leur rôle et, comme l'écrivait Henri Massis, « les idées restent ».

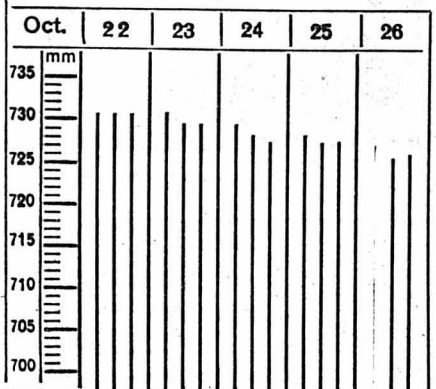
Il n'est pas indifférent que la Suisse de demain, face aux tâches nouvelles qui l'attendent, soit mue ou non par une conception fédéraliste sur le plan politique et par une doctrine de collaboration des classes sur le plan social. Et il n'est pas indifférent non plus qu'elle marche ou non vers le collectivisme par les voies d'un étatisme et d'une centralisation sans cesse accrues. Entre ces deux grands courants de la pensée, il faut choisir. Et nous choisissons le premier.

Transposons ces réflexions dans le cadre de notre pays de Neuchâtel. En 1967, pour l'élection au Conseil national, la gauche emportait la majorité des sièges. Cependant, tous les scrutins cantonaux l'ont prouvé, la majorité chez nous demeure « nationale ». Tout doit être mis en œuvre dès lors par les partis traditionnels pour reconquérir ce troisième mandat, perdu il y a quatre ans au profit d'un communiste. Il en va de même pour l'élection au Conseil des Etats. Les deux candidats sortant, MM. Carlos Grosjean et Blaise Clerc, ont prouvé par leurs multiples interventions à la Chambre haute fédérale qu'ils savaient défendre les intérêts de notre canton tout autant qu'ils étaient conscients des problèmes nouveaux qui se posent à la Suisse. En conséquence, ils continuent à mériter notre confiance.

René BRAICHET

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 26 octobre. Température : moyenne : 9,4 ; min. : 6,5 ; max. : 14,0. Baromètre : moyenne : 727,1. Vent dominant : direction : sud-est ; force : calme, dès 14 h nord-est faible. Etat du ciel : couvert à très nuageux, clair le soir.



Niveau du lac du 26 oct. à 6h30 : 428,95
Température de l'eau 13°

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : sur le Plateau, le ciel sera couvert le matin, nuageux à très nuageux l'après-midi. Dans l'est, quelques averses sont probables alors que dans les autres régions, le temps sera partiellement ensoleillé. La température sera comprise l'après-midi entre 11 et 15 degrés. Isotherme zéro degré vers 2200 m et bien faible sur le Plateau.
Evolution pour jeudi et vendredi : Au nord brouillard ou stratus le matin se dissipant vers midi. Au-dessus et dans les autres régions assez ensoleillé.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 24 octobre, Haag, Christine-Danielle, fille de Robert-Raymond-Charles, polisseur à Colombier, et de Marguerite, née Stanislawski. 25. Henchoz, Christophe, fils de Marcel-Robert, électricien à Neuchâtel, et de Margrit, née Gerdich ; Tièche, Denis, fils d'André-Gérald, électricien à Colombier, et de Claire-Lise, née Favarger.
Publication de mariage. — 26 octobre, Hunziker, Ernest, directeur, et Henriod, Paulette-Marcelle, les deux à Pesoux.
Décès. — 23 octobre, Graziano, Anton-Ludwig, né en 1899, jardinier à Neuchâtel, célibataire. 24. Virchaux né Brandt, Bertha née en 1890, ménagère à Neuchâtel veuve de Virchaux, Marc-Hermann. 25. Induni née Lotti, Erminia, née en 1890, ménagère à Neuchâtel, veuve de Induni, Fedele-Domenico.

La C.C.A.P.
garantit l'enfant de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

SSVC Société suisse des voyageurs de commerce
CE SOIR, dès 20 heures
LOTO
CERCLE LIBÉRAL
Tirage au sort des abonnements

Les Fabriques de Tabac Réunies, à Neuchâtel
cherchent une
PERFORATRICE
connaissant les machines IBM 26 et MDS
Offres et renseignements :
tél. (038) 21 11 45, interne 226.

La Tarentule
Ce soir à 20 h 30

Les Colombaioni
les illustres clowns italiens
Location : magasin Denis, tél. (038) 55 11 65 ; prix des places, Fr. 5.—

FOYER DE L'ERMITAGE
jeudi 28, à 15 heures,
GRUPE DES AINÉS

Film africain du pasteur Deluz : « Je lance ma jote vers le ciel »
La maison Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche une

femme de ménage
pour différents travaux de nettoyage, tous les matins, et, si possible, quelques après-midi.
Se présenter ou téléphoner au No 25 44 66.

Fabuleux royaumes d'Arabie
Conférence et film en couleur par Alain Saint-Hilaire
2me conférence de l'abonnement
SERVICE CULTUREL MIGROS

mode teintureries
1931-1971
40 ans de nettoyage chimique

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

A Neuchâtel et dans la région



Tour de Ville

Voiture contre vélo
● UN automobiliste saint-gallois, M. K. H., de Hasseg, circulait hier à 17 h 15 avenue des Portes-Rouges en direction est. A la hauteur du garage Facchinetti, son véhicule renversa Mlle G.P., de Neuchâtel, qui, sur sa bicyclette était arrêtée en présélection pour se diriger vers le chemin des ciberlies. Mlle G.P. n'a pas été blessée. Dégâts.

Vingt-cinq années de service

● LE 1er octobre, M. P.-E. Martenet, conseiller communal, accompagné des cadres des services des eaux et du gaz, fêtait les 25 ans de service de M. Willy Rod, adjoint du directeur de ces services. Par ses grandes qualités personnelles et professionnelles alliant le sens profond des responsabilités à une capacité de travail considérable, M. Rod a gravité tous les degrés de l'échelle hiérarchique. Chef des réseaux depuis de nombreuses années, il assume également, dès 1969, la fonction d'adjoint du directeur des services des eaux et du gaz.
La ville de Neuchâtel doit beaucoup à ces cadres de la trempe et du niveau de M. Rod ; aussi a-t-il été l'objet des sentiments de reconnaissance et des félicitations qu'il mérite largement.

Départs aux Services industriels

● M. P.-E. MARTENET, directeur des Services industriels, a reçu au « rédit » de l'hôtel de ville, deux collaborateurs qui prenaient leur retraite. MM. André Burgat, technicien, et Charles Junod, sous-contrôleur, tous deux au service des compteurs, ont largement mérité les félicitations, les remerciements et les vœux de l'autorité communale. En effet, ces deux collaborateurs se sont toujours distingués par la qualité et la précision de leur travail accompli durant plus de quarante années au service de l'électricité. Une telle fidélité est digne d'éloge et M. P.-E. Martenet n'a pas manqué de le recevoir dans les paroles qu'il a adressées à ces deux retraités.

A la Collégiale

C. Jauquier, ténor et J. Piccand, organiste

Le concert de musique allemande, italienne et française qu'ont offert MM. Jean Piccand, organiste de la cathédrale de Saint-Nicolas à Fribourg, Charles Jauquier, ténor, a ravi le nombreux public. Dès l'exécution de la « Toccata cromatica » de Frescobaldi, le jeu moelleux de l'organiste, et le timbre sonore de la voix de Charles Jauquier, captivèrent l'attention.
M. Piccand traduisit bien les pages gracieuses du concerto de Taglietti, et développa une grande force expressive au cours de ses phrases sonores. Après la noble austérité des œuvres de Bach, de Reger, le public admira le ténor dans le petit concert spirituel de Schütz, dont il traduisit bien l'allégresse, lui apportant

Des nouveaux bâtiments ont été inaugurés à l'hôpital psychiatrique cantonal de Perreux

Les nombreux pavillons de l'hôpital psychiatrique cantonal de Perreux sont plantés au milieu d'un immense et magnifique parc. Mais la beauté des lieux n'exclut pas le vieillissement des bâtiments. Plusieurs d'entre eux, très anciens, doivent être refaits et modernisés.
Depuis 1897, le pavillon A accueille les grands malades et les personnes âgées. Des réparations étant devenues indispensables, décision a été prise de transformer l'intérieur. Les chambres sont claires et aérées, elles sont prévues pour recevoir une, deux, trois ou quatre personnes. Au rez-de-chaussée, une vaste salle servira de salle de séjour et de travail. L'occupation est un des meilleurs remèdes dans le domaine de la géritrie.



Toutes les pièces communiquent entre elles. Le but du médecin directeur, M. Ralph Winteler, est de pouvoir loger, dans un proche avenir, des couples, dont le mari et la femme exigent des soins constants. Chacun disposerait de sa propre chambre mais la séparation, souvent tragique à un certain âge, pourrait être évitée.
Ce pavillon était destiné jusqu'ici aux femmes seulement. Si son statut devait changer, ce serait certainement pour le bien des malades.
Ces locaux, prévus pour 37 personnes, seront primitivement utilisés par d'autres malades qui en prendront possession pendant que les maîtres d'état répareront les pavillons dans lesquels ils logent habituellement.

Quand le cycle sera terminé, quand les services de géritrie s'y réinstalleront, le grand problème à résoudre sera celui du personnel soignant. Si la pénurie sévit dans les rangs des infirmières en général, elle est spécialement grande parmi les infirmières en psychiatrie. Espérons que l'école ouverte à l'hôpital cantonal de Perreux sera bientôt reconnue par la Croix-Rouge et que des jeunes gens et des jeunes filles se sentiront attirés par cette profession. Les nombreuses personnes qui ont parcouru le très bel immeuble qu'est devenu le pavillon A se sont rendues ensuite dans une annexe nouvellement destinée à « aérer » les services administratifs et la direction médicale, jusqu'ici « entassés » dans un petit immeuble.
La nouvelle construction comprend la pharmacie, un laboratoire, les services de radiographie, de radiologie, d'électro-encéphalographie, des bureaux pour les médecins, les assistantes sociales, le psychologue, la direction, ainsi qu'un petit appartement pour l'infirmier-chef. On compte également une bibliothèque et des salles de conférence. Un nouveau central téléphonique, devenu lui aussi indispensable a été installé dans le sous-sol. Ces rénovations et constructions ont été faites dans un style très simple, la pratique ayant prévalu dans toutes les décisions. Le personnel soignant aura sa tâche facilitée et, surtout, les malades pourront être mieux traités encore.
Une collation a été servie à l'issue des visites, au cours de laquelle plusieurs messages ont été apportés.

Pêches dans le lac de Neuchâtel

Perches faibles ; brochets faibles ; feras fermées ; lottes faibles ; truites fermées ; filets de brème moyennes ; filets de gardon bonnes ; bondelles moyennes.

Au marché des fruits et légumes

Laitues romaines, choux rouges, blancs, marcelins, offre forte ; radis, persil, choux-pommes, navets, salades pommees, carottes, scaroles, choux-fleurs, côtes de bettes, épinards, fenouils offre régulière ; céleri, courgettes offre faible ; poireaux blancs légumes nouveaux.
Pommes, poires, offre régulière.

Des contemporaines de 1921 ont visité notre journal



17 contemporaines de 1921 domiciliées à Neuchâtel et dans la région sont venues hier soir visiter notre journal en compagnie de leur présidente, Mme Edmée Geiser. Reçues par le directeur, M. Robert Aeschelmann, ces dames furent conduites dans les divers ateliers du journal et c'est notre rédacteur en chef, M. Jean Hostettler, qui les emmena dans les salles de la rédaction de nuit.
Une collation mit fin à cette sympathique visite. (Avipress J.—P. Baillod)

Dernière minute

Explosion à Belfast : treize blessés

BELFAST (AP). — Une forte charge d'explosif a gravement endommagé un poste de police dans l'agglomération de Larn, à 25 kilomètres environ au nord de Belfast. Treize personnes au moins — six policiers et sept civils — ont été blessés.

Deux piétons tués en Valais

(c) Un terrible accident s'est produit dans la soirée de mardi non loin d'Herbrigen, dans le Haut-Valais. Une voiture conduite par M. Kurt Imboden, 20 ans, de Saint-Nicolas, roulait entre cette dernière localité et Mattsand. Lors d'une manœuvre de dépassement, le jeune homme faucha à vive allure deux piétons qui se promenaient en bordure de la chaussée. Il s'agit de Mme Hilda Gruber et de son mari Ursule, domiciliés à Mattsand. Tous deux furent tués sur le coup.

UN CENTRE D'ACHAT À BOUDRY? POUR L'INSTANT, IL NE S'AGIT QUE D'UN PROJET

Comme nous l'avons déjà annoncé dans notre édition du 23 août, une société envisage d'installer un centre géant d'achat sur une surface de 25.000 m² située entre Boudry et Bevaix. Les plans ont déjà été déposés à la commune et si le permis de construire était accordé, ce complexe serait inauguré à fin septembre 1973.
Ce centre, dans l'esprit de son promoteur, M. Piaget, serait en mesure de desservir une large partie de la population du canton, soit 200.000 personnes. Le projet prévoit un bâtiment de deux étages de 230 m sur 70 m, sur un terrain de près de 8 hectares sur lequel seraient aménagées près de 2000 places de parc. Le centre

accueilleraient une cinquantaine de commerçants. On y vendrait les produits les plus divers : alimentation, meubles, confection, droguerie, textiles, quincaillerie, livres, parfumerie, etc. On prévoit même un centre médical et dentaire et une pharmacie. Il est également question d'y ouvrir un cinéma, un restaurant et un café.
Ce centre, s'il était créé, servirait de test pour la création d'autres « shopping centers », à l'américaine, près de Bienne et de Lausanne.
Le promoteur et les partisans de ce projet estiment que ce genre de centre d'achat est susceptible d'attirer les citoyens en leur offrant tout ce qu'ils désirent tout

Assemblée des « Amis du Château de Colombier »

Les « Amis du château de Colombier » se sont retrouvés nombreux, samedi soir à la salle des chevaliers pour leur assemblée générale annuelle, où ils ont été accueillis par M. Henri L'Hardy, président.
Avant lecture des différents rapports statutaires, un hommage fut rendu aux soldats morts au cours des mobilisations ainsi qu'aux sociétaires disparus récemment (nous citerons entre autres : le colonel Marcel Roulet, M. Léon Montandon, archiviste et M. Oswald Thiel, membre du comité). Une couronne fut déposée sur le monument aux morts du château.
Dans son rapport présidentiel, M. L'Hardy rappela l'éminente conférence donnée en janvier par le professeur E. Bauer sur « Le Calvaire de l'Armée de l'Est, il y a de ça un siècle ».
Ainsi que le succès obtenu cet été par la Compagnie Scaramouche qui joua le « Médecin malgré lui » dans la cour d'honneur. M. Rodolphe Moser, trésorier, présenta les comptes qui bouclent par un boni de 924 fr., la fortune de la société étant, quant à elle, de 16.542 francs.
M. Roger Hügli, de Colombier, est élu à l'unanimité membre du comité.

elles époques il fut créé et quels en étaient les styles particuliers.
Une série de diapositives permit à chacun d'admirer les plus belles pièces de ce mobilier fribourgeois ainsi que des vues extérieures d'anciens immeubles, des fresques et des paysages.
Après un dîner aux chandelles, les « Amis du château de Colombier » applaudirent les productions chorales du groupe folklorique « Mon pays » de Fribourg.
Ce groupe, fondé en 1951 à la mémoire de l'abbé Bovet, porte le seyant costume « de semaine » des bourgeois et bourgeois de Fribourg du XVIII^e siècle. Il est formé d'une trentaine de chanteurs et dirigé par M. Michel Corpataux, professeur.
Avec un jeu de nuances très poussé une juste exécution remarquable, le groupe « Mon pays » interprète les œuvres de Bovet, Boller, Kaelin, Trénet ainsi que du folklore étranger et de la Renaissance.
De l'avis de tous les auditeurs, ce concert fut un régal, et pour cause, toute l'assemblée émue chanta « Le vieux chalet ». F.P.

UNE CONFÉRENCE REMARQUABLE

C'est au Dr Jean Dubas, médecin à Fribourg que le comité avait fait appel pour meubler (c'est le cas de le dire) la partie culturelle inscrite à l'ordre du jour. Gruyérien d'origine, cet orateur fin et distingué avait intitulé sa conférence : « Le mobilier de la campagne fribourgeoise, un art de vivre ».
Mettant en opposition la façon moderne de se meubler avec celle d'autrefois toute basée sur la tradition et l'attachement à la terre, le conférencier sut définir avec force détails quelles étaient les caractéristiques de l'ancien mobilier rustique fribourgeois, mobilier très recherché parce que l'on n'en retrouvait nulle part ailleurs l'équivalent. Les auditeurs apprirent comment et à

Vol d'un motocycle léger

Un motocycle léger « Kreidler Florett » a été volé entre samedi et dimanche sur la place de parc du temple à Colombier. Les personnes susceptibles de fournir des renseignements sur cette disparition sont priées de téléphoner à la gendarmerie cantonale neuchâteloise, tél. 24 24 24.

CORCELLES

Noces de diamant

Un couple d'octogénaires de Corcelles, près de Neuchâtel, M. et Mme Claude Jaggi, a célébré, mardi, ses noces de diamant au cours d'une cérémonie qui groupait ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Avis mortuaires

Monsieur et Madame Robert Guenot-Turuvani, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jules Lussi-Turuvani et leurs enfants, au Landeron ;
Monsieur et Madame Charles Turuvani, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Jean Grüni-Turuvani et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean-Bernard Guenot et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Bernard Turuvani et leur fille, à la Neuveville ;
Monsieur et Madame François Turuvani et leurs enfants, à la Neuveville ;
Monsieur Francis Guenot, à Neuchâtel ; les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Madame
Marthe TURUVANI
leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, que Dieu a reprise à Lui le 26 octobre, dans sa 70^{me} année, après quelques jours de maladie.
Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »
Jeun 21 : 6
L'enterrement aura lieu jeudi 28 octobre, au Landeron.
Culte au temple, à 14 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de la Providence, Neuchâtel.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de
Monsieur Florian BÜRKI
père
survenu à Genève, dans sa 91^{me} année.
Genève et le Landeron, le 25 octobre 1971.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
Madame Jean Balmer-Maffli, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Georges Montandon-Balmer et leurs enfants Christine et Gil, à Serrières ;
Madame et Monsieur Jean Montandon-Balmer et leurs enfants Jean-François et Laurent ;
Mademoiselle Agnès Balmer, à Genève ;
Madame Pierre Chollet-Balmer, les Hauts-Geneveys, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Willy Balmer, à Coffrane ;
Monsieur Roger Sausser-Balmer, les Verrières, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Ernest Maffli, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que les familles Balmer, Bachmann, Cavadini, parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de
Monsieur Jean BALMER

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 72^{me} année, après une longue maladie, supportée vaillamment.
2043 Boudevilliers, le 25 octobre 1971.
Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 27 octobre, à 14 heures.
Culte au temple de Boudevilliers, à 13 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de Landeueux.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Pro Ticino de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de
Madame Fidèle INDUNI
mère du président d'honneur de la société.

Le Cercle tessinois a la douleur de faire part du décès de
Madame F. INDUNI
mère de M. A. Induni, président honoraire.

Le Gruppo Bocciofilo Ticinese a le regret de faire part du décès de
Madame F. INDUNI
mère de M. A. Induni, membre honoraire.

Le travail fut sa vie.
Monsieur Julien Nussbaum, aux Prises-de-Montalchez, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Willy Nussbaum-Favre et leurs enfants Anne-Marie et Frédy, à Montalchez ;
Madame et Monsieur Henri Rognon-Nussbaum et leur fils Henri-Maurice, à Gorgier ;
Mademoiselle Josette Nussbaum et ses filles Mary-Claude et Christine, aux Prises-de-Montalchez ;
Monsieur Constant Roy, à Concise ;
Madame et Monsieur Charles Udriet-Nussbaum, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Trois-Rods ; les enfants et petits-enfants de feu Tell Nussbaum ;
Madame et Monsieur Pierre Bovet-Nussbaum, leurs enfants et petits-fils, à Bernex, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de
Madame
Julien NUSSBAUM
née Jenny ROY

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection dans sa 68^{me} année, après une courte maladie.
Les Prises-de-Montalchez, le 26 octobre 1971.
Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en Lui ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16.
L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le jeudi 28 octobre.
Culte au temple à 13 h 30 où le corps sera déposé.
Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

Les autorités communales de Montalchez ont le pénible devoir de faire part du décès de
Madame
Jenny NUSSBAUM
épouse de Monsieur Julien Nussbaum, conseiller communal.
L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le jeudi 28 octobre, à 13 h 30.

La Société de laiterie de Montalchez a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de
Madame
Julien NUSSBAUM
épouse de leur président.
L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, le jeudi 28 octobre, à 13 h 30.

Madame Esther Passera-Christen, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Genève ;
les enfants de feu Jean Christen, à Chez-le-Bart, Corcelles, Couvet et Orbe ;
Madame et Monsieur Marcel Maire, à Bevaix, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de
Madame
Anne MEYER-CHRISTEN
survenu dans sa 93^{me} année, après une longue maladie.
Bevaix, le 25 octobre 1971.
L'enterrement m'a enfin donné du repos.
L'incinération aura lieu au crématorium de Neuchâtel le mercredi 27 octobre.
Culte à la chapelle à 15 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A Neuchâtel et dans la région

LE RENOUELEMENT DES CHAMBRES FÉDÉRALES SIX LISTES, 26 CANDIDATS

Six listes en présence au lieu des quatre de 1967 et tout cela pour cinq sièges ! Le choix est grand et les candidats nombreux : 26 (27 au départ) alors qu'ils n'étaient que 18 il y a quatre ans. On se bouscule donc au portillon avec plus de cinq candidats par siège contre un peu plus de trois et demi en 1967. Les nouveaux : 4 PPN, 2 MNA et 2 populistes. Cette abondance de candidats se justifie, car trois sièges sont vacants à la suite des départs de MM. Gaston Clottu, libéral, Adrien Favre-Bulle, radical, et André Sandoz, socialiste. Ainsi, de l'ancienne députation, seuls les deux nouveaux élus de 1967 se représentent, MM. René Felber, socialiste, et Jean-Pierre Dubois, populiste. C'est donc un visage nouveau que présentera la nouvelle députation.

On remarque également que les listes des partis sont rajonées. Bien entendu, à l'exception du Mouvement national d'action républicaine et sociale, chaque parti a inscrit une candidate. C'est normal. Mais on constate encore un renouvellement assez considérable du côté des candidats. Ainsi, chez les radicaux, seul M. Yann Richter figurait sur la liste No 1 en 1967. Du côté des libéraux, on ne retrouve que MM. Jean-François Aubert et Louis Mauler. Les socialistes ne représentent que le conseiller national sortant René Felber. Par contre, les communistes replacent leur triumvirat d'il y a quatre ans, auquel ils ajoutent une candidate et un représentant du Bas.

Chacun des candidats ayant été

présenté dans ces colonnes et ayant pu s'exprimer librement sur deux sujets précis, nous ne reviendrons pas sur leur personnalité.

A première vue, trois sièges n'ayant plus de titulaires, les candidats ont une chance supplémentaire d'être envoyés à Berne. Verrait-on une Neuchâteloise entrer sous la Coupole ? Il est d'autant plus difficile de répondre à cette question que l'attribution des sièges aux partis est, elle aussi, une grande inconnue. Nous nous bornerons à constater que, au sein de chaque liste, la concurrence masculine est redoutable.

Les radicaux présentent deux têtes de liste de premier plan. Tant M. Yann Richter que M. Maurice Favre sont des politiciens en vue. Le premier, directeur adjoint de la Chambre suisse de l'horlogerie, n'a suivi, il y a quatre ans, l'élu radical que de 80 voix et il n'a dû sa défaite qu'à un net recul passager de son parti. Quant au second, il a toujours eu la cote auprès de l'électorat pour ses prises de position non conformistes et ses brillantes qualités de débateur.

Avec Jean-François Aubert, les libéraux ont un successeur rêvé pour M. Gaston Clottu. Spécialiste de droit constitutionnel, ce jeune professeur de l'Université de Neuchâtel suivit l'élu libéral d'assez près en 1967. N'oublions pas que M. Gaston Clottu avait obtenu le plus grand nombre de voix dans le camp bourgeois.

Enfin, chez les socialistes, M. Rémy Schläppli, conseiller d'Etat, a

de fortes chances de succéder à M. André Sandoz, pour autant bien entendu que ce siège reste dans le camp socialiste. Mais le contraire serait vraiment une surprise de taille. Cependant...

Et nous nous bornons là à citer quelques noms relevés sur les listes des partis dont le représentant à Berne a pris sa retraite.

On le voit, la concurrence est forte pour nos compagnes qui, répétons-le, ne partent pas battues d'avance. Espérons qu'elles trouvent un appui considérable auprès des électrices qui devraient manifester leur volonté massivement.

Si M. René Felber devrait conserver sans peine son siège, celui de M. Jean-Pierre Dubois est, lui, au cœur du problème posé. D'un côté, les bourgeois et particulièrement les radicaux qui ont le vent en poupe veulent récupérer ce siège perdu il y a quatre ans, afin que la députation neuchâteloise présente vraiment le visage du canton avec une majorité centre-droit. De l'autre, les adeptes de Schwarzenbach, avec M. Luc de Meuron, en tête, aimeraient bien mettre tout le monde d'accord en s'en emparant. Sans oublier, évidemment, le POP qui ne veut à aucun prix lâcher une si belle prise.

Vraiment, le scrutin des 30 et 31 octobre s'annonce palpitant. Formons le vœu que l'électorat tant féminin que masculin se mette au diapason et se rende en rangs serrés aux urnes. Le verdict sera alors celui du peuple entier et nous pourrons l'accepter sans arrière-pensées.

Jean MORY

Au tribunal de police de Neuchâtel

Il mettait sa voiture en travers de la rue pour empêcher les camions de passer !

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer. M. S. Gern assumait les fonctions de greffier. La semaine dernière, nous avions expliqué comment R.P., ramoneur, s'était vu accusé d'incendie par négligence. Le jugement avait été différé d'une semaine. Hier, R.P. fut acquitté et les frais de la cause furent mis à la charge de l'Etat.

R.G. habitant rue des Chasse-Peines, à Hauterive, fut gêné de longs mois par les incessantes allées et venues de camions qui passaient avec un bruit assourdissant. Cette ruelle était interdite aux véhicules de plus de trois tonnes, mais le propriétaire des camions avait obtenu l'autorisation de la commune de circuler tout de même. R.G. l'ignorait.

Le 11 février dernier, n'y tenant plus, il alla placer sa voiture en travers de la rue pour faire cesser ce vacarme. La police fut immédiatement sur les lieux et, après une altercation orageuse, on en arriva à un arrangement : les camions, à l'avenir, passeraient moins souvent.

PAS LE SEUL

R.G. n'était du reste pas le seul protestataire : une pétition, déjà déposée à la

AFFAIRES CANTONALES

Nomination

La chancellerie d'Etat communique : Dans sa séance du 22 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. Paul-Albert Flückiger, actuellement secrétaire-adjoint au département de police, domicilié à Saint-Blaise, aux fonctions de secrétaire-comptable à l'Office cantonal du travail.

COLOMBIER

Voiture déchargée et aussitôt volée !

Hier, vers 2 h 15, une Ford Taunus 17 M de couleur blanche, a été déchargée d'un train-routier transportant des voitures... et volée, devant « Le Lacuste » à Colombier. La voiture ne portait pas de plaque. Tout renseignement concernant ce vol est à transmettre à la police cantonale. (Tél. (038) 24 24 24.)

LES ÉCOLES DE RECRUES EN 1972

Le département militaire fédéral vient de publier la brochure indiquant les dates et les places d'armes où se dérouleront en 1972, les écoles et les cours d'instruction. Nous publions ici les lieux et les dates des écoles de recrues concernant la Suisse romande.

INFANTERIE. — ER inf. mot. 1 (Bière) 31. 1. - 27. 5 ; ER inf. mot. 201 (Bière) 10. 7. - 4. 11 ; ER inf. 2 (Colombier) 31. 1. - 27. 5 ; ER inf. 202 (Colombier) 10. 7. - 4. 11 ; ER inf. mont. 10 (Savatan-Dailly/Monthey) 31. 1. - 27. 5 ; ER inf. mont. 210 (Savatan-Dailly-Monthey) 10. 7. - 4. 11 ; ER trm. inf. 13 (Fribourg) 31. 1. - 27. 5 ; ER trm. inf. 213 (Fribourg-Morat) 10. 7. - 4. 11 ; ER gren. 14 (Losone) 31. 1. - 27. 5 ; ER gren. 214 (Losone) 10. 7. - 4. 11 ; ER DCA inf. 15 (Coire) 31. 1. - 27. 5 ; ER DCA inf. 215 (Coire) 10. 7. - 4. 11 ; ER ach. 16 (Yverdon-Vallorbe) 31. 1. - 27. 5 ; ER ach. 216 (Yverdon-Vallorbe-Moudon) 10. 7. - 4. 11 ; ER auto inf. 17 (Wangen-sur-Aar) 31. 1. - 27. 5 ; ER auto inf. 217 (Wangen-sur-Aar) 10. 7. - 4. 11 ; ER tr. 18 (Saint-Luzisteig-Walenstadt) 31. 1. - 27. 5 ; ER tr. 218 (Saint-Luzisteig) 10. 7. - 4. 11.

TROUPES MÉCANISÉES ET LÉGÈRES. — ER trp. L. 19 (Aarau) 31. 1. - 10. 6. (pour les dragons) ; 31. 1. - 27. 5.

(pour les can. ach.) ; ER trp. L. 219 (Aarau) 10. 7. - 18. 11. (pour les dragons) ; 10. 7. - 4. 11. (pour les can. ach.) ; ER trp. L. 20 (Drogens) 31. 1. - 27. 5. (pour la police de route) ; ER trp. L. 220 (Drogens) 10. 7. - 4. 11. (pour les cyclistes policiers de route, motocyclistes, automobilistes, radio et sections sanitaires) ; ER trp. L. 72 (Schwytz) 31. 1. - 27. 5. (dragons motorisés) ; ER trp. L. (Schwytz) 10. 7. - 4. 11. (pour les dragons motorisés et une section sanitaire) ; ER trp. bl. 21 (Thoune) 31. 1. - 27. 5 ; ER trp. bl. 221 (Thoune) 10. 7. - 4. 11 ; ER trp. bl. 222 (Thoune-Schwarzenbourg) 26. 6. - 21. 10.

ARTILLERIE. — ER art. 23 (Bière), 24 (Frauenfeld), 25 (Frauenfeld), 26 (Monte-Cener), 27 (Sion), 29 (Sarganz), 31. 1. - 27. 5 ; ER art. 223 (Bière), 225 (Frauenfeld), 226 (Monte-Cener), 227 (Sion), 229 (Airolo) 10. 7. - 4. 11.

TROUPES D'AVIATION ET DE DÉFENSE CONTRE AVIONS. — ER av. 30 (Payerne) 31. 1. - 27. 5 ; (Payerne) 3. 4. - 20. 5 ; (Payerne) 3. 1. - 19. 2 (spécialement pour les mécaniciens Mirago) ; ER av. 230 (Payerne) 17. 7. - 11. 11 ; (Payerne) 9. 10. - 25. 11 ; ER rens. / trm. av. et DCA 33 (Dubendorf) 31. 1. - 27. 5 ; 233 (Dubendorf) 10. 7. - 4. 11 ; ER DCA 31 (Emmen-Emmenbrücke) 10. 1. - 6. 5 ; 32 (Payerne) 10. 1. - 6. 5 ; 52. (Payerne) 10. 1. - 6. 5 ; ER DCA 231 (Emmen-Emmenbrücke) 232

(Payerne), 234 (Emmen), 252 (Payerne) 17. 7. - 11. 11.

TROUPES DU GÉNIE. — ER G. 35 (Brugg-AG), 36 (Bremgarten-AG) 31. 1. - 27. 5 ; ER G. 235 (Brugg-AG), 236 (Bremgarten-AG) 10. 7. - 4. 11.

TROUPES DE TRANSMISSIONS. — ER trm. 37 (Kloten), 38 (Bulach) 31. 1. - 27. 5 ; ER trm. 237 (Kloten-Bulach-Niederglatt), 238 (Bulach) 10. 7. - 4. 11.

TROUPES SANITAIRES. — ER san. 39 (Lausanne) 21. 2. - 27. 5 ; ER san. 239 (Lausanne) 31. 7. - 4. 11 ; 240 (Sala-Caprisca) 31. 7. - 4. 11 ; ER trsp. san. 41 (Lausanne-le Chalet-à-Gobet-Morges) 31. 1. - 27. 5 ; 241 (Lausanne-le Chalet-à-Gobet-Morges) 10. 7. - 4. 11.

TROUPES VÉTÉRINAIRES. — ER mar. 123 (Sand-Schenbuehl) 31. 1. - 27. 5.

TROUPES DE RAVITAILLEMENT. — ER trp. rav. 43 (Sion-Savièse) 8. 5. - 2. 9.

TROUPES DE RÉPARATION ET SERVICE DU MATÉRIEL. — ER trp. rép. 81 (Worblaufen), 82 (Thoune-Setfignen) 17. 1. - 13. 5 ; ER trp. rép. 281 (Worblaufen), 282 (Thoune-Setfignen), 283 (Berne), 284 (Thoune) 17. 7. - 11. 11.

TROUPES DE PROTECTION AÉRIENNE. — ER de PA 46 (Genève), 47 (Fribourg-la Planchette-Alterswil) 31. 1. - 27. 5 ; ER de PA 246 (Genève), 247 (Fribourg-la Planchette-Alterswil) 10. 7. - 4. 11 ; ER spéc. pour mach. 128 (Wangen-sur-Aar) 6. 11. - 2. 12.

Industrie horlogère: que peuvent faire les pouvoirs publics pour freiner ce début de récession ?

De tous les cantons et parce que l'industrie horlogère s'y taille toujours la part du lion, c'est celui de Neuchâtel qui accuse le plus le début de récession et qui connaît, pour reprendre l'expression du conseiller d'Etat René Meylan répondant dernièrement à deux interpellations des députés Blaser et Sandoz, « les inquiétudes économiques les plus graves ». De toute façon, ce n'est pas là la première alerte dans le canton et dans la branche et le Conseil d'Etat, bien qu'étant conscient des difficultés du moment, ne veut pas tomber dans cette psychose de crise dont font l'objet les interpellateurs. Avant de s'affoler, mieux vaut voir ce que l'on peut faire.

M. Meylan rappela alors cette table ronde de septembre, le « sommet horloger » du Schweizerhof. Réunis une nouvelle fois au début d'octobre, les chefs des départements de l'industrie des cantons horlogers ont examiné la situation et discuté des mesures à prendre. Ils ont jusqu'à 4 novembre pour ébaucher une politique commune et la soumettre au département fédéral de

l'économie publique. Mais de quoi a-t-il été question à Berne ?

Certains ont déjà proposé de bloquer les salaires et les prix, thèse à laquelle le Conseil d'Etat neuchâtelois ne peut se rallier, une telle mesure étant du ressort des partenaires sociaux. D'autres suggèrent de mettre en route un train de mesures fiscales destinées à aider des entreprises horlogères en difficulté : — Il n'en est pas non plus question, affirme M. Meylan, car après tant d'années de prospérité, une telle modification de la loi fiscale toucherait à l'impudence et ceci serait d'autant plus injuste que l'horlogerie n'est pas la seule industrie exportatrice du pays.

COMMENT ENCOURAGER LES CONCENTRATIONS ?

En revanche, l'Etat et la Confédération peuvent encourager les concentrations en cours et celles à venir, par exemple en admettant que le droit de timbre les frappe trop lourdement. Même accord en ce qui concerne les mesures de crédits à prendre en faveur d'entreprises en difficulté.

Les banques cantonales peuvent-elles y souscrire ? La question devra être élucidée et de semblables démarches seront entreprises auprès des banques privées.

La Confédération ne devrait-elle pas, ont proposé certains, augmenter ses réserves de crédit ? Pour ne parler que d'eux, les Neuchâtelois ne le pensent pas puisque l'on ne connaît pas encore l'état de crise. Parcellairement, et parce que trop complexe, la taxe à la valeur ajoutée ne doit pas remplacer l'actuel impôt sur le chiffre d'affaires. Des interlocuteurs ont repoussé le problème des représentations suisses à l'étranger : la diplomatie n'est-elle pas trop molle à défendre les intérêts commerciaux du pays ? Une demande sera faite en ce sens auprès du département politique fédéral. Répondant plus spécialement à M. André Sandoz qui demandait s'il n'était pas possible d'utiliser une partie des fonds de chômage pour le recyclage du personnel licencié par l'industrie horlogère, le conseiller d'Etat Meylan s'est également étonné que des sommes énormes soient gelées dans ces fonds. L'OFIAMT a ouvert ce dossier mes heures. L'opposition, nous ne parlez de routine, des associations patronales et des syndicats.

LA RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR LE CANTON ?

Ceci dit, que peuvent faire les pouvoirs publics ? Il semble qu'ils doivent contribuer par exemple, au maintien d'une solide recherche expérimentale et il n'est pas impossible qu'un jour ou l'autre le canton soit appelé à aider le Centre électronique horloger et le Laboratoire suisse de recherches horlogères. Revenant au cas de chômage enregistré dans le canton, le chef du département de l'industrie a expliqué qu'il s'était entretenu à plusieurs reprises avec des personnes ayant perdu leur emploi. Il faut être juste : aucune ne se trouve sans travail mais le problème, pour elles, est de retrouver un poste similaire, dans le même secteur, ou l'un des deux conjoints d'un couple suisse employé dans la même fabrique ? Logiquement, humanement, c'est la femme indigène qui sera licenciée ce qui mettra les deux familles sur un même plan au point de vue salaires. Psychologiquement, une telle décision est plus difficile à prendre. De là naissent de nombreuses tensions que l'on ne peut nier et qui ajoutent à l'incertitude du moment.

Cl.-P. Ch.

Enquête de l'ESRN sur la répartition des vacances Les parents préfèrent le 2-6-2-2

A l'école secondaire régionale de Neuchâtel, les vacances représentent au total, douze semaines par année. Comment les parents voient-ils la répartition de ces congés ? Telle était la question qui leur a été posée par la direction de l'ESRN, sous la forme de bulletins, dont le dépouillement est maintenant terminé.

Cette circulaire soumettait à la réflexion des parents plusieurs formules de répartition de ces douze semaines et, libéré leur été laissé, de proposer une autre solution. On sait qu'actuellement les élèves disposent de deux semaines au printemps, sept en été, une en automne et deux en hiver, ce qui donne, traduit en chiffres, 2-7-1-2.

L'ESRN a adressé 1823 bulletins et il en est rentré 1513, 7 ayant été déclarés nuls.

Il est remarquable de noter que 82,6 % des parents ont tenu à donner leur avis, prouvant par là le grand intérêt porté à cette question.

LARGE MAJORITÉ

La majorité des parents consultés s'est déclarée nettement en faveur de la solution 2-6-2-2, ce qui ressort des 774 bulletins (51,4 %) en faveur de cette

formule. La solution actuelle (2-7-1-2) a recueilli 341 bulletins (22,6 %), la solution 2-6-1-3 n'ayant rassemblé que 250 bulletins (16,6 %), 141 bulletins (9,4 %) ayant proposé diverses autres solutions.

Cette enquête, d'ailleurs, portait également sur le nombre d'enfants en âge de scolarité dans d'autres écoles, la profession du chef de famille et du conjoint, le lieu de domicile, détails qui ont montré que, quelle que soit la solution choisie, les pourcentages se répartissent régulièrement sur chaque groupe professionnel, les zones d'habitation offrant la même répartition. Tout au plus peut-on dire que les bourgeois vigneronnes donnent une majorité très nette en faveur du 2-6-2-2, la solution qui vient en tête du classement.

Cette enquête qui obéissait à un besoin d'information au niveau secondaire et de la coordination scolaire romande, sera transmise aux autorités scolaires de la Ville et à la direction de l'instruction publique. Des enquêtes semblables seront organisées par d'autres établissements d'enseignement public afin que l'opinion des parents quant à la répartition des vacances, puisse donner lieu à des statistiques.

Les candidats au Conseil des Etats répondent à vos questions

Après les vingt-six candidats au Conseil national, c'est au tour des candidats au Conseil des Etats de répondre à deux questions. Nous leur avons demandé :

- 1° A votre avis, le maintien du Conseil des Etats se justifie-t-il ? Pourquoi ?
- 2° Les intérêts neuchâtelois y sont mieux représentés qu'au Conseil national ? Pourquoi ?

Voici, aujourd'hui, les réponses des trois « outsiders ». Demain, nous publierons celles des deux conseillers sortants.

Pierre Aubert
socialiste



NOM : Aubert
PRENOM : Pierre
AGE : né en 1927
ÉTUDES : droit, stage en Allemagne
PROFESSION : avocat
MANDATS POLITIQUES : conseiller général à la Chaux-de-Fonds de 1960 à 1968, président en 1967-1968. Député au Grand conseil dès 1961 et président en 1969-1970. Président du conseil universitaire.

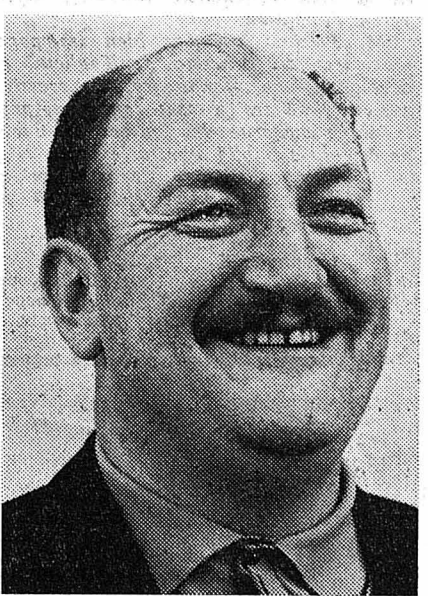
QUESTION 1

Oui, mais... il doit être réformé. La Constitution lui attribue le rôle de défendre le point de vue des cantons lorsque se discutent des lois fédérales. Or, au fil des années, ce conseil s'est dépeuplé de son caractère de « Chambre des Etats » pour devenir une seconde « députation du peuple ». Dans chaque canton, sauf un, le corps désigne ses deux députés. Or, le corps électoral s'exprime à travers les partis qui se disputent les sièges. On ne peut donc pas s'en tenir que dans cette « Chambre haute », les partis l'emportent sur les cantons et que les conseillers, s'inspirant de motifs d'ordre politiques, relèguent au second plan les affaires spécifiquement fédéralistes des affaires qu'ils traitent. La référence à nos structures fédéralistes fournit au Conseil des Etats l'argument le plus fort en faveur de son propre maintien. Dès lors, la réforme du Conseil des Etats est une des charnières d'une révision totale de la Constitution. Constant que le Conseil des Etats n'est plus rien d'autre qu'une « députation du peuple », nous demandons que soient attribués à chacun des cantons trois sièges élus à la proportionnelle, pour redonner à notre Conseil des Etats son caractère d'organe représentant véritablement les cantons.

QUESTION 2

On peut discuter de cette affirmation. En effet, il faudrait d'abord que la « Chambre haute », comme dit ci-dessus, perde son caractère de « députation du peuple », objet de la convoitise des partis. Le Conseil des Etats ne devrait pas pratiquer, comme il le fait, une « politique des partis ». Il devrait redevenir un véritable « organe représentant des cantons ». Tous les partis reconnaissent d'ailleurs très honnêtement que la représentation socialiste neuchâteloise au Conseil des Etats, en l'état actuel de notre législation, est « disproportionnellement insatisfaisante ». Nous proposons qu'actuellement la voix du canton de Neuchâtel aurait plus d'audience au Conseil des Etats si elle pouvait s'exprimer par les élus des deux mouvements politiques les plus représentatifs

Etienne Broillet
P.O.P.



NOM : Broillet
PRENOM : Etienne
AGE : né le 10 mai 1934
ÉTUDES : Gymnase de la Chaux-de-Fonds, Ecole normale cantonale de Neuchâtel
MANDATS POLITIQUES : conseiller général de la Chaux-de-Fonds dès 1960 ; conseiller communal, directeur des travaux publics, dès 1969 ; député au Grand conseil ; membre suppléant du comité central du parti suisse du travail

QUESTION 1

Notre parti est favorable au maintien des structures fédéralistes de la Suisse, donc aussi au maintien du Conseil des Etats. Mais la composition actuelle de la députation neuchâteloise à ce conseil n'est pas représentative du rapport des forces politiques de notre canton. Sous prétexte d'envoyer une députation homogène à Berne, ce qui ne représente pas le Grand conseil, mais la majorité, le bloc bourgeois s'est octroyé les deux mandats et de plus, a toujours refusé toute discussion sur l'activité des deux sénateurs neuchâtelois.

Pour changer quelque chose à un état de fait bloqué et contre une députation unilatérale, nous engageons le combat. Il est indispensable, pour redorer le blason que certains ternissent au Conseil des Etats, d'y envoyer au moins un représentant de la gauche, qui est bel et bien majoritaire dans ce canton.

QUESTION 2

Le canton de Neuchâtel est peuplé en majorité d'ouvriers, de paysans, d'artisans et de fonctionnaires qui ne reconnaissent pas les députés sortants au Conseil des Etats pour leurs représentants qualifiés. Leurs intérêts, qui sont les intérêts neuchâtelois, sont : la défense de l'indépendance économique et politique de la Suisse, spécialement face aux investisseurs américains et au Marché commun ; le maintien de notre neutralité d'Etat qui est toujours plus mise en doute. Face aux autres cantons, il faut mettre fin à la concurrence fiscale qui favorise les gros contribuables aux dépens des travailleurs. Enfin, les intérêts neuchâtelois résident dans une politique sociale avancée, dans l'élevation générale du niveau culturel par l'égalisation des chances de tous face à l'instruction. Surtout, c'est la garantie du plein emploi, en dépit des spéculations qui ont jeté le marasme dans l'économie capitaliste mondiale.

Marguerite Greub
P.O.P.



NOM : Greub
PRENOM : Marguerite
AGE : née le 23 septembre 1918
PROFESSION : collabore avec son mari qui est médecin
ACTIVITÉS POLITIQUES : membre du P.O.P. dès 1945. Fait partie du comité local et du comité cantonal de son parti. Première femme suisse à presider un Conseil général (la Chaux-de-Fonds). Siège au Grand conseil depuis 10 ans (elle en a été secrétaire, vice-présidente).

QUESTION 1

Cette question m'étonne. Est-ce depuis que les femmes ont obtenu le droit de vote fédéral que vous mettez en doute l'utilité du maintien du Conseil des Etats ? A mon avis, le législateur ayant désiré que tous les cantons soient également représentés dans ce Conseil, les électeurs et électrices devraient faire un effort spécial pour que les citoyens des deux sexes y soient eux aussi représentés.

Un certain renouvellement permettrait au Conseil des Etats de mieux défendre les intérêts du peuple suisse tout en sauvegardant l'autonomie des cantons.

QUESTION 2

Permettez-moi tout d'abord de transformer votre question 2 en une véritable question : les intérêts neuchâtelois y sont-ils mieux défendus qu'au Conseil national ? Réponse. — Théoriquement, les intérêts neuchâtelois devraient être mieux défendus au Conseil des Etats qu'au Conseil national, ceci pour une raison purement mathématique.

En effet, le canton de Neuchâtel a 5 représentants sur 200 au Conseil national, soit 2 1/2 %, tandis qu'il a 2 représentants sur 44 au Conseil des Etats, soit un peu plus de 4,5 %.

En réalité, à mon avis, nos intérêts sont mieux défendus au Conseil national. Les problèmes actuels sont trop vastes pour laisser une large place à la concurrence entre cantons et nous sommes tous concernés par la lutte contre la pollution, la surveillance des loyers et la construction d'H.L.M., l'augmentation des rentes AVS et AI, les assurances sociales, l'importance du budget militaire, etc.

Ces dernières années, le Conseil national m'a paru s'occuper plus activement de ces problèmes que le Conseil des Etats.

alors les débats, mais le tribunal a condamné J.-D. K. à 50 fr. d'amende pour conduite scandaleuse.

L'audience se déroula ensuite un peu plus calmement. Le jugement fut sévère : huit jours d'emprisonnement sans sursis. Le tribunal estimait que la faute était grave puisque le prévenu avait déjà commis une telle infraction à plusieurs reprises et que son attitude au cours de l'audience avait été totalement irrespectueuse.

B.G.

Aujourd'hui, «Troc amical 1971»

Le troc amical d'automne s'ouvre cet après-midi à la Maison de paroisse, au faubourg de l'Hôpital. Vendredi et samedi des centaines de skis et de souliers de ski et de patinage, de pantalons et d'anoraks ont été apportés par des parents et des enfants. Ils ont été expertisés par un cordonnier, des couturières, un marchand de ski. Une étiquette leur a été attachée ; elle porte le numéro d'inscription, le propriétaire, le prix d'estimation.

Cet après-midi, les portes s'ouvriront sur tous ces trésors soigneusement rangés dans deux salles. Depuis que le troc amical existe, son succès va croissant. Il est ouvert à toutes les familles sans aucune distinction de religion et nombreux sont les enfants dont les effets de sport, devenus trop petits mais encore en bon état, ont pu être échangés contre d'autres ayant un ou deux numéros de plus !

Les différences qui peuvent se produire entre les prix des articles échangés sont réglées en espèces. Le solde, qui n'a pas participé au troc, peut être acheté dès ce soir et demain.

Vingt-cinq dames assureront bénévolement le service durant l'affluence extraordinaire qui est attendue aujourd'hui. Plus de 800 objets ont été recensés hier par Mmes P. Favez et J.-D. Dupuis, responsables du troc depuis quelques années lorsque Mme Attinger, fondatrice du mouvement il y a quatorze ans, a décidé de passer la main. La marchandise récoltée cette année est estimée à environ 15.000 fr. et 230 personnes ont apporté des objets à échanger. Il y a une forte augmentation depuis l'an dernier puisqu'on dénombrait à ce moment 697 objets et 173 participants dont 75 (43 %) pour le troc. La valeur d'estimation des articles s'était montée, au total, à 9936 fr.

Patronné par le service d'entraide de la paroisse réformée de Neuchâtel, le troc amical est entré dans la tradition et l'on vient de toujours plus loin pour y participer, que ce soit du Val-de-Ruz ou du littoral. Grâce à une excellente organisation de même qu'à la gentillesse des clients, le troc amical a toujours été une réussite parfaite. Un dernier notamment, Mmes Favez et Dupuis n'ont enregistré aucune perte ou vol d'article malgré la grande affluence. Nul doute qu'il continuera à en être de même à l'avenir, comme le mérite tout particulièrement une institution parfaitement désintéressée dont le but est de permettre de réaliser des économies aux parents d'enfants de tous âges.

J.-P. G.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de 9 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont le hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

DÉLAIS POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 15
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 15

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Service des ponts et chaussées

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir:

1 cantonnier-chauffeur

ayant si possible permis pour poids lourds, pour le cantonnement No 55, secteur Cheneau - les Bugnens. La préférence sera donnée à un candidat habitant la région (Dombresson ou Villiers);

1 mécanicien

au garage de l'Etat, porteur du certificat fédéral de capacité.

Conditions: Etre citoyen suisse, âgé de 20 à 45 ans, et jouir d'une bonne santé.

Traitements et avantages sociaux en rapport avec la formation et les responsabilités, selon dispositions légales.

Arrangement possible avec la Caisse de pensions de l'Etat, selon modalités prévues par la loi régissant cette institution. Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des certificats, doivent être adressées à la direction du Service des ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel 1, jusqu'au vendredi 12 novembre 1971.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

REPRISE des COURS

Facultés des lettres, de droit et des sciences économiques, de théologie vendredi 29 octobre 1971
Faculté des sciences lundi 1er novembre 1971

Le rectorat

MISE A BAN

Avec l'autorisation de M. le Président du Tribunal du district de Boudry, la COMMUNE DE BOUDRY met à ban l'article 2581 de son cadastre, relatif à la décharge communale, au lieu dit « Bettefontaine ».

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée, les droits des tiers demeurant réservés, de stationner sur ces terrains, d'y entreposer ou décharger des objets ou matériaux quelconques.

Les parents et tuteurs sont responsables des enfants placés sous leur surveillance. Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Boudry, le 18 octobre 1971.

Au nom du Conseil communal:
Le Secrétaire: Le Président:
J.-M. Buschini R. Pizzera

Mise à ban autorisée.
Boudry, le 20 octobre 1971.

Le Président du Tribunal:
Ph. Aubert



ROUTES NATIONALES SUISSES
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département des Travaux publics

SOUSSION

Le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission les travaux d'édition de 4 ouvrages d'art importants en béton armé et béton précontraint, sur les territoires des communes de Colombier, Auvenerin et le Landeron, en relation avec la construction de la N. 5. Il s'agit de:

a) Viaduc de Colombier (O.A. 4.406)
Cet ouvrage d'environ 420 m de longueur, enjambant les Allées de Colombier, est constitué principalement d'une double dalle évidée en béton précontraint, dans les postes principaux représentés:
— coffrages environ 16.000 m²
— béton environ 6.200 m³
— armature environ 530 to
— câbles de précontrainte environ 14.000 m'

b) Viaduc de Brenna (O.A. 4.407)
D'une longueur développée totale d'environ 430 m, les 3 branches de cet ouvrage en béton précontraint, à section en caisson, constituent l'élément principal de la jonction de Brenna. L'ensemble des travaux nécessite:
— coffrages environ 16.000 m²
— béton environ 4.600 m³
— armature environ 670 to
— câbles de précontrainte environ 6.300 m'

c) Tranchée d'Auvenerin (O.A. 4.409)
Il s'agit de la construction dans le lac d'environ 670 m de cuvelage, dont 180 m avec couverture, à édifier à l'abri de digues de protection. Les quantités principales sont:
— étanchement de la digue environ 840 m'
— terrassement environ 65.000 m³
— coffrage environ 25.000 m²
— béton environ 25.000 m³
— armature environ 2.000 to

d) P.S. de la 1/2 jonction du Landeron-est (O.A. 8.633)
Cet ouvrage livre passage à une route cantonale au-dessus de l'autoroute. Pont-poutre d'environ 78 m, il comprendra:
— coffrages environ 2.500 m²
— béton environ 1.100 m³
— armature environ 70 to
— câbles de précontrainte environ 1.600 m'

Les entreprises intéressées par une ou plusieurs de ces soumissions sont priées de s'inscrire auprès du Bureau de Construction de la RN 5, rue Pourtalès 13, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 10 novembre 1971 au plus tard, en mentionnant le ou les numéros d'ouvrages.

Le chef du département
C. GROSJEAN



VILLE DE NEUCHÂTEL

Direction des Travaux publics

Nous cherchons à engager, tout de suite ou pour date à convenir,

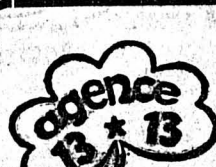
CHAUFFEURS DE CAMION

pour nos services de la voirie et des ordures ménagères. Places stables, semaine de cinq jours, caisse de retraite. Assurances maladie et accidents.

Salaire selon le barème des traitements du personnel communal, allocations de ménage et pour enfants.

Faire offres à la Direction des Travaux publics ou se présenter au secrétariat, deuxième étage de l'hôtel communal, bureau No 42. Pour tout renseignement, tél. 21 11 11 (interne 312).

IMMEUBLES



Hôtel
café-restaurant
avec immeuble

(038) 25 13 13
NEUCHÂTEL

Orangerie 8

offre à vendre

situé dans une importante localité du Jura neuchâtelois. Agencement et appareils modernes.



RIVIERA ITALIENNE
5 heures de Genève

RÉSIDENCE SUISSE

Vous pouvez devenir locataire ou propriétaire de l'appartement de vos rêves, c'est un investissement sûr et rentable dans une zone de vacances avec un grand avenir. Maintenant autoroute pied Mont-Blanc jusqu'à la Riviera.

STUDIO DÈS 24.400.—
APPARTEMENTS DÈS 33.500.—
VILLAS DÈS 85.000.—

(prix clés en main. Facilités).
Tout confort, chauffage central, ascenseur, balcon, etc., 25 ans franchise impôt immobilier.
Visite et voyage organisé le week-end sur place.

Au bord de la mer, près ALASSIO

Renseignements: INTER SERVICE
15, rue de la Cité, 1204 Genève.
Tél. (022) 25 32 11.

A vendre

terrain

1200 m², zone villas. Services publics sur place.

Adresser offres écrites à LW 2452 au bureau du journal.



On achèterait

LOCATIF

de 8 à 12 appartements moderne ou à rénover. Neuchâtel ou environs.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse. Feuille d'avis de Neuchâtel

OCCASION UNIQUE

DIRECTEMENT DU PROMOTEUR.

A vendre un chalet

2 chambres, living, labo, salle de bains. Grand confort. Cave avec possibilité de transformer en appartement. Situation ensoleillée, alt. 1000 m, à 10 minutes de Sion et des Collons, Thyon, pelouse de 250 m². Vue magnifique et imprenable.

Prix: Fr. 80.000.—

S'adresser: M. J.-L. Rudaz, construction de chalets, 1961 Vex. Tél. (027) 4 84 98 ou 2 97 67.

A vendre à Neuchâtel

MAISON de: 10 chambres, 2 cuisines, 2 salles de bains, 3 toilettes, cave, galetas, jardin avec grande terrasse. Chauffage au mazout. Vue étendue sur le lac et les Alpes.

Convientrait pour pension, familles apparentées, etc.

Faire offres sous chiffres P 900291 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons à acheter ou à louer, à NODS,

vieille ferme

à rénover. Faire offres sous chiffres AS 64553 N, à Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

A LOUER

Chemin de Trois-Portes 33, Neuchâtel.

A LOUER

garages et places de stationnement

S'adresser à la Gérance des Immeubles de l'Etat, Seyon 10, Neuchâtel. Tél. 21 11 81, interne 454.

Des vacances de neige

pour vous aussi cette année. Louez un chalet ou un appartement en « prêt-à-vivre », et vivez d'heureuses heures de détente dans la chaude atmosphère d'un sympathique chalet, choisi avec soin.

Indiquez nombre de personnes, dates, stations, prix envisagés. Immédiatement vous recevrez des offres détaillées et illustrées sans engagement.

RENT-AGENCE, organisation spécialisée, Grand-Saint-Jean 4, 1003 Lausanne. Tél. (021) 22 46 31.

Nous louons à Neuchâtel, pour date à convenir,

UN APPARTEMENT de 4 1/2 pièces

comprenant 3 chambres à coucher, un grand salon, une cuisine équipée avec lave-vaisselle, salle de bains, W.-C. séparés. Cave et galetas.

Loyer:

Fr. 620.— + charges Fr. 50.— (garage à disposition)

S'adresser à Paul CRETEGNY & CIE Neuchâtel, tél. 25 69 21.

A LOUER, à l'ouest de Neuchâtel, appartement

de 4 chambres, tout confort. Belle situation.

Ecrire sous chiffres GP 2447 au bureau du journal.

bel appartement

4 pièces, grand confort, Loyer modéré. Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres MR 2448 au bureau du journal.

A louer à la Neuveville

locaux

superficie 80 m², très éclairés, à proximité de la ville.

Convientrait pour bureaux ou ateliers.

Tél. (038) 51 24 05.

Appartement loué

Merci. Chiffres JF 2080.

DEMANDES À LOUER

Importante administration cherche à louer, à Neuchâtel,

grands locaux

à l'usage de bureaux.

Adresser offres écrites sous chiffres P 900287 N, à Publicitas 2000 Neuchâtel.

On cherche

appartement 3-4 pièces

avec confort, en dehors du centre, dans villa locative ou immeuble de moyenne importance, pour janvier, pour personnes tranquilles. Adresser offres écrites à AG 2413 au bureau du journal.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Société américaine cherche, pour collaborateur,

appartement meublé

2-3 pièces.

Téléphoner de 9 à 12 h et de 13 à 16 h, le 25 octobre 1971, au (038) 24 35 30.

CHAMBRES

Petite chambre

indépendante, tranquille, à cinq minutes de la gare CFF de Neuchâtel, à louer pour le 24 novembre 1971. Loyer 115 fr. S'adresser au (038) 31 24 38.

Offres d'emploi

On cherche

aide de ménage

(2 heures dans la matinée). Téléphoner à Mme Varrin. No 25 30 13.

Jeune fille

est demandée pour garder un petit garçon de 3 ans et aider au ménage. Entrée immédiate ou à convenir. Bons gages, vie de famille. B. Vermeulen, rue Bachelin 1, 2074 Marin. Tél. (038) 33 43 53.

Au Conseil des Etats: Une équipe qui a fait ses preuves



Blaise Clerc



Carlos Grosjean

Au Conseil des Etats, la valeur des hommes passe avant toute autre considération. Aussi pour représenter les cantons et les bien servir faut-il compter sur des personnalités de tout premier plan.

Le canton de Neuchâtel peut être fier de ses représentants à Berne.

En effet, tant M. Carlos Grosjean que M. Blaise Clerc ont fait au Conseil des Etats la preuve de leur dévouement et de leur compétence.

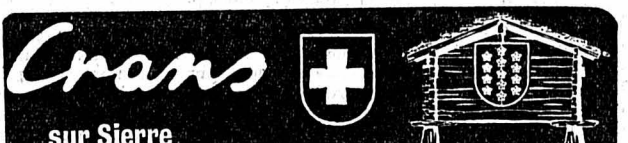
En homme d'Etat avisé, M. Carlos Grosjean a apporté à Berne sa connaissance du gouvernement, du canton, et des problèmes de notre temps. Ses interventions font autorité.

Il en est de même pour M. Blaise Clerc dont la valeur ne se discute pas. Président de la Chambre suisse de l'horlogerie, il est également bien placé pour représenter les intérêts d'une branche économique qui joue un rôle vital dans l'économie du canton.

De plus, MM Carlos Grosjean et Blaise Clerc s'unissent toujours dans un même plaidoyer quand il s'agit de défendre les intérêts du Canton.

Ils forment une véritable équipe.

Parti libéral
Parti radical
Parti progressiste national



UN CHOIX JUDICIEUX POUR VOTRE RÉSIDENCE SECONDAIRE!

Station d'été et d'hiver - Altitude 1500 m.
De renommée mondiale et avec un ensoleillement sans égal.

Nous vous offrons:
Studios dès Fr. 40.000.—;
2 1/2 pièces dès Fr. 70.000.—;
3 1/2 pièces dès Fr. 120.000.—;
4 1/2 pièces dès Fr. 170.000.—;
5 1/2 pièces dès Fr. 220.000.—.

AGENCE IMMOBILIÈRE Valaisia
MARIUS REY courtier patenté
Vente - Achat - Location - Gérance - Administration - Remise de commerce
027/74040 - CH 3963 CRANS-SUR-SIERRE



RENÉ SCHENK
 Votre fournisseur pour vos articles de sport
 Ski - hockey - football
 Aiguillage de patins minute
 Chavannes 7 et 15 Tél. 25 44 52

R. MARGOT
 BOUCHERIE - CHARCUTERIE
 NEUCHÂTEL
 2 lignes 25 66 20 - 25 66 21
 Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

F. GROSS & FILS
 Appareillage - Ferblanterie
 Installations sanitaires
 Machines à laver « Schultess »
 Coq-d'Inde 24 - Tél. 25 20 56

RITZ & Cie
 MENUISERIE
 ÉBÉNISTERIE
 Neuchâtel
 Ecluse Tél. 25 24 41

Un tapis à l'usage se salit
R. SCHAFFTER
 le rend comme auparavant
 Shampooing tapis
 Nettoyages bâtiments neufs - vitrines
 Ponçage de parquets - Imprégnation
 Marval 14 Tél. (038) 24 11 30

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

une aide de bureau

ou

dame

connaissant la dactylographie.
 Travail varié.
 Faire offres ou se présenter à
COSMO S.A., Charrière 12,
 2013 Colombier. Tél. (038) 41 26 36:

Entreprise branche machines, située à Neuchâtel, cherche pour l'un de ses bureaux de vente

secrétaire

diplômée ayant de la pratique, pour la correspondance allemande et des travaux de bureau. Français apprécié mais pas indispensable. (Ce poste ne conviendrait pas à une personne désireuse de perfectionner en langue française.)
 Place stable et bien rémunérée. Nos prestations sont celles d'une entreprise saine et socialement avancée.
 Faire offres sous chiffres P 900289 N, à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

ouvriers

ouvrières

Ambiance de travail agréable. Faire offres ou se présenter à

COSMO S.A., Charrière 12,
 2013 Colombier. Tél. (038) 41 26 36:

La fanfare « La Constante », Dombresson-Villiers, met au concours le poste de

directeur

Soir de répétition : jeudi.
 Faire offres écrites à son président, M. Pierre Sunier,
 2056 Dombresson.

Employée de bureau

de langue allemande est demandée pour le 1er décembre. Travail varié.
 Tél. 25 67 40.

Il est revenu le temps des fondues. Chez Coop.



Réchaud à fondue, carré, laqué noir, avec brûleur en cuivre, Fr. 19.80. Fourchette à fondue, poignée en bois, Fr. 1.70. Moulin à poivre, en bois, 24 cm, Fr. 8.80. 6 gobelets, en emballage-cadeau, ornés de divers sujets « fondue », Fr. 6.50. Assiette à fondue, en porcelaine, Ø 20 cm, couleur topaze, Fr. 3.-. Assiette à pain, en porcelaine, Ø 25 cm, topaze, Fr. 6.80. Caquelon, Ø 21 cm, topaze, résistant au feu, Fr. 13.80. Idem, Ø 23 cm, Fr. 15.80. Coup du milieu, topaze, Fr. 2.60 la pièce.

Ce service à fondue est aussi obtainable en vert. Avec timbres Coop.



8.80

13.80

19.80

6 pezzi
 6 pièces
 6 Stück 6.50

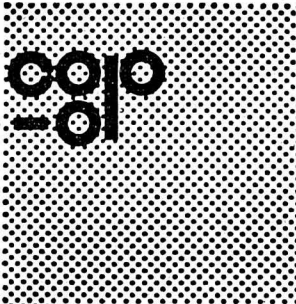
6.80

3.-

2.60

1.70

Timbres coop ou 5 % de rabais



La Treille

Pour Italiens

Désirez-vous avoir un gain illimité, si vous êtes dynamique, avec permis de séjour C, voiture personnelle, travail à plein temps ou partiel.
 Présentez-vous au restaurant Beau-Rivage, quai Osterwald, 2000 Neuchâtel, le 27 ou le 28 octobre, dès 17 h 30 ou 20 heures.

BUREAU DE LA VILLE
 cherche employées pour divers travaux. Semaine de cinq jours. Traitement à discuter.
 Faire offres sous chiffres P 900288 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

ouvriers ferblantiers appareilleurs

Tél. (038) 42 15 55.

A. ORTLIEB, ferblanterie, installations sanitaires, CORTAILLOD-COLOMBIER
 cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

chef-monteur monteurs aides-monteurs

pour importants travaux.
 Faire offres à M. Mayor & Cie installations sanitaires, Pully - Lausanne.
 Tél. (021) 28 11 83.

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

FAN
 Vous faites de la publicité? pensez alors qu'une
PETITE ANNONCE
 est toujours lue quand elle paraît dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

La pénurie d'eau se fait cruellement sentir dans les villages de montagne

Hier, le débit de l'Areuse était de moins de 1 m³ seconde !

De notre correspondant régional :
C'est sans un certain appréhension que l'on voit le beau temps persister dans les fermes de montagne où l'on craint aussi que le froid et la neige s'installent avant que la pluie ne soit tombée... Si tel était le cas, ce serait alors une petite catastrophe pour le ravitaillement en eau potable car des transports devraient être organisés dans des conditions toujours plus difficiles.

Au Mont-des-Verrières, les agriculteurs possédant deux citernes sont obligés de procéder à des transvasements, mais ils arriveront sous peu, si les conditions atmosphériques ne se modifient pas, au bout de leurs réserves.

Quelques paysans des hauts de Buttes et de la montagne nord de Travers doivent descendre au village pour s'approvisionner. Il en est de même de certains agriculteurs des Bourquins et des Places qui se rendent à la Côte-aux-Fées. Les fermes à l'orée du bois ont encore le privilège de pouvoir compter sur leurs sources, mais cela ne saurait sans doute durer très longtemps.

RECHERCHES

A la Côte-aux-Fées, on avait dû acheter de l'eau à Sainte-Croix. Une conduite en plastique avait été installée à cet effet. Pour l'instant elle a pu être démontée.

Cependant, les autorités se préoccupent de ce problème. Il y a quelques années, un forage avait été entrepris au fond des Sagnes. Après avoir traversé un banc de marne, on était arrivé à une profondeur de 150 m. sans rien trouver.

Sur le conseil de l'ingénieur cantonal préposé au service des eaux, de nouvelles recherches à des endroits différents sont entreprises et la machine qui était tombée en panne dans la combe des Sagnes doit être remise en action. Ces nouvelles prospections se feront en divers endroits. Elles se révéleront assez délicates et placées sous la surveillance d'un ingénieur.

DEFICIT DES USINES

Quand on voit « Le Buttes » à la sortie des gorges de Noirvaux, ce n'est qu'un amoncellement de grosses pierres dans le lit de la rivière. Tous les cours d'eau étant à peu près à sec, cela se répercute bien entendu sur le débit de l'Areuse. Nous avons déjà relevé les difficultés de la station de pompage des Moillats qui ravitaillait la Chaux-de-Fonds. Elle doit acheter maintenant le double d'énergie qu'elle produisait habituellement, alors qu'en temps normal elle peut vendre du courant...

A la Société des forces motrices du

FLEURIER

Travaux (presque) terminés

(c) Nous avions signalé que des réparations avaient dû être entreprises aux conduites souterraines d'évacuation des égouts. Ces travaux ont été menés avec célérité et dans une dizaine de jours, ils seront probablement achevés.

Au Club des loisirs

(sp) La 2^e séance de la saison a eu lieu jeudi à Fleurier dans une maison de paroisse trop petite pour accueillir tous les membres qui furent salués par le président Jean-Richard. Deux films tournés par M. Hans Maegli « Expo 64 » et « Hambourg » ont été projetés par le cinéaste. Prochaine séance à Saint-Sulpice le 4 novembre.

Les comptes

(c) Le législatif siégera le 30 novembre. A cette occasion, le Conseil communal présentera son projet de budget pour 1972.

Nouvel horaire pour les gymnastes

(sp) En raison du changement de moniteur, les actifs de la SFG Fleurier s'entraîneront le lundi au lieu du vendredi et les dames de la Fémina le vendredi au lieu du lundi. Les grandes pupilles auront leur leçon le lundi et les p tits le mardi. Les petites pupilles se retrouveront le vendredi de même que les grandes.



Face à l'électeur

La TVR a fourni un effort qu'il faut saluer afin de mieux faire connaître les programmes des neuf partis ayant des prétentions à siéger sous la Coupole.

Mardi soir, c'est l'affrontement général entre neuf représentants des partis, un public en studio composé d'une cinquantaine de personnes, chaque parti pouvant choisir quatre personnes, la télévision se réservant de désigner une quinzaine de personnes, sans appartenance politique. De plus, les téléspectateurs pouvaient téléphoner.

Dans une première programmation, les responsables du service de l'actualité avaient prévu une heure de débats. Ils ont fort bien fait, vu l'importance des sujets traités de supprimer la projection du « Chevalier Tempête » afin de prolonger le débat. Cependant, on se demande si une émission-débat qui dure près de deux heures, n'est pas trop fatigante et si l'attention des spectateurs non engagés politiquement et peut-être des autres aussi, n'est pas lassée en fin d'émission.

Quatre thèmes ont été proposés aux interlocuteurs :
— La situation économique de la Suisse.
— Les problèmes sociaux.
— Le rôle des partis, leur appariement.
— La politique étrangère.
Ces quatre chapitres n'auraient-ils pas pu faire l'objet d'autant d'émissions d'environ trois quarts d'heure chacune, un soir différent, de façon à permettre une certaine respiration à l'auditeur et lui offrir aussi un peu de distraction ?
Sans doute les impératifs techni-

Plan-de-l'Eau, on disait hier matin, que le débit de l'Areuse était de... 1,2 m³/sec. et que cela dure depuis près de quatre mois. Aussi, une machine sur quatre est-elle en activité. Cette année, on sera loin d'avoir pu produire, comme cela se fait habituellement, 40 ou 45 % de l'énergie que le Paln-de-l'Eau vend à ses copropriétaires :

Au Club jurassien

La section de Jolimont du C.J. de Couvet a siégé jeudi soir, à l'hôtel du Pont, en assemblée générale, sous la présidence de M. Max Chollet. L'organisation du loto a été précisée. Le président et M. Gérard Arnold participeront à l'assemblée cantonale de Saint-Aubin le 31 octobre, MM. Marcel Brugger et Charles Pizzera qui recevront, à cette occasion, l'insigne de vétérans cantonal.

M. André Marti, président de la commission du chalet de la Clinchy, a parlé de la journée des familles du dimanche du Jeûne. Trois films ont été présentés en fin de séance par M. Claude Jeanneret : « Les hommes de la montre » d'Henry Brandt ; « La tanière du renard » et « Couleurs pour tous ».

Un bail de dix ans pour les ordures de Sainte-Croix

(sp) La commune de Sainte-Croix avait, à titre d'essai, pour deux mois, décidé d'évacuer les ordures ménagères à la station d'incinération de Couvet. L'expérience ayant été concluante, la municipalité Saint-Crucienne a décidé de signer, avec le syndicat intercommunal du Val-de-Travers, un bail de 10 ans pour adhérer ainsi au « Marché commun des ordures ménagères ».

les communes de Brot-Dessous, Noiraigue, Travers, Couvet et Fleurier. Il est donc nécessaire de faire des achats à l'ENSA. Mais, quand le bilan devra être tiré, il ne sera probablement pas très réjouissant, contrairement à celui du dernier exercice.

TOUT LE MONDE VOITURE

Dans la vallée de la Brévine, tout le monde voit le lac, qu'on va chercher à la Brévine où des forages ont été faits à l'est du village. Là, le liquide est amené au centre du village. Pour le bétail, les agriculteurs vont puiser dans le lac des Taillères. Ils organisent des transports avec des bossettes pour remplir les citernes et les bassins.

Il est à relever que si le lac des Taillères s'est maintenu pendant assez longtemps à un niveau appréciable, celui-ci a maintenant baissé, de quatre à cinq mètres...

G.D.

Courses réussies

(c) Les deux classes ont organisé leur course d'automne par un temps splendide. Celle des Petits-Ponts sous la conduite de Mlle Mossoux s'est rendue, en bus, aux Ponts-de-Martel puis, en train, a gagné la Corbiatière, de là, et à pied, la cohorte des petits est arrivée au lieu dit « Les Roulets » où le pique-nique s'est déroulé.

Puis tous ont regagné Plamboz et les Petits-Ponts. Quant aux grands de la classe de Brot, conduits par M. Sutter, c'est par groupes qu'ils ont parcouru, à l'aide de cartes géographiques et de boussoles, la campagne.

Le dernier poste rassemblait maîtres et élèves près de la ferme de la « Vauchère ». C'est là que filles et garçons firent preuve de leur talent de cordon bleu puisque chaque groupe eut pour mission de confectionner la meilleure soupe pour le déjeuner. Puis, chacun est redescendu en fin d'après-midi au hameau.

A Neuchâtel et dans la région

A la galerie de la Tour-de-Diesse Exposition F.-H. Simon

Il y a des artistes qui sont possédés par une vocation si puissante qu'ils vont tout droit devant eux, jusqu'à ce que la vérité, leur vérité, se donne à eux tout entière, dans une révélation éblouissante. Telle est l'aventure vécue par un Jürg Krienbühl, le jeune peintre bâlois dont on admire en ce moment les œuvres à la Galerie 2016, à Pesoux.

Il y en a d'autres pour qui la vérité a mille et un visages. Ils vont, ils viennent, tentent une aventure, essaient un style, en épousent un autre, séduits par le piquant de leurs recherches et la qualité de leurs trouvailles. L'angoisse pour eux n'existe pas, car l'art, à leurs yeux, est une question, non d'absolu, mais de plaisance et d'agrément, ce qui ne les empêche nullement de se donner à leur tâche avec une ardeur passionnée. Tel est le cas de F. H. Simon, qui expose à la Galerie de la Tour-de-Diesse une série d'œuvres étonnamment variées, et la plupart très séduisantes.

A vrai dire, la variété de la recherche, de la technique et des procédés ne nuit en aucune manière à l'unité, car partout, ou presque, on retrouve le même souci décoratif et plus spécialement calligraphique, qui met d'emblée le visiteur en confiance. F. H. Simon est un amateur de belles formes et d'harmonie. Ce souci apparaît clairement dans ces Portraits d'une écroue, où la vie végétale avec sa puissante organisation se trouve reproduite en quelque sorte de l'intérieur, dans son dynamisme formateur. Dans les Souches, il s'y ajoute un élément de plus, et le végétal, dans son tourment exaspéré, révèle des yeux monstrueux qui accrochent le visiteur de manière quasi démoniaque, toutefois sans lui faire réellement peur. C'est ce même souci décoratif et calligra-



Le peintre F.-H. Simon et sa femme. (Avispress - J.-P. Baillod)

phique qui caractérise les vues du Port d'Auvergnier, compositions très claires, très rationnelles et très élégantes, que l'on admire mais que l'on souhaiterait un brin plus expressives. Car le paysage, qui là a déjà été aménagé par l'homme, se présente avec une sagesse et dans une ordonnance que l'artiste aurait eu avantage à troubler et à brouiller quelque peu. Par contre, le paysage de Plan Essert étant tout entier nature, lumière, brume, arbres et montagnes, la transposition opérée par l'artiste a ici un effet très heureux : le paysage est « clairifié » sans être privé de sens.

Les paysages du Doubs, Le Coude, l'Ouverture et les deux Rochers sont plus intenses, mais un peu moins raffinés. Avec Aux Sagnettes, nous admirons un très élégant camaïeu. Même élégance dans Fers à repasser, mais qui cette fois se traduit dans les teintes si séduisantes de la gouache. Quant

aux Tournesols, F. H. Simon les a dessinés à la craie lithographique, puis il en a fait un pastel ambitieux et grandiose, peut-être un peu trop voulu dans sa fantaisie explosive et désordonnée.

Bref, chaque fois que F. H. Simon s'abandonne ingénument à sa recherche et à sa fantaisie, il aboutit à une réussite. Quelques traits noir sur blanc, et c'est l'arbre vu de sa fenêtre ; quelques touches colorées, et les aquarelles dites Plages sont là, avec l'harmonie aquatique de leurs couleurs.

En revanche, j'ai quelque peine à saisir le sens d'une œuvre à sujet, telle que Croix 2, où interviennent l'Eglise, le pape, la croix, la paix, le communisme, et la pilule qui tue. L'artiste heureusement n'a pas besoin de penser ; il suffit qu'il donne à penser, ce qui est tout autre chose. Et c'est ce que fait F. H. Simon partout ailleurs, lorsqu'il pose délicatement des apparences qui n'ont d'autre raison d'être que leur agrément et leur beauté. P.-L. B.

BEVAIX

Nouveau conseiller général

Un siège étant devenu vacant à la suite de la démission de M. Willy Schrag, M. Oscar Appiani, présenté par le parti libéral auquel appartenait le siège, a été proclamé élu conseiller général.

VAUD - VAUD - VAUD

YVERDON Encore un cours d'eau pollué !

(c) Un nouveau cas de pollution s'est produit dans le Mujon. Un chauffeur de poids-lourd avait nettoyé et « mazouté » son camion, puis l'avait copieusement arrosé.

Imprudemment, il laissa s'écouler l'eau et le mazout alla se jeter dans la rivière.

Le PPS a établi un barrage et déversé plusieurs kilos de coagulant.

CHEVROUX

Carnet de deuil

(c) Dimanche, est décédé dans un hôpital de Fribourg, après une longue maladie, M. Auguste Wolf-Cachelin, pêcheur, âgé de 49 ans.

L'HOMME DANS LE TEMPS Recommandements

Ce que vous désirez que je vous apporte en cet octobre déclinant, je ne le sais, et me pose tant de questions ! Est-ce une note de mélancolie face à la saison qui passe, ou est-ce une pensée d'admiration que vous voulez exprimer devant la splendeur de ces journées ensoleillées ? La pureté du lac et la majesté des Alpes sont tellement éclatantes que les yeux attentifs demeurent émerveillés devant ce panorama grandiose.

Vous-avez plutôt dire les inévitables tracasseries que fait surgir, pour beaucoup, l'approche de l'hiver ? La morte-saison est lourde à porter pour les épaules courbées et les corps fatigués. Ceux qui sont à l'automne de la vie redoutent l'hiver et ses frimas. Serait-ce cela votre désir, votre pensée, chers lecteurs et lectrices ? Puisque je ne peux le savoir d'une façon certaine, je vais, en votre compagnie, une fois de plus, errer dans les replis du temps. L'automne qui flamboie en ce moment passera... comme toutes choses doivent passer et revenir ! Tout est recommencement dans le travail, la méditation et la création. Il faut recommencer sans cesse, que ce soit pour forger l'objet ou le cœur de l'homme ; rien n'est jamais achevé, rien n'est jamais parfait. La vie est faite de jours qui succèdent à d'autres jours, et dans chacun d'eux, il faut remettre l'ouvrage sur le métier. Il y a des erreurs, des imperfections, des troubles, des harmonies rompues ; et le devoir comme le désir de l'humain c'est de chercher sans cesse à corriger son existence, sa façon d'être et de vivre.

C'est aussi, au cours du temps qui s'écoule, savoir cultiver sa faculté de percevoir la joie ou la peine d'autrui pour devenir sensibles à ses besoins tant affectifs que matériels. Le printemps et l'été, l'automne et l'hiver de la vie, ne sont pas trop longs pour pouvoir réaliser cela ! comme dans la nature, les quatre saisons ont leur raison d'être.

Faire et refaire, former et retoucher, créer et polir et repolir encore, un objet... une vie... tout est semblable dans les recommandements ! La vôtre, la mienne, celle des voisins comme celles des autres, sont des vies sans cesse corrigées, redressées par le suprême Artisan.

On avance, on recule, on court puis on s'arrête ; on tombe et on se relève ! La course n'est pas finie, il faut recommencer avec persévérance, foi et espérance. L'histoire se répète, les saisons se succèdent, l'être humain se retrouve à travers le temps. La jeunesse ressemble à une autre jeunesse ; demain elle sera adulte, comme d'autres adultes. Et tout continuera et recommencera parce qu'il faut que se forme, au sein de la société d'aujourd'hui, les hommes de demain. Il faut un temps et d'innombrables recommencements. Et cette loi de qui nous dépendons tous est valable aussi bien dans le domaine matériel, dans les plus humbles tâches qu'il faut accomplir chaque jour, que dans le domaine intellectuel et spirituel.

Les recommandements sont logiques, indispensables, et pleins d'enseignements. La nature ne nous le révèle-t-elle pas d'une façon frappante, au cours des saisons ? Votre pensée, la mienne, sont une continuité de celles qui furent, un prélude de celles qui viendront. Eternel renouvellement des hommes et des choses, nécessaires recommencements.

Anne des Rocailles

COUVET

Succès d'une exposition

(sp) Dimanche soir a pris fin, à la salle de spectacles, la 3^e exposition d'artisanat romand, A.R.C., 1971. Ce rendez-vous bisannuel, organisé par la Société d'émulation du Val-de-Travers, a largement dépassé les résultats de 1967 et 1969 : 48 artisans et un libraire étaient présents ; plus de 5000 personnes ont visité l'exposition ; le chiffre d'affaires global a pratiquement doublé par rapport à celui d'il y a deux ans ; le bar, ouvert en faveur des camps de vacances de Champ-Petit, a lui aussi connu une fréquentation record. Mais il importe de souligner la valeur morale d'une telle manifestation qui, non seulement redonne à l'artisanat sa place dans la cité, mais encore attire à Couvet et au Val-de-Travers de nombreux visiteurs de l'extérieur ; de mémoire de Covasson, on avait rarement vu autant de voitures stationnées sur la place des Collèges et le long de la Grand-Rue que dimanche après-midi ! Face à une telle réussite, une réédition de l'A.R.C. en 1973 est envisagée.

Assemblée des comités de l'UGVT

Les comités de district et technique de l'Union de gymnastique du Val-de-Travers ont siégé à Couvet, sous la présidence de M. Robert Jeanneret. Ils ont fixé l'assemblée annuelle des délégués de l'Association régionale au 12 novembre à Saint-Sulpice. L'ordre du jour de cette séance a été établi et chaque point commenté. L'assemblée entendra les rapports des organisateurs de la 4^e fête des individus de Saint-Sulpice. Elle fixera le lieu et les dates de la 4^e fête de district de l'UGVT de 1972. La part de bénéfice de la fête des individus revenant à l'UGVT (2005 fr. 40) va au fonds pour l'achat d'une nouvelle bannière de l'Association régionale qui fêtera en 1974 son 100^e anniversaire.

Des promeneurs et... des autos par centaines

(c) Rarement on aura vu autant de promeneurs et de pique-niqueurs sur les hauteurs du Jura en ce dimanche d'octobre. Entre les Plânes et le Soliat, ils furent par centaines à descendre de leurs voitures pour faire un tour dans les pâturages et s'arrêter pour déjeuner. Au Soliat, le parc de voitures était impressionnant à voir : plus de 100 automobiles. Des deux côtés du mur bordant le cirque du Creux-du-Van, c'est par dizaines et centaines que des personnes ont admiré un paysage automnal au plus bel effet.

Conséquence de cette intense circulation : au Bois-de-Croix, entre Couvet et Travers, la file de voitures vers 18 h, arrêtée devant les feux du chantier de la T10 s'étendait jusque dans le village de Couvet, sur plus d'un kilomètre ! La patience des automobilistes et de leurs passagers a été mise à rude épreuve...

Le Samouraï-Club battu de justesse

Dimanche matin, le club de judo « Samouraï » de Fleurier-les-Verrières, dirigé par M. Charles Berner, de Couvet, s'est rendu à la Chaux-de-Fonds pour disputer une rencontre contre le Judo-club de cette ville. Les Chaux-de-Fonds étaient représentés par Benadoche, D. Perret, Jamoli, Ph. Schaad, Rickli, C. Perret, Matthey, Queloz, Martinielli, Siegfried, Jacot, J.-D. Schaad, Castioni, Descombes, Meyrat et Jeannomon, le « Samouraï » par Sonia Troyon, Garin, Berner, Faton, B. Haldi, Christen, Ulrich, Y. Troyon, M.-F. Troyon, Ktatch, Roulin, Zumbach, Vincent, Grandjean, B. Zumbach et J. Haldi.

Le Judo-club de la Chaux-de-Fonds a battu le « Samouraï » par 17 à 15 soit par 8 victoires à 7 alors qu'une partie est restée nulle. C'est un beau succès pour le club Fleurier-les-Verrières, en raison de la valeur de son adversaire. Cette rencontre fut suivie pour les membres du « Samouraï » d'un pique-nique à la Combe-Girard, puis d'une compétition individuelle Pierrefontaine-les-Varans (France).

Bernard Zumbach est sorti premier dans la catégorie de 55 à 65 kg. Johnny Haldi s'est classé 3^e et Coco Vincent 4^e dans la catégorie de 47 à 55 kg. Tony Flatton et Diego Ulrich ont participé au troisième tour éliminatoire. Bernard Haldi, Yves Troyon, Louis Ktatch, Christian Zumbach, Roger Grandjean et Alain Christen au deuxième tour éliminatoire.

Pour le mois prochain, le « Samouraï-club » a mis au point un programme chargé. En effet, le 9 novembre à la salle de gymnastique de Longeueve, à Fleurier, se déroulera le passage des ceintures, puis une semaine plus tard, au même endroit, le championnat interne du club en catégories a, b, c, d, et e. Les finales auront lieu aux Verrières le 20 novembre. Le premier de chaque catégorie recevra une plaquette, le deuxième et le troisième aura lieu un tournoi franco-suisse, auquel ont été invitées les équipes de Besançon, Champagnole, du Russey, d'Yverdon, de Saint-Blaise, de Couvet et où le « Samouraï » sera représenté par deux équipes.

Les temps de compétition a été fixé à 2 minutes à tous les échelons. Le classement s'établira à l'addition des victoires acquises par les combattants d'une même équipe. En cas d'égalité, le barème des points départagera. Et en cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur est celle qui aura concédé le moins de matches nuls. G.D.

Championnat cantonal de volleyball

Deux équipes d'enseignants du Val-de-Travers, (masculine et féminine) participent au championnat cantonal de ligue B. Ces enseignants font partie d'un groupe composé d'équipes de la SFG Boudry, de la SFG Bevaix II, du groupe sportif de Marin, de la SFG Hauterive, des gyms-hommes de Fleurier et de la SFG Colombier II. Jeudi soir, à Couvet, les enseignants du Vallon (équipe composée de Bastardoz, Gysin, Strahm, Zumbach, Perrin, Briquet, Weil et Tuller) ont battu par 15-11, 15-11, 1-15 et 15-9, la SFG Bevaix II. L'équipe des enseignants jouera dans un groupe formé de la SFG Boudry, de la SFG Bevaix, de l'EPF Pesoux, de la SFG la Courde II et de la SFG Amis-gyms de Neuchâtel. Les enseignants disputeront leur premier match de championnat lundi à Boudry. Fyj

CARNET DU JOUR

Musée Rousseau, Môtiers, ouvert.
Pâtinoire de Fleurier, ouverte.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance, de jour 61 12 00, de nuit 61 13 28.
Hôpital de Couvet, 63 25 25, de Fleurier 61 10 81.
Fleurier, service du feu 61 12 04 ou 18.
Détachement de gendarmerie 61 14 23.

Avis mortuaire

Madame Jean Vuillermot-Montandon, à Môtiers ;
Madame et Monsieur Georges-Henri Matthey-Vuillermot, consulat de Suisse, le Cap ;
Madame et Monsieur René Muller et leur fils Jacques, à Môtiers,
ainsi que les familles Vuillermot, Clerc, Montandon, parentes et alliées en Suisse et en France,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean VUILLERMOT

leur très cher époux, père, beau-père, oncle, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 80^e année, après une longue maladie.

Môtiers, le 25 octobre 1971.
(Rue du Château)

Eternel ! je cherche en toi mon refuge ;
Que je ne sois jamais confondu !
Vraie la justice, sauve-moi et délivre-moi !
Ps. 71.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le jeudi 28 octobre, à 15 heures.
Culte principal en l'église de Môtiers, à 13 h 30.
Rendez-vous directement à l'église.

AVIS DIVERS

COMPTOIR COVASSON Salle de spectacles - COUVET

VENDREDI 29 - SAMEDI 30 - DIMANCHE 31
de 13 h 30 à 22 heures

Nous vous présentons durant ces 3 jours

- Ameublement
- Appareils
- Habillement ménagers
- Automobiles
- Radlo TV
- Machine à coudre
- Photo - Ciné
- Librairie-Papeterie

...l'occasion de choisir en toute tranquillité vos cadeaux de fin d'année.

Tea-room au profit de Champ-Petit
Grande tombola gratuite. 1 tirage chaque soir.
Magnifiques lots.

Pour vous servir :
Photocopie rapide
self-service
25 c. la pièce

Schelling

photo
Fleurier
tél. 61 18 38
Magasin spécialisé
Libre choix

Publicité dans la FAN = efficacité
Demandez la visite de notre représentant à Fleurier.
Tél. 61 15 22.

VENDREDI 29 OCTOBRE 1971...

COUVET vivra sa 520^{me} foire...



Pharmacie BOURQUIN
Au service
de votre SANTÉ
COUVET Tél. 63 11 13

BROWN-BOVERI vous propose :

CONGÉLATEUR 220 l - Fr. 495.-

Représentant pour le Val-de-Travers :

elexa

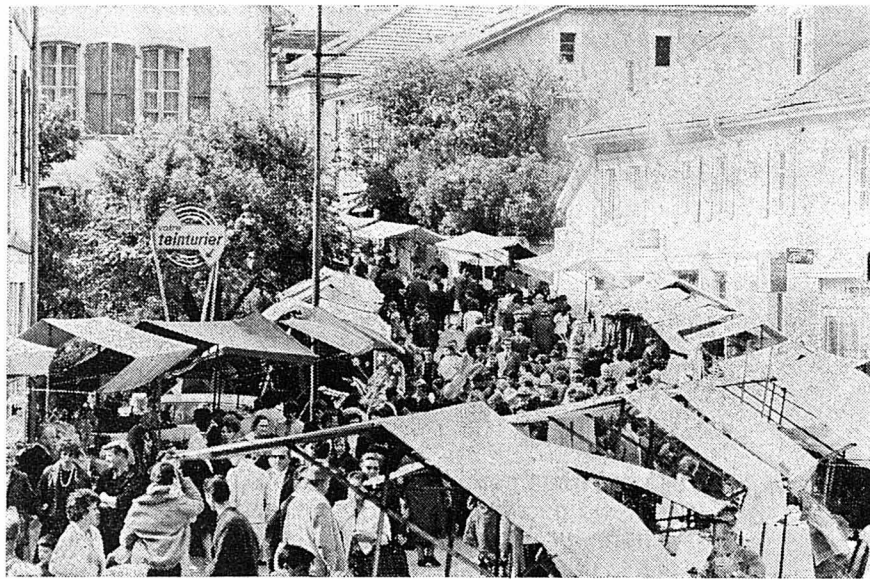
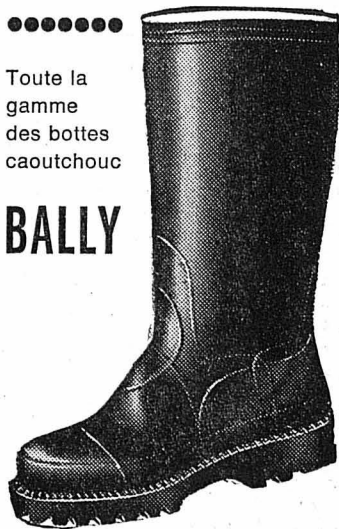
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
Rue du Quarre 4 - COUVET
Tél. 63 23 71

Chaussures Yersin

succ : CHARDONNENS
COUVET — Tél. 63 15 15
Place des Halles 3

Toute la
gamme
des bottes
caoutchouc

BALLY



La Grand-Rue de Couvet un jour de foire.

(Photo Schelling)

SIEMENS

appareils ménagers
vos infatigables serviteurs

en vente aux
SERVICES INDUSTRIELS — COUVET

Place des Collèges

Tél. (038) 63 12 24

Demain vendredi 29 octobre, Couvet vivra sa 520^{me} foire, celle d'automne pour être plus précis. De bon matin, les forains installeront leur marchandise sur les bancs mis en place par les services de la commune. La Grand-Rue sera cancellée et la circulation, depuis la place des Halles, sera détournée par la rue Emer-de-Vattel.

260 ans ! Tel est l'âge de la foire de Couvet. La tradition ne se perd pas, malgré tous les changements intervenus dans notre façon de vivre, surtout au cours de ces vingt dernières années.

« Faire la foire » pour les Covassons, pour les gens du Val-de-Travers et ceux des montagnes en particulier, c'est une attitude, une manière d'être qui ne peuvent se décrire tant l'ambiance entre les deux côtés de la Grand-Rue chère à Jules Baillois est particulière et caractéristique. En fait, cette Grand-Rue de Couvet prend une allure moyenâgeuse deux fois par année, les derniers vendredis de mai et d'octobre, selon une décision du Conseil général du 6 décembre 1968. Comme on ne travaille plus le samedi, ni dans les fabriques, ni dans les bureaux, ni dans les écoles, le week-end est prolongé grâce à la foire.

En effet, demain vendredi, les élèves des classes primaires et préprofessionnelles auront congé toute la journée ; les employés de l'administration communale et ceux d'une grande usine de la place ne travailleront pas l'après-midi. Quand on vous disait que le week-end s'allongea à l'occasion de la foire...

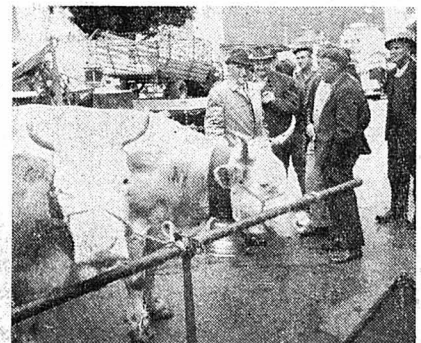
RENCONTRES... ET RETROUVAILLES !

Le grand marché covasson représente une vraie détente dans le train-train quotidien ; c'est l'occasion de rencontres amicales, de retrouvailles ; c'est celle d'évoquer de vieux souvenirs entre gens du même âge. Pour les enfants, c'est le moment de faire une ample provision de nouveautés sur le marché des jouets et de prendre d'assaut les métiers forains installés sur la place des collèges.

« Faire la foire », la tradition le veut, c'est déguster de succulents cornets à la crème ; c'est s'arrêter pour acheter une saucisse grillée ; c'est s'enfiler dans un des restaurants pour y manger un morceau de gâteau au fromage arrosé d'un coup de blanc. La foire, c'est toute une

série d'odeurs caractéristiques et bien sympathiques. Les habitués, commerçants et badauds, se reconnaissent et se saluent. Les nouveaux ont vite fait de s'habituer et de prendre la température de ce grand rassemblement populaire. L'après-midi, on joue des coudes sur les quelques centaines de mètres qui séparent la place des Halles du carrefour de la « Pénétrante ».

Comme à chaque foire, un banc installé en faveur des missions vendra des gâfres, fabrication « maison ». Cette année, des billets de loterie seront vendus en faveur de la Fête cantonale des pupilles et pupillettes qui se déroulera à Couvet en juin 1972 ; les responsables espèrent que le public réservera un bon accueil aux vendeurs et vendeuses. Un banc est



Le marché au bétail, bien que réduit, n'a pas perdu son intérêt !

réservé pour l'Union des jeunes du Val-de-Travers ; l'occasion sera belle de soutenir les efforts de notre jeunesse.

UN JOUR-PAS-COMME-LES-AUTRES

Pour reprendre une nouvelle fois l'expression chère à Jules Baillois, on dira que « ceux qui n'ont pas vu Couvet un jour de foire, n'ont rien vu ! ». On vous conseillera aussi de faire un tour, le matin, sur la place de la Gare RVT pour suivre le marché au bétail et donner un coup d'œil aux machines agricoles. Et si le cœur vous en dit, vous terminerez « ce jour-pas-comme-les-autres » par un tour au carrousel ou dans les restaurants qui organisent en soirée des bals publics. Gens de chez nous et d'ailleurs, bonne foire ! Comme ses devancières, la foire d'automne 1971 vaut le déplacement. Vous ne regretterez pas votre temps !

F. J.



La foire, pour les petits enfants, c'est souvent un jouet... ou un ballon ! (Avipress Fyj)



Chaînes d'ail en quantité pour la foire d'automne.

(Avipress Fyj)

EHINGER

TEINTURERIE D'YVERDON
VOTRE TEINTURIER

Fleurier

Tél. (038) 61 25 55

Couvet

Tél. (038) 63 12 35

GRIZE

COUVET
Tél. 63 22 06

MEUBLES NEUFS DE FABRIQUE

Armin Ritz

Maîtrise fédérale

Sellier - tapissier
TAPIS - RIDEAUX

Saint-Gervais 21

COUVET

Tél. 63 16 57

BOUCHERIE

S. JEANNET

Prix et qualité

Couvet
Môtiers
Noiraigue



Faites de la saison froide une saison chaude

Chauffages à mazout : SOMY dès Fr. 348.—

Radiateurs à gaz, infra-rouge ou catalyse : Rochat, EVALUX
Radiateurs électriques : Kœnig à huile, Rotel, Solis.

Humidificateurs électriques Turmix, EGRO.



QUINCAILLERIE - CHAUFFAGE - MÉNAGE

COUVET



COUVET

Le discount
de la Grand-Rue

Le supermarché
rue Emer-de-Vattel

LE CASTEL

Montres dès Fr. 44.—
automatique dès Fr. 78.—

Grand choix en bijouterie

MARTINET

COUVET Tél. 63 10 92

Pour tous vos problèmes
capillaires !!!

Adressez-vous à :

Coiffure R. Guyot

Grand-Rue 30 Tél. 63 12 33
COUVET Tél. 63 10 14

Capilliculteur agréé
de la biochimie esthétique
CAPILO - PARIS



Toute la gamme des calorifères

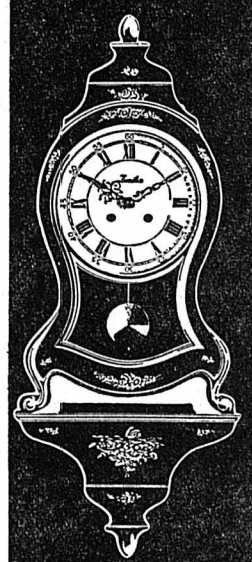
Qualité - Prix - Sécurité

Grande exposition - Voyez nos vitrines

J. SIMONIN & FILS - Couvet

Spécialistes du chauffage en tous genres

ZENITH



L'assortiment
des pendules
neuchâtelaises
chez :

Horlogerie-bijouterie FIVAZ
Emer-de-Vattel 3
2108 COUVET Tél. 63 11 37

YVES PILLER
Chavannes 13
PENDULES
BIJOUTERIE
Vente + Réparation
Ouvert l'après-midi

A vendre
jeunes
teckels
pure race,
pedigree. Très beaux
animaux, sains,
250 fr.
Tél. (021) 24 22 15.



BATTERIES
20%
moins chères

Garantie 18 mois
(Contrôle de batteries
gratuit avec appareils
électroniques)
Accu-service
B. CHAPPUIS
Serroue - Corcelles
Tél. (038) 31 15 69
Succ. de M. D. Borel,
à Pesoux

Transformation et
réparation de man-
teaux et vestes de

DAIM
et
CUIR

mouton
retourné
R. Poffet, Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 25 90 17.

A donner, contre
bons soins :

- loulou blanc**
une année ;
 - berger allemand**
six mois, femelle ;
 - setter anglais**
dix-huit mois,
femelle ;
 - berger allemand**
une année, femelle ;
 - bouvier croisé**
une année, mâle,
très grand.
- Amis des bêtes.
Tél. (038) 61 17 76.
Appeler dès
13 heures.



Pubaco Blomet

Gonset



*Une femme
qui fait des achats
à notre rayon
de confection pour dames
est toujours plus élégante
en sortant...
qu'en entrant.*

**chez
Gonset,
vous êtes
chez
vous**

Voilà qui nous comble d'aise, mais ne nous
surprend pas. Nous nous faisons un point
d'honneur à présenter des jolies choses,
des robes, des jupes, des blouses,
rien que des nouveautés.
Et cette saison, en plus, notre sélection
de manteaux est remarquable. Pas de la grande série.
Des modèles originaux glanés ici et là dans de
nombreux pays auprès de créateurs talentueux.
Et si vous pensez que c'est cher,
observez justement le sourire d'une cliente
qui quitte notre rayon de confection.
**Vous verrez; sa joie d'avoir trouvé
ce qu'elle désirait se double de la satisfaction
d'avoir ménagé son budget.**



CE N'EST PAS NOUS QUI LE DISONS...

Un libéral avoue :

« La représentation socialiste au Conseil des Etats (2 sur 44)
est aujourd'hui disproportionnellement insatisfaisante. »
M. J.-F. Aubert (Radio 18.10.71)

Un radical affirme :

« Dès l'instant où certains partis ont décidé de s'unir pour
présenter les mêmes candidats (...), il va de soi que ce n'est
plus un choix de personnes qu'on propose. On met ces per-
sonnalités au service d'une politique de partis qui est d'obtenir
les deux sièges du Conseil des Etats ».
M. M. Favre (Grand conseil 19.5.71)

PIERRE AUBERT au Conseil des Etats

parti socialiste

GODET
VINS
Auvier

L'IMPRIMERIE
CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tiennent
à la disposition
des industriels
et des
commerçants
son matériel
moderne
pour exécuter
tous les travaux
en typographie
et en offset

A vendre
TABLE LOUIS XIII
870 fr.

CHAISES LOUIS XIII
rembourrées 250 fr.

Secrétaire Empire ; fauteuil, guéri-
dons Louis XIII ; guéridons, bu-
reau dos-d'âne, secrétaires Louis
XVI ; fauteuils, commodes, ban-
quettes, secrétaires Louis XV ;
bahut, chaises neuchâtoises,
chevets, repose-pieds, etc.
Magasin ouvert le samedi de
14 à 17 heures.

M. Ritter, meubles de style,
ch. de la Pacotte (route du haut),
Auvier. Tél. 41 23 90.

COMMERCES
OFFRES ET DEMANDES

Je cherche à reprendre

boulangerie-pâtisserie

(achat immeuble éventuel).

Adresser offres écrites à FO 2446
au bureau du journal.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité.
Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

PROFESSIONS MÉDICALES AUXILIAIRES

MARIE-CATHERINE BOREL
PHYSIOTHÉRAPEUTE

ouvre un cabinet privé de physiothérapie
à l'avenue de la Gare 4, à Neuchâtel

Tél. 24 42 88

en cas de non-réponse : 25 33 54

rééducation, gymnastique médicale,
massages, extensions vertébrales,
électrothérapie, fango

elle reçoit sur rendez-vous et sur prescription médicale
Diplômée de l'École de physiothérapie de Lausanne (1966),
elle a travaillé à
l'hôpital des Cadolles et à l'hôpital Pourtalès

NOTRE FEUILLETON

L'ANGOISSANTE ÉNIGME

par
SUZANNE CLAUSSE

— Vous pouvez monter auprès de votre amie Madame.
Mais ne restez que quelques minutes. Elle est faible et encore
sous l'influence des calmants. Ne vous effrayez pas...

Pensif, il revint jusqu'à son bureau. Le tourment qui le
harcélait, contractait dans un climat d'équilibre et de paix.
Le bungalow fleuri où elle l'attendait tous les soirs, repré-
sentait pour lui un havre de douceur incomparable. Sa fatis-
me le quittait dès qu'il apercevait son toit incliné, l'allée
vaste et sablée entre les beaux arbres dressés. Ce logis char-

CHAPITRE III

— Chéri! qu'as-tu? Je te trouve bien soucieux depuis deux
jours... Si tu as des ennuis, il faut me le dire! Avec toi,
tu le sais, je veux tout partager: bonheurs et soucis, peines
et joies...

Béregère ne quittait pas son mari des yeux. Il pouvait y
lire l'anxiété qui la taraudait. Jamais, depuis qu'ils étaient
mariés, il ne lui avait donné de sujets d'inquiétude. Leur
existence se déroulait dans un climat d'équilibre et de paix.
Le bungalow fleuri où elle l'attendait tous les soirs, repré-
sentait pour lui un havre de douceur incomparable. Sa fatis-
me le quittait dès qu'il apercevait son toit incliné, l'allée
vaste et sablée entre les beaux arbres dressés. Ce logis char-

ÉDITIONS DU DAUPHIN

mant, ils l'avaient choisi tous les deux, embelli chaque jour,
ils s'y sentaient pleinement heureux.

Devant les grands yeux troublés qui fouillaient les siens,
Simon se reprit. Il ne fallait pas que Béregère connût la
menace qui pesait sur leur bonheur. Il devait porter seul un
tel fardeau.

— Ne t'inquiète pas, je traverse une période difficile...
— Ta blessée, n'est-ce pas?
— Oui, reconnut-il, le cœur houleux.

— Tu crains de ne pouvoir la sauver?
Incapable de répondre, il acquiesça d'un signe de tête et
ce fut elle qui poursuivit:

— Tu as fait certainement tout ce qu'il était possible
d'accomplir... Alors, à quoi bon te torturer sans trêve? Lais-
se à Dieu le soin de conclure...

Sa voix douce, apaisante, mettait un baume sur sa plaie
secrète. Sans le savoir, elle prononçait les mots qu'il fallait.
« Laisse à Dieu le soin de conclure ». Toute la sagesse du
monde était enclose dans cette phrase si simple. Que ferait-
il de plus, lui, l'homme, le savant, qui ne pouvait aller au-
delà de ses connaissances? Il l'attira contre lui d'un geste
plein de tendresse. Sa main caressa les beaux cheveux on-
dés, si clairs dans le contrejour, tandis que son regard rejoignait
le jardin silencieux, les massifs polychromes encore emperlés
de la pluie nocturne. Par la fenêtre ouverte, l'odeur puis-
sante des fleurs mêlées arrivait jusqu'à lui. Le soleil ne par-
venait pas à percer la brume matinale et ce paysage voilé,
d'une mélancolique poésie, lui semblait le cadre rêvé pour
son tourment secret.

Se détachant doucement du bras qui la retenait, Béregère
demanda soudain:

— Mais cette pauvre femme est-elle sans famille?
Il eut de la peine à éclaircir sa voix:

— L'amie chez laquelle elle est descendue pour le temps de
son séjour en France, est venue la voir hier. Elle m'a appris,
que ma blessée était veuve.

— Pauvre femme! C'est triste d'être ainsi entre les mains

d'étrangers! Enfin, j'en suis sûre, tu feras tout pour la sau-
ver.

Simon ne répondit pas immédiatement. Cette conversation
lui était, pour des raisons inavouables en cet instant, très
pénible. Il soupira puis, soulevant d'un geste las sa puissante
épaule, il murmura:

— Nous verrons bien!

Son visage aux traits purs et sévères venait de se durcir.
Béregère n'insista pas. Elle connaissait ce repli soudain qui
posait un masque impénétrable sur cette belle physionomie
d'homme dont elle possédait cependant toutes les expressions.
Elle l'accompagna sans mot dire jusqu'au garage, le regarda
sortir sa voiture puis stopper un instant pour lui donner un
dernier baiser.

— Mange bien et ne te tourmente pas, recommanda-t-il.

Il lui sourit encore avant de prendre le tournant. Elle ne vit
que ce sourire sans remarquer la tristesse de ses yeux et re-
vint, songeuse, vers sa demeure.

Sur la route, n'ayant plus à se contraindre, Simon se livra
tout à ses pensées moroses. Le passé s'emparait à nouveau
de lui et les souvenirs, comme un flot brutalement libéré,
déferlaient sur son cœur tourmenté.

XXX

Bien qu'elle eût enfin recouvré sa santé. Ethel demeurait
cependant fragile et restait de longues heures taciturne. En
vain, Simon s'efforçait-il de la distraire. Elle lui opposait
une passivité décourageante qu'il supportait de plus en plus
difficilement. Un soir qu'il l'avait trouvée plus silencieuse que
de coutume, une colère soudaine s'était emparée de lui.

— Expliquons-nous une fois pour toutes, Ethel, car je ne
peux continuer de vivre dans une telle atmosphère. Que tu
aies du chagrin d'avoir perdu notre petit enfant, qui ne le
comprendrait mieux que moi puisque je partage ta douleur.
Mais nous sommes jeunes, rien n'est encore perdu de ce côté...

Elle l'avait regardé avec de grandes prunelles dilatées. Puis
elle s'était mise à pleurer. Comme il demeurait sans réac-

tion devant ses larmes, elle avait fini par se calmer d'elle-
même et par murmurer:

— Je voudrais te demander quelque chose, Simon...

— Oui... Et bien? De quoi s'agit-il?

— Je crains que tu n'en sois peut-être fâché, mais je vou-
drais pouvoir aller passer une quinzaine de jours à New-
York.

Pensif, il n'avait pas répondu tout de suite. A la vérité,
il pesait calmement le pour et le contre.

— Si ce n'est que cela, c'est facile à arranger. Un seul
inconvenient: je ne pourrai t'accompagner. Je viens d'être
nommé chef de clinique et le moment serait mal choisi pour
délaisser mes nouvelles fonctions.

Après si longtemps, il revoyait encore la lueur de satisfac-
tion intense que les longs cils bruns, rapidement abaissés
devant ses yeux n'avaient pu tout à fait lui dissimuler. Avec
un coup au cœur, il avait alors compris que loin de souffrir
de son absence elle en ressentirait, au contraire, un allège-
ment mystérieux...

L'espace d'un instant, il avait failli revenir sur son accep-
tation, lui opposer des arguments de dernières minutes. Mais,
sans qu'il s'en fût peut-être très bien rendu compte, sa pas-
sion pour elle avait subi la lente érosion de ces jours faits
de mille piqûres, de mille petites déceptions, d'amertumes,
de repliements, d'efforts inutiles, de concessions secrètes, décou-
ragerantes. L'amour, pour s'épanouir, a besoin de tendresse de
compréhension mutuelle. Il ne peut vivre dans un climat de
lutttes sourdes et constantes. Certes, Mme Valbrègne mère,
avait une grande part de responsabilité dans une telle défail-
te, mais Ethel n'en était pas moins fautive. En s'enfermant
dans sa tour d'ivoire, elle ne lui avait été, moralement, d'au-
cun secours. Cette façon d'ignorer le problème, de laisser
Simon se battre seul, de vivre comme si tout cela ne la concer-
nait plus, reflétait une indifférence de cœur qu'il avait fini
par ressentir profondément.

(A suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

AU THÉÂTRE ABC

Anouilh et Adamov par «l'Avant-Scène»

«Le professeur Taranne», d'Adamov, est une pièce charnière de l'œuvre de cet auteur. Créée en 1953, c'est un rêve transcrit sans recherche. Taranne est un homme célèbre, qui a une chaire à l'université et dont les travaux sont connus au loin. A travers ses contacts avec la police, puis avec la gérante et sa sœur, une autre réalité s'esquisse peu à peu. Désorienté dans une société où il n'est rien, il s'est créé une identité de célébrité mais, par une petite fêlure, le mirage se brisera et seule la solitude restera.

Le texte est simple et concis, les situations nettes, sans verbiage. Avec les comédiens bâlois, l'ensemble est des plus lisibles, incarnant l'homme frisant la folie dont le rêve se brise au contact des réalités.

Dans «L'Orchestre» de Jean Anouilh, le comique est fait de sourires pincés. Un orchestre n'est composé que de femmes, excepté le pianiste. Dès que les instruments s'arrêtent ne restent que des femmes aigries; l'une a des problèmes d'amante trompée, l'autre passe son besoin d'autorité sur sa vieille mère; le chef d'orchestre tient plus de la vipère que de la femme et le pianiste, espèce de masque inerte, posera sa tête sur l'une ou l'autre poitrine maternelle, avec l'excuse que son âme d'artiste cherche avant tout le repos. L'accumulation des mesquineries tourne parfois au drame et le suicide, par jalousie, de l'une des musiciennes portera au tragique ces aspects grotesques de la vie.

Le texte d'Anouilh peint très bien le quotidien fait de mille petits ennuis. Les comédiens à l'aise par la diversité des rôles, savent camper le grotesque sans tomber dans la vulgarité. Chacun joue de manière précise, réussissant de réelles performances si on songe qu'il s'agit d'amateurs.



Réflexions sur la Suisse de demain

par CARLOS GROSJEAN

Conseiller d'Etat, Conseiller aux Etats. 42 ans, marié, père de deux enfants.

L'imagination au pouvoir, a-t-on dit un jour. Phrase superbe écrite par une main anonyme sur un mur de la Sorbonne, phrase que devrait se rappeler journalièrement tout homme politique digne de ce nom en cette fin du XXe siècle. Malheureusement, l'invocation mimétique des doctrines l'emporte fréquemment, grâce à la force d'inertie des idées toutes faites et des imbecillités acquises. Dans la jeunesse comme dans la vieillesse, à tout âge, l'on constate trop souvent cette ombrageuse fidélité à des dogmes, à des notions, à des querelles dépassées. Et pourtant, qui oserait soutenir que le monde d'aujourd'hui est semblable à celui d'hier ?

On ne croit plus aux bienfaits du libéralisme intégral. Quant au Saint Graal communiste, il est devenu un concept d'une telle pureté, qu'il est impossible de l'insérer dans une société sans provoquer la famine chez ceux qui la composent. En sus, il assume l'hospitalité dans une clinique psychiatrique pour les esprits forts qui osent se plaindre. Si l'on voulait bien pratiquer enfin une politique scientifique, le peuple demanderait aux partis non pas seulement un programme, mais l'examen critique du travail accompli. L'efficacité voudrait que l'on analysât ce qui a été fait. Nous autres, Radicaux, sommes prêts à rendre des comptes au Souverain, à montrer ce que nous avons fait depuis des années, avec opiniâtreté. Le peuple neuchâtelois ne verra pas sa jeunesse dans des écoles trop étroites, sans laboratoires et sans séminaires. Le travail dans les usines, dans les ateliers, à la campagne est suffisamment abondant pour qu'on en appelle à la collaboration indispensable des étrangers. Le niveau de vie, dans notre pays, est un des plus élevés du monde. Nos moyens de communication permettent d'envisager avec sérénité les échanges culturels et commerciaux. La solidarité humaine n'est pas un vain mot puisqu'elle est concrétisée par une politique sociale dynamique, à l'avant-garde des réalisations. L'adage «il n'y en a point comme nous» est aussi sot que les mines attristées et le masochisme intellectuel de certains prétendus penseurs de notre époque. Bien sûr, on ne saurait rêver d'une communauté sans proches et sans orages. Et puis, malgré notre bon vouloir, nous ne réussissons pas toujours à résoudre immédiatement les problèmes nouveaux qui se posent. Car nous vivons dans une période qui connaît la mutation de notre civilisation sous l'effet du développement scientifique et des dimensions nouvelles de notre société. Et cette évolution nous paraît si peu réversible qu'il n'y a pas à résister, mais bien à chercher à comprendre, les phénomènes pour les dominer. Etre Radical, dans les années prochaines, signifie surtout être animé d'une éthique, d'un état d'esprit hostile à toute phraséologie, à toute imposture. Nous aurons le souci constant d'empêcher l'homme de devenir esclave. Esclave des idéologies simplificatrices, des empires économiques, d'une technique oppressante, d'une intoxication des esprits et des corps.

● LE PARTI RADICAL

un parti fort pour une Suisse forte.

Groupe scolaire des Foulets: bientôt la deuxième étape

Le Conseil général s'ouvrira à nouveau le 4 novembre à 18 h 15, avec un ordre du jour qui, s'il ne comporte que deux points, n'en est pas moins important. On note déjà un rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de 60.000 fr. pour l'aménagement d'un laboratoire, puis un autre à l'appui d'une demande de crédit de 1.350.000 fr. pour la construction de la seconde étape du groupe scolaire des Foulets.

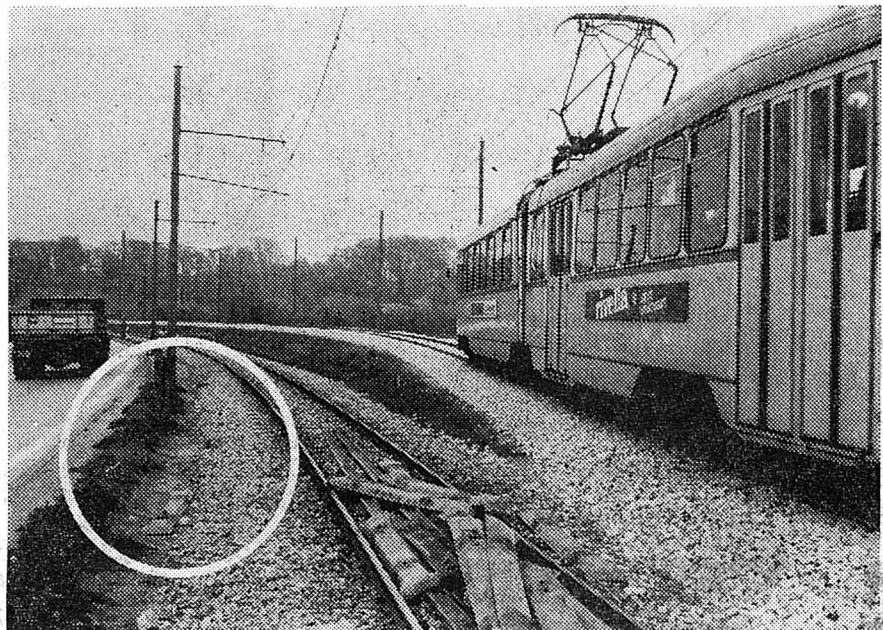
Collisions

Hier vers 7 h 15, un camion piloté par M. J.-P. H., de la ville, empruntait l'arrière sud du «Pod» en direction est avec l'intention d'obliquer à gauche au carrefour de la Métropole pour emprunter la rue des Armes-Réunies. Le chauffeur n'a pas accordé la priorité de droite à une auto conduite par Mme M.-R. Z. de la Chaux-de-Fonds. Dégâts.

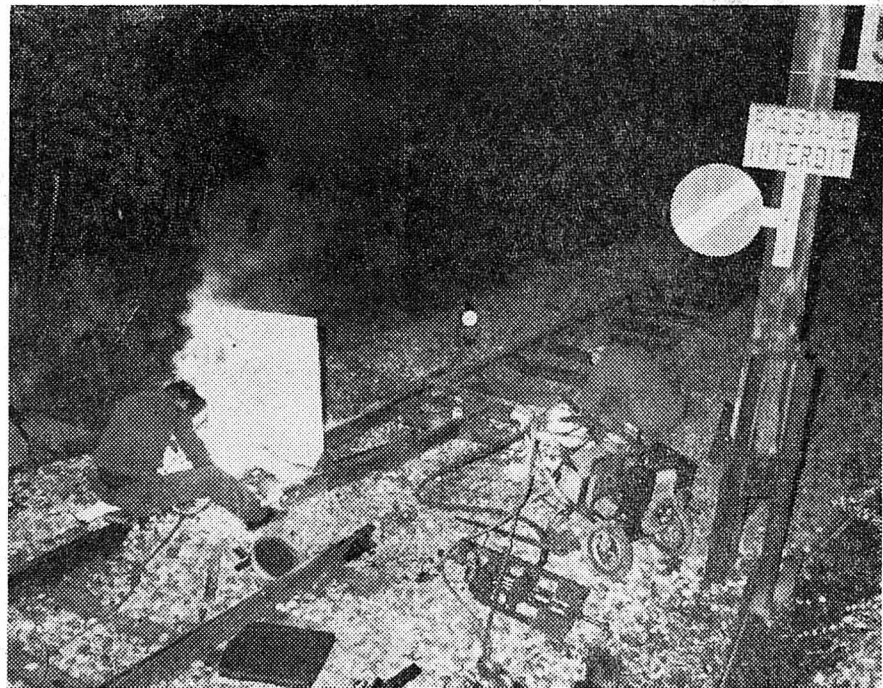
Vers 12 h 20, une auto pilotée par M. P.-A. G., de la Chaux-de-Fonds, circulait hier sur la place de l'Hôtel-de-Ville en direction ouest. A la hauteur de l'immeuble No 6, le conducteur n'a pu s'arrêter derrière une file de véhicules. Collision en chaîne avec les voitures de Mlle C.-L. M., de Fontaines, et de M. R., de la ville. Dégâts.

VIGNOBLE

La double voie à Colombier: travaux de jour et de nuit



Les travaux de pose de la double voie, à Colombier, en face de Cescole, sont terminés et, depuis hier, les trams utilisent celle du sud. Le cercle indique l'endroit approximatif où, dès que la N 5 (que l'on aperçoit) aura été déviée à son tour, commença la construction d'un passage. On sait que la future N 5 passera en dessous de la voie du tram remise à son ancien emplacement. La nuit, les ouvriers travaillent sans relâche à la leur des projecteurs. (Avipress - J.-P. Baillod.)



au Jour le jour

Pour les aînés: des repas servis à domicile

La Fondation «Pour la vieillesse» va tenter une expérience cet hiver: fournir des repas consistants aux personnes âgées, repas qui leur seront apportés à domicile.

Si, pendant la belle saison, une promenade est un divertissement et un revitalisant pour nos aînés, les sorties en hiver sont très souvent appréhendées. Le sol est glissant et la crainte d'une chute oblige beaucoup de personnes à rester chez elles. Il faut pourtant se nourrir et on ne trouve pas toujours une voisine pouvant se charger journalièrement des achats.

C'est pourquoi, dans différentes villes suisses, un service de repas à domicile a été créé, qui a rendu déjà d'innombrables services. Les personnes âgées de Neuchâtel pourront elles aussi bénéficier de cet avantage dès le 1er novembre 1971.

Les livraisons se feront le lundi mercredi et le vendredi, avec possibilité de se ravitailler pour deux jours en achetant deux repas. Ceux-ci sont contenus dans des sachets qu'il suffit de mettre dans une casserole d'eau froide puis porter à ébullition pendant dix à quinze minutes, selon les mets. Ces sachets fermés se conservent pendant une semaine au frigidaire ou même simplement dans de l'eau froide ou dans un endroit frais, ceci pendant deux jours.

Il s'agit pour l'instant d'un essai qui durera jusqu'au printemps. La distribution se fera par des gens qui travailleront bénévolement durant cette expérience. Ces repas seront vendus 3 fr. 50, ils comprendront de la viande, un légume ou des pâtes et, au choix, un potage ou une compote de fruits. Seuls les retraités AVS pourront s'inscrire pour ce service de repas à domicile à la Fondation «Pour la vieillesse», rue des Parcs 11, à Neuchâtel. Mais, bien entendu, les cas spéciaux seront eux aussi pris en considération.

Une démonstration aura lieu vendredi en fin d'après-midi, au restaurant du Faubourg. Les indécis pourront déguster les repas prévus et constater qu'ils sont excellents.

Comme est excellente cette initiative pour simplifier la vie de nos aînés!

NEMO

Arêtes! Arêtes! a dit le Conseil général...

QUI N'EST PAS ENCORE AU BOUT DE SES DISCUSSIONS

En ouverture, le président M. Raymond Huguenin, donna lecture d'une interpellation de M. Jean Steiger concernant le problème de la géométrie, interpellation qui sera jointe à celle de M. J.-C. Jaggi sur le même sujet, et traités ensemble. Puis une motion de M. J.-V. Schmidlin: «Les électeurs ayant refusé les crédits demandés pour l'installation d'une signalisation routière lumineuse, c'est-à-dire pratiquement rejeté le plan de circulation, le Conseil communal est chargé de présenter un nouveau rapport à ce sujet avant que la situation ne se dégrade davantage». Cette motion figurera à la prochaine séance.

STADE COMMUNAL

Dans un rapport, les autorités demandent un crédit complémentaire de 53.250 fr. pour la réfection et l'aménagement du stade communal. Il est rappelé qu'une somme de 80.000 fr. avait déjà été allouée pour la transformation en terrain de football. Ce dépassement intervient à la suite d'une nouvelle étude et surtout de difficultés imprévues, comme la présence des fosses en béton qui se trouvaient sous les anciennes pistes de saut et qui doivent être démontées.

Il sera tout d'abord demandé si ce terrain pourra être utilisé tant par l'école voisine que par les jeunes du quartier, par les élèves du Technicum également. On répondra M. Maurice Payot, président du Conseil communal. Il faut mettre à disposition de chacun, des installations pratiques. C'est également le seul moyen de justifier une certaine rentabilité. On s'interrogera aussi sur l'avenir d'un autre terrain, à proximité du parc de sports, qui pourrait devenir un manège. M. Payot toujours, apportera certaines précisions et fera l'historique des pourparlers entre la ville et la société de cavalerie.

JARDIN DE CIRCULATION

Une demande a rallié tous les suffrages: celle ayant trait à la création d'un jardin de circulation en ville. Pour ce faire, un crédit de 69.900 fr. est nécessaire. L'emplacement choisi se trouve à l'est du Parc

Gallet, immédiatement au sud de l'immeuble David-Pierre-Bourquin 57, et à quelques mètres seulement de la patinoire. L'immeuble David-Pierre-Bourquin 57 ainsi qu'une dépendance fourniront les locaux pour l'entreposage du matériel. Signalons qu'une entreprise privée offre 12 vélos et 4 voitures à pédales. Cela permettra de faire démarrer le projet. M. Claude Robert, conseiller communal, a précisé que l'on est efforcé de préserver le site. Seuls deux sapins feront peut-être les frais de la construction. Comme pour la demande précédente, c'est à l'unanimité que le crédit sera accepté.

LE TERRAIN DES ARÊTES

La Chaux-de-Fonds entend soustraire à la spéculation le maximum de terrains. Les Arêtes? Il s'agit d'un endroit situé à l'est de la cité, à proximité d'un quartier en pleine expansion.

Pour l'heure, on désire acquiescer trois parcelles. Une très longue discussion s'engagea. On en vint même au marchandage. Une pause ramena chacun à de plus justes proportions et l'on proposa de retirer de l'ordre du jour le rapport qui reviendra prochainement sur le tapis. Avec certaines précisions.

DU MATÉRIEL POUR LES POMPIERS

La demande d'acquiescer trois lances-canon, une réserve de mousse et des habits de protection pour le corps des S.P., pour le prix de 30.000 fr. aura été suivie à l'unanimité, car la présence de 18 réservoirs d'hydrocarbures à proximité de la ville empêchaient quelques personnes de dormir. Certes, les précautions sont prises mais il manquait encore un matériel efficace d'intervention. En ce moment, précise-t-on, chaque bac est équipé d'une installation de refroidissement et d'extinction. Une station génératrice de mousse permet une production de 28m3 - minute durant environ 20 minutes. Deux lances-canon fixes sont manoeuvrables sur le premier bassin. Les itinéraires d'approche ont été déterminés et des exercices d'interventions des S.P. ont lieu régulièrement.

lièrement. Mais il subsistait des points faibles. Le matériel qui sera acheté, permettra en principe de couvrir ces insuffisances. La dépense totale sera assumée par moitié par la société Igesa.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

- A LA CHAUX-DE-FONDS
 - CINÉMAS. — Corso: 20 h 30, Les Maris de l'an deux (16 ans).
 - Eden: 15 h et 20 h 30, Sur un arbre perché (dès 12 ans en matinée - prolongations).
 - Plaza: 20 h 30, Les 24 heures du Mans (16 ans), prolongations.
 - EXPOSITIONS
 - Vivarium de la Bonne-Fontaine: plus de 200 animaux.
 - Musée d'horlogerie: les collections.
 - Musée d'histoire: sur demande (ouvert le week-end).
 - Musée des beaux-arts: collections et dioramas.
 - Musée des beaux-arts: tous les jours sauf le lundi.
 - Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
 - Galerie du Manoir: dessins humoristiques cubains.
 - Club 44: peintures et dessins de Kurt von Ballmoos.
 - Pharmacie d'office: Forges, avenue Charles-Naine 2, a, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

● AU LOCLE

- CINÉMA. — Casino: 20 h, La Fille de Ryan (16 ans).
- EXPOSITION. — Musée des beaux-arts: M. A.B. Campbell, La Croix-sur-Lutry, peinture.
- Pharmacie de service: Moderne Daniel-JeanRichard 27. Dès 21 h, tél. 17.
- Ferme du Grand Châcot-de-Vent: les œuvres de Latour.

LE LOCLE - LE LOCLE

Petite chronique des Brenets

Noces d'or: M. et Mme René Matthey ont fêté dernièrement leurs nocces d'or, entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière petite-fille. Tous deux sont nés aux Brenets, respectivement en 1899 et en 1898. Ils ont toujours habité le village et ont usé leurs habits sur les bancs de l'école sous la direction de M. Montandon, qui vit toujours. Jusqu'à l'âge de la retraite, M. Matthey a travaillé dans une fabrique de ressorts. Durant 13 ans, il fut ancien d'Eglise et tint la caisse de la paroisse réformée pendant onze années. Il fit également partie du cheur mixte réformé.

Eau: On ne dira jamais assez l'importance des stations d'épuration du Locle et des Brenets qui ont permis aux autorités du village de puiser l'eau dans le Doubs et de la répandre sur les prés dominant la source de Goudebass. Ainsi filtrée par les couches de terrain, elle arrive dans la source où elle est pompée. Certes, l'eau a un léger goût mais elle est propre à la consommation après avoir été bouillie.

On sait que les autorités de Villers, de Morteau et de Pontarlier s'intéressent aux réalisations du Jura neuchâtelois. Puissent-elles entreprendre la construction de stations semblables.

Activités samaritaines: placée sous la présidence de M. L. Besenier, la Société des samaritains a décidé de poursuivre le développement des connaissances en matière de secourisme. Un cours sera organisé pendant 4 semaines, les lundis et mercredis soir. Les moniteurs sont MM. G. Huguenin et L. Besenier pour la pratique, le Dr Billod pour la théorie.

Cyclomotoriste blessé

Une voiture conduite par M. L. Inaebnit, du Locle, circulait hier peu avant 19 heures rue de la Côte. A la hauteur de la Résidence, la voiture a bifurqué à droite alors qu'arrivait en sens inverse un cyclomotoriste piloté par M. N. di Marzo, de la ville. Une collision se produisit. Le cyclomotoriste a été conduit à l'hôpital, souffrant d'une fracture d'un tibia.

OUVERTURE DE LA SAISON DU CINÉ-CLUB

Comme nous l'avions annoncé, le Ciné-club du Locle qui inaugure sa nouvelle saison, a décidé de composer son programme suivant le principe des thèmes. C'est ainsi que le comité a porté son choix sur Polanski ou le cinéma fantastique, le cinéma américain par le western, enfin sur l'évolution du cinéma italien. L'excellent éclectisme qui a présidé à sa sélection devrait lui apporter le soutien massif du public loclois, appui indispensable à la poursuite d'un travail valeureux d'animation cinématographique.

Il est particulièrement judicieux de présenter trois films de Polanski, «Cul-de-Sac», «le Bal des Vampires» et «Répulsion», car cette petite rétrospective permettra de faire le point sur ce cinéaste majeur, dont «Rosemary's Baby» fut la confirmation éclatante et qui prépare un «Macbeth» qui promet de faire couler beaucoup d'encre. Autre option: le western américain; genre maudit, d'un cinéma lui-même tellement incompris des intellectuels surtout.

André Bazin avait sans doute raison de reconnaître dans le western un genre spécifiquement cinématographique. Les grands cinéastes américains s'y sont essayés et la plupart ont laissé des chefs-d'œuvre. C'est que le western constitue la trame idéale pour tisser une réflexion sur l'homme et la société. Le choix de «Willie Boy» ne pouvait être meilleur. En effet Polansky y déploie une admirable méditation sur le racisme.

Enfin, trois films italiens représentent trois tempéraments bien différents, mais tous aussi attachants, avec «Estate violente», de Zurlini, «Chronique des pauvres amants» de Lizzani et «L'avventura», l'un des plus grands chefs-d'œuvre d'Antonioni. En tout dix séances qui constituent un programme d'une

grande richesse tant pour le cinéphile averti que pour le simple amateur de bon cinéma. Il appartient maintenant aux Loclois de faire en sorte que la troisième année d'existence du Ciné-club du Locle soit celle de la confirmation.

Bl. N.

Un ouvrier fait une chute de 4 mètres

Hier, vers 8 h 25, des ouvriers d'une entreprise de ferblanterie de la place étaient occupés à remettre en état la toiture de l'immeuble Sylvain-Mairet. Un des ouvriers, M. Willy Waefler, âgé de 22 ans, qui sautait une planche de sapin, fut déséquilibré et fit une chute à une hauteur de quatre mètres. Il a été transporté à l'hôpital, souffrant de contusions sur tout le corps et d'une commotion. Sa vie n'est pas en danger.

Concours caprin

Le traditionnel concours caprin du syndicat du Locle a été organisé au début d'octobre. Les bêtes ont été examinées par MM. Brand, des Hauts-Geneveys, et Matthey, du Locle. Voici les principaux résultats: chèvre No 193, avec 85 points, propriété de C. Mumenthaler, la Combe-Jeanerret; No 188, 86 points, A.-C. Favre, le Col-des-Roches; No 184, 93 points, A.-R. Haldmann, la Chaux-du-Milieu; No 173, 95 points, C. Matthey, le Locle; No 474, 95 points, E. Saisselin, le Crêt-du-Locle; No 463 V2, 94 points, C. Favre, le Col-des-Roches; No 159, 95 points, L. Leuba, Travers; No 176, 94 points, Mme W. Jacot, les Planchettes; No 183, 90 points, L. Leuba, Travers; No 208 IA, 86 points, A. Barras, le Locle; No 189, 70 points, G. Saisselin, la Brévine.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ

De nombreuses affaires de circulation

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

L. P., domicilié à Neuchâtel, prenait une consommation dans un restaurant de La Côte. La sommelière s'étant éloignée un court instant, elle remarqua en revenant que sa bourse laissée sur le comptoir était ouverte et avait été déplacée. Elle contrôla son contenu et constata la disparition de plusieurs billets de 10 francs. Comme L. P. était seul dans le café, elle le soupçonna d'être l'auteur de ce vol et l'invita à lui rendre ce qu'il avait pris. L. P. contestant être l'auteur du vol, la sommelière déposa plainte. A l'enquête, L. P. a reconnu les faits. Il a restitué à la lésée les 70 fr. dérobés et cette dernière a retiré sa plainte. L. P. est condamné à 15 jours d'emprisonnement, sans sursis en raison de son casier judiciaire et au paiement des frais par 48 francs 40.

J. H. a porté plainte contre M.-J. F. domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane, pour injures et diffamation. La prévenue ne se présente pas à l'audience. Elle est condamnée par défaut à 100 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

D. M. de Clémessin, a circulé sur la voie

publique au volant d'un tracteur agricole sans plaque de contrôle, sans permis de circulation et qui n'était pas couvert par une assurance R.C. Le véhicule lui avait été prêté par W.S. de Chézard. Les prévenus reconnaissent les faits. Ils sont tous deux condamnés à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, au paiement d'une amende de 230 fr. qui pourra être réduite du casier judiciaire après un délai d'épreuve de même durée et à 10 fr. de frais.

Le 2 septembre, G. S., domicilié à Pesex, circulait au volant de l'automobile de son employeur sur la rue Frédéric-Soguel à Cernier en direction ouest. Il bifurquait à droite pour s'engager sur la rue de l'Epervier lorsque son véhicule fut heurté par la voiture française conduite par G. P. qui le dépassait par la droite, ce dernier croyant que G. S., qui circulait au milieu de la chaussée, opérait une présélection pour se diriger sur Fontaines. Les deux conducteurs reçurent un mandat de répression du Procureur. Estimant qu'il n'avait pas commis de faute, G. S. a fait opposition. Le tribunal estime qu'il n'a pas pris toutes les précautions nécessaires et le condamne à 50 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

Son automobile étant tombée en panne, J.-C. T. de Fontainemelon, enleva les plaques et les posa sur un autre véhicule pour lequel le permis de circulation avait été annulé. Avec le dernier, il remorqua ensuite sa voiture dont il avait confié le volant à M. B. des Geneveys-sur-Coffrane, sachant que celui-ci n'était pas au bénéfice d'un permis de conduire. Les prévenus reconnaissent les faits. J.-C. T. est condamné à 5 jours d'emprisonnement, sans sursis en raison de son casier judiciaire, et au paiement d'une amende de 550 francs. M. B. est condamné à 90 fr. d'amende. Ils paieront chacun 10 fr. de frais.

Lors d'un patrouille, la police était avisée qu'un automobiliste circulait d'une façon bizarre sur la route de Coffrane-Boudevilliers au volant d'une jeep tirant une remorque. Au carrefour de Boudevilliers, la police interceptait le conducteur en question, A. B., de Dombresson. L'examen du véhicule révéla que le frein à pied était

totallement inefficace. Suspect d'ivresse, le conducteur fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 1,1 g%. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 1,29 g% et 1,39 g%. A une première audience, le prévenu expliqua qu'il revenait d'un chantier lorsque son frein à pied a soudainement lâché, raison pour laquelle il circulait à l'extrême droite de la chaussée, à 10 km heure environ. Il contesta l'ivresse en alléguant que le taux d'alcool était inférieur à 0,8 g% lorsqu'il fut arrêté et demanda au juge de soumettre le dossier à un expert. Dans son rapport, l'expert conclut avec, dit-il, une probabilité confinante à la certitude, que le taux d'alcoolémie du prévenu au moment où il a été intercepté était supérieur, voire très largement supérieur, à 0,8 g%. Aujourd'hui, le prévenu reconnaît les faits et demande une réduction de la peine requise par le procureur général. A. B. est condamné à 5 jours d'emprisonnement et au paiement d'une amende de 300 fr. Il paiera en outre les frais arrêtés à 524 francs.

Fuite après un accident aux Hauts-Geneveys

Samedi vers 23 heures, une voiture a mis hors d'usage plusieurs panneaux et signaux de circulation, au lieu dit «Les Gollières», au-dessus des Hauts-Geneveys, sur la route de Valangin à la Vue-des-Alpes. Pour les besoins de l'enquête, on prie le conducteur de passage à cet endroit et qui a aidé l'automobiliste fantôme à changer une roue à son véhicule, de bien vouloir se mettre en relation avec la gendarmerie de Cernier, tél. phone (038) 51 21 33.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

UN COUP DE FORCE

- ENFIN UNE VRAIE LIQUIDATION PARTIELLE
- MEUBLES AVEC DES RABAIS DE 50 %
- NOUS VENDONS À PERTE ET NOUS LE PROUVONS :

EXEMPLES :
 1 buffet vieux Suisse, réf. BS 6719
 1 buffet baroque, réf. R. 50 003
 1 salon moderne, réf. M.R. 780

Prix de la
concurrence

3020.—
 2661.—
 3485.—

NOTRE PRIX: 1500.—
 NOTRE PRIX: 1300.—
 NOTRE PRIX: 1700.—

BIBELOTS - JETÉS - COUVERTURES - PETITS MEUBLES - TAPIS - SALONS, etc.

DES MILLIERS D'ARTICLES DOIVENT DISPARAÎTRE

meubles
graber
 AU BÛCHERON

Autorisation préfectorale du 15 octobre au 31 décembre 1971
 pour cause de fin de bail

58, av. Léopold - Robert
 LA CHAUX-DE-FONDS

meubles
graber
 AU BÛCHERON

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

NESTLÉ

Nous cherchons pour nos bureaux de La Tour-de-Peilz

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, possédant une très bonne connaissance de l'allemand ou vice versa.

Formation : diplôme de l'école de commerce ou certificat de fin d'apprentissage, quelques années de pratique.

Une activité variée et intéressante vous attend !

Prière d'adresser vos offres à :

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A., Département du personnel (Réf. FN) case postale 352, 1800 VEVEY.
 Tél. (021) 51 01 11, Interne 3107.

NESTLÉ

Entreprise de moyenne importance, au centre de Bienne, spécialisée dans le domaine de l'électronique, cherche

COMPTABLE

Travail à responsabilités, varié et intéressant.

Prestations sociales.

Faire offres sous chiffres F 920556 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Nous cherchons, pour notre département correspondance,

Employé de bureau

habile et consciencieux, ayant si possible quelques années de pratique.

Travail intéressant et varié au sein d'un petit effectif. Bon salaire. Heures de présence selon programme mobile de 5 jours. Restaurant sur place. Caisse de pension.

Entrée à convenir.

Faire offres, en joignant curriculum vitae, diplômes et photo, au bureau du personnel de

Patria

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie

St.-Alban-Anlage 26, 4002 Bâle, tél. (061) 22 55 11

armourins
neuchâtel

cherche

VENDEUSES AUXILIAIRES

pour les ventes de fin d'année.

Faire offres ou se présenter au chef du personnel. (Tél. 25 64 64)



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
 2034 PESEUX
 TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

pour notre département mécanique

MICROMÉCANICIEN

ayant la possibilité de travailler sur la machine à pointer et sur la machine à électro-érosion ;

pour notre département automatisation

MÉCANICIEN

ayant des connaissances en électricité ;

pour nos départements de production

OUVRIERS

non spécialisés, pour la manutention.

Maison affiliée à Ebauches SA.
 L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



FABRIQUE D'HORLOGERIE
 DE FONTAINEMELON SA
 2052 FONTAINEMELON
 TEL. 038 53 33 33

Nous engageons pour le 1er mars 1972 :

UNE EMPLOYÉE RESPONSABLE de la CRÈCHE

Diplôme exigé, infirmière HMP ou nurse.

Les personnes intéressées à ce poste et possédant les conditions requises voudront bien adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service du personnel de l'entreprise.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.
 2052 FONTAINEMELON (NE)

Maison affiliée à Ebauches SA.
 L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Tant que vous polluerez nous ne nettoyerons pas!

(c) Samedi dernier, un groupe d'une quarantaine de personnes de Delémont, auxquelles s'étaient joints des élèves de

l'école primaire et du collège, ont procédé, avec l'appui de la municipalité, à un nettoyage des rivières. Plusieurs camions de débris ont été retirés des cours d'eau et de leurs berges.

Il s'est cependant trouvé une classe d'application de la ville pour refuser de participer à ce nettoyage. Hier, ces élèves ont motivé leur prise de position de la manière suivante: les tonneaux, pneus, matelas et autres débris que l'on trouve dans les rivières polluent moins l'eau que les détergents et les produits industriels. Procéder à un nettoyage du genre de celui de samedi dernier, c'est donner à nos cours d'eau un aspect hypocrite.

« Nous refusons d'essayer d'améliorer l'aspect extérieur et visible de nos rivières tant que des mesures strictes n'auront pas été prises pour lutter efficacement contre la pollution chimique ».

Constatations ces élèves? Peut-être. Mais nous ne pouvons nous empêcher de constater que, dans le cas particulier, ils ont raison!

Explosion de gaz dans une maison: 30.000 fr. de dégâts

Une maison de Renan a été en partie détruite hier, vers 17 h 15, par un incendie provoqué par une fuite de gaz dans le local attenant à un atelier de polissage situé au rez-de-chaussée.

Le propriétaire de l'atelier avait mis des pièces à chauffer sur un réchaud à gaz. Une fuite s'est produite dans le compteur et, quand le gaz accumulé dans la pièce est entré en contact avec la flamme du réchaud, il a explosé. Le propriétaire de l'atelier et sa femme ont sauté par une fenêtre située à trois mètres du sol derrière la maison en donnant l'alarme tandis que la locataire du premier étage s'enfuyait par un escalier extérieur. Personne n'a été blessé. Les dégâts sont estimés à environ 30.000 francs.

CORMORET Au Foyer

(sp) Pour remplacer M. Eric Vaucher, qui a quitté la localité, les jeunes du Foyer ont nommé M. Denis Dell'Acqua à la présidence. Par ailleurs, le groupe « spectacle » ayant pris de l'ampleur (une trentaine de membres), de nouvelles structures ont été créées afin d'en assurer la bonne marche.

Effarant: 1700 voitures au sommet du Chasseral! Qui donc aura le courage de fermer le col?



Un de nos correspondants nous signale que quelque 1700 voitures étaient garées, dimanche dernier, au sommet de Chasseral. On est en droit de se demander s'il ne valait pas mieux, pour ces conducteurs du dimanche et les... 10.000 personnes qui se sont ainsi rendues là-haut, d'y monter à pied. Qui donc aura le courage de fermer le col et préserver ainsi de la pollution un des plus beaux sites du Jura? (Avipress - Guggisberg.)

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL NATIONAL

Les candidats jurassiens

De notre rédaction biennoise: Nous continuons à présenter aujourd'hui les candidats jurassiens aux prochaines élections au Conseil national.

Le PAB s'est contenté de former une liste régionale où le Dr Gehler est désigné pour remplacer M. Henri Geiser, démissionnaire, à moins que M. Charles Niklès, de Saint-Imier, ne soit désigné. Nous le saurons le 1er novembre. Cette liste comprend 15 candidats: Dr Paul Gehler, 1921, médecin, Bassecourt; René Blanchard, 1913, agriculteur, Malleray; Willy Houriet, 1917, agriculteur, Belprahon; Charles Niklès, 1914, agriculteur, Saint-Imier; Fernand Rollier, 1917, agriculteur, Nods; César Voisin, 1909, maître-agriculteur, Corgémont; Constant Bourquin, 1933, fonctionnaire cantonal, Liebfeld; Marguerite Flückiger, 1934, ménagère, Porrentruy; Isaak Gerber, 1928, maître-agriculteur, Les Rouges-Terres; Marcel Koller, 1915, agriculteur, Bourrignon; Jürg Niklaus, 1942, agriculteur, Brislach; Edith Oppliger, 1924, ménagère, Mont-Soleil; Ernest Trösch, 1921, gérant,

Moutier; Charles Winkler, 1911, agriculteur, Fontenais.

Si sur la liste du parti démocrate-chrétien, qui compte 15 noms, tous cumulés, la candidature de leur chef de file, le conseiller national Jean Wilhelm de Porrentruy, ne semble pas menacée, il faut reconnaître honnêtement qu'elle sera fortement ébranlée par Pierre Grimm, chef des Béliers, qui en 1967 avait recueilli 12.753 suffrages et Germain Donzé, président du Rassemblement jurassien (13.838 voix alors que Jean Wilhelm avait obtenu 15959 voix en 1967 et 15.179 quatre ans auparavant).

Dans cette même liste un seul Biennois, Marcel Wermeille qui peut recueillir un certain nombre de voix dans sa ville. Voici les autres candidats:

Jean Wilhelm, avocat, 1929, rédacteur, Porrentruy; Joseph Annaheim, 1927, docteur-vétérinaire, Moutier; Jean Choquard, 1925, employé de bureau, Boncourt; Germain Donzé, 1924, directeur, Delémont; Charles Fleury, 1918, mécanicien, Courroux; Marie-Thérèse Fleury, 1927, pharmacienne, Saignelégier; Pierre Grimm, 1940, physicien, Delémont; Clotilde Guélat, 1925, paysanne, Fahy; Arnold Haeggli, 1922, mandataire commercial, Saint-Imier; Francis Huguélet 1939, instituteur, Vendinencourt; Agnès Monnerat, 1933, maîtresse de couture, Bassecourt; Charles Moritz, 1936, instituteur, Saint-Ursanne; Pierre Paupe, 1937, instituteur, Montfaucon; René Schaller, 1939, instituteur, Mervelier; Marcel Wermeille, 1919, employé de commerce, Bienne.

Sur la liste chrétienne-sociale indépendante nous trouvons en tête le député Schaffter qui est accompagné de 15 candidats:

Abel Babey, 1929, instituteur, Delémont; Jacques Babey, 1940, ingénieur agronome, Porrentruy; Joseph Berdat, 1925, secrétaire communal, Courroux; Jean-Pierre Beuret, 1947, agriculteur, La Chaux-d'Abel; André Biedermann, 1936, agriculteur, Delémont; Jean-Michel Boilat, 1946, maître secondaire, Les Breuleux; Serge Jallon, 1935, contremaître, Courfaivre; Chr. Jeandupeux-Baconat,

1936, ménagère, Les Breuleux; Jacques Portmann, 1931, fondé de pouvoirs, Le Noirmont; François Rossé, 1939, instituteur, Boncourt; Madeleine Rossier-Cattin, 1931, ménagère, Boncourt; Bernard Saucy, 1938, maître agriculteur, Lajoux; Joseph Schafter, 1914, directeur, Delémont; Yvette Voyame-Voilat, 1936, institutrice, Bassecourt; Aimé Wicky, 1936, maréchal-serrurier, Vicques.

Citons enfin, la liste No 12 du Parti libéral radical du Seeland, du Laufonais et du Parti National Romand: Rscoul Kohler, Directeur de police; Marcel Hirschi, préfet; Mme Renggli, ménagère, Peter Berger, fabricant, tous quatre de Bienne; Marie-Louise Droz, étudiante, Mont-Tramelan; Ernest Fehrmann, entrepreneur, Laufon; R. Heansser, président de tribunal, Bienne; Lucie Herrmann, interprète Nidau, Hans Herrmann, député, Nidau; Hans Ineiche, chef de garage, Liesberg; Fidel Linder, fondé de pouvoir, Bienne; Alfred Rentsch, secrétaire, Nidau; Zeugin Oscar, agriculteur, Duggigen; Wolf Zschokke, ingénieur, Anet; et le seul Romand de Nidau, Frédy Spack.



Jean Wilhelm, démocrate-chrétien, Porrentruy.



Paul Gehler, PAB. (Avipress - G.)

MOUTIER

Au Conseil municipal

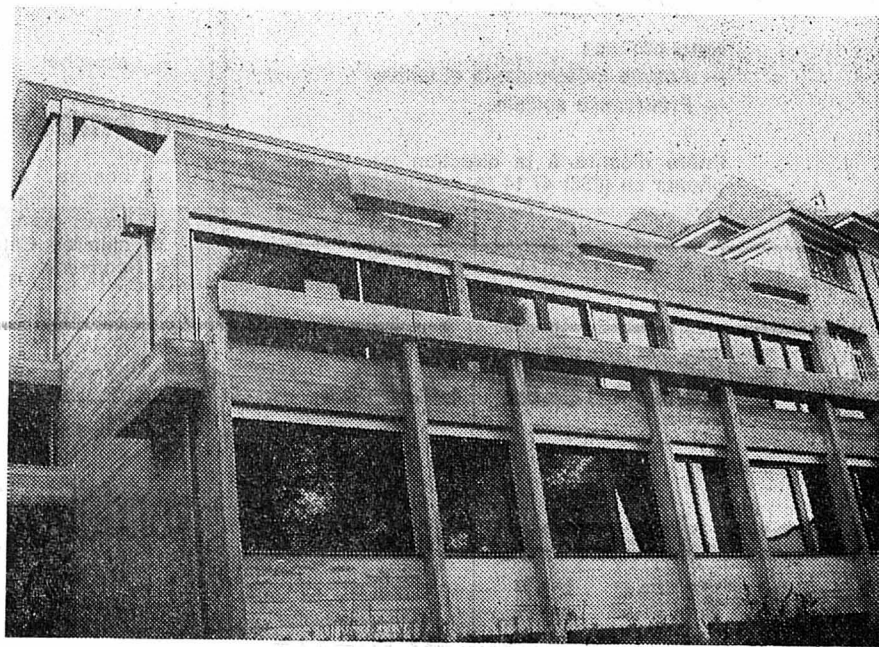
Le Conseil de ville siégera le 15 novembre.

Le Conseil municipal a pris acte avec remerciements pour les services rendus des démissions de M. Gilbert Musy, membre de la commission de l'urbanisme et de Mme Yolande Leuenberger, membre de la commission de l'école enfantine. Le parti socialiste fera des propositions en vue de leur remplacement.

Donnant suite à la demande de l'Union des négociants, le Conseil municipal a décidé d'autoriser l'ouverture des magasins les 9, 16 et 21 décembre jusqu'à 21 h 30.

D'autre part, les magasins seront fermés le 24 décembre à 16 heures.

Delémont: inauguration d'une annexe à la cure



De notre correspondant: Si, momentanément du moins, la paroisse de Delémont a renoncé à la construction d'une nouvelle église, elle manquait de locaux à mettre à disposition des sociétés, surtout des mouvements de jeunesse. L'année dernière, une assemblée vota un crédit d'environ 500.000 fr. pour la construction d'une annexe à la cure et les travaux démarrèrent. La semaine dernière,

les nouveaux locaux ont été ouverts au public et mis à la disposition des catéchistes, du chœur mixte, des scouts et des sociétés de jeunesse.

Le bâtiment comporte quatre niveaux et abrite trois petites salles de réunion, une grande salle pouvant, par des cloisons amovibles, se diviser également en trois petites salles, des chambres, des garages, des installations sanitaires, une cuisine. A chaque étage, les pièces disposent de vastes balcons. (Avipress - Bévi)

DELEMONT

Solution originale

La fanfare « Union instrumentale », de Delémont, a pris des dispositions aussi originales qu'ingénieuses pour se doter d'un local de répétitions, décidant la fondation d'une « Société coopérative Union instrumentale ». Cette dernière construira un immeuble qui servira aux réunions et aux répétitions de la société et comportera également — ingénieux moyen de couvrir les charges financières — une salle d'école qui sera louée à la commune. La société émettra des parts sociales. Le bâtiment sera construit sur un terrain appartenant à un consortium, mais sur lequel elle obtiendra un droit de superficie, renouvelable, de 66 ans. Dans la mesure des possibilités, la salle de répétitions de l'Union instrumentale sera mise à disposition d'autres sociétés culturelles et musicales de la ville.

COURTELARY

Abstentionnisme politique?

(sp) Les hommes politiques se plaignent souvent du désintéressement et de l'abstentionnisme politique des citoyens. Mais que penser, à la veille des élections fédérales, de celui des partis politiques? En effet, à Courtelary, seul le parti libéral-radical organise une séance d'information, jeudi, avec la participation des candidats du district...

Départ

(sp) M. Victor Gautschi, le restaurateur bien connu installé dans la localité depuis 10 ans, a quitté son commerce pour s'installer dans une ferme près de Morat.

BONFOL

Une pêche exceptionnelle

Les gardes-pêche du Jura ont procédé à la pêche annuelle de l'Étang-du-Milieu. Ils ont retiré 1000 carpes, d'un poids total de 1600 kilos de cette pièce d'eau dans laquelle ils avaient déversé, le printemps dernier, exactement 1000 alevins. En outre, ils ont trouvé dans leurs filets 700 brochets qui ont été transportés dans le lac de Bienne, tandis que les carpes étaient vendues à un grossiste qui les écoulera en Allemagne pour le repeuplement de différents étangs.

Pour un secrétariat permanent de l'A.D.I.J.

C'est vraisemblablement l'an prochain que l'assemblée de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (A.D.I.J.) Chambre économique jurassienne — prendra position sur la création d'un secrétariat permanent de l'Association. C'est ce qu'indique le bulletin d'octobre de l'A.D.I.J. qui publie à ce sujet un rapport et un premier budget concernant la création d'un tel organisme.

A titre indicatif, le comité directeur de l'A.D.I.J., estime que la charge d'un secrétariat permanent de l'Association, pour la première année, peut être estimée à environ 88.000 francs. Dès la deuxième année, cette charge serait de 63.000 francs. Le budget annuel de l'A.D.I.J., avec un secrétariat permanent, se monterait pour la première année à 171.000 francs, dès la deuxième année, à 165.000 francs. « Sans un appui financier beaucoup plus important que celui qui nous a été accordé jusqu'à présent par l'Etat, relève le rapport, l'A.D.I.J. ne pourra entretenir un secrétariat permanent ».

SAINT-IMIER

Un succès

(c) L'exposition « Commerce et qualité » a fermé ses portes dimanche. Les exposants ont fait un gros effort pour attirer le public et cette exposition n'est certes pas comparable aux grands comptoirs mais elle constitue pour Saint-Imier et toute la contrée, une manifestation d'un réel intérêt, permettant aux exposants de faire preuve de beaucoup d'imagination et de goût.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

LES TRAVAUX DU CONSEIL D'ETAT

Dette publique: un demi-milliard

Les petits revenus seront-ils moins imposés?

De notre correspondant:

Le conseil d'Etat a donné hier une conférence de presse lors de laquelle ont été évoqués, sous la présidence du conseiller d'Etat Max Aebischer, les principaux objets de la session du Grand conseil qui s'ouvrira le 2 novembre.

D'autre part, le conseiller d'Etat Claude Genoud, directeur des travaux publics, a fait allusion à « l'offensive de dernière heure » lancée par l'Association pour le développement du Nord-vaudois dans le cadre de « match » qui oppose les partisans d'une construction rapide de la RN 1 et de la RN 12. Il a dit pourquoi le Conseil d'Etat a jugé qu'il n'est ni utile, ni opportun de rouvrir une polémique.

RABATTE 31 MILLIONS...

Pour ne pas atteindre la côte d'alerte dont le franchissement provoquerait une hausse des impôts, il a fallu rabattre 31 millions de francs sur le projet de budget de l'Etat pour 1972. Le directeur des finances, M. Arnold Waeber, a commenté ce budget qui présente un déficit de 8 millions, le total des dépenses étant de 333 millions.

— Le problème des finances fribourgeoises est un problème de recettes. On constate, en effet, que les dépenses fribourgeoises suivent la courbe de la moyenne suisse. Mais, le canton n'est pas maître de nombreuses dépenses imposées par la Confédération. Le phénomène de la moyenne suisse,

en revanche, ne joue plus sur le plan des recettes. Seule une progression économique permettra au canton de s'en sortir. Mais cette progression implique de très grosses dépenses pour doter le canton de l'infrastructure indispensable.

UN TOUR DE FORCE

L'avant-projet de budget financier prévoyait un déficit de 78,5 millions. En rabattre 31 millions pour rester sous la côte d'alerte — avec une marge infime de 190.000 fr. — a constitué un tour de force, a dit le grand argentier cantonal. Ainsi, le programme de construction des routes cantonales, entre autres, a subi des coupes sombres. Mais l'enseignement, qui absorbe un quart des dépenses publiques, ainsi que la santé publique (un huitième) ont été considérés comme prioritaires et n'ont guère souffert du rétrécissement.

Il n'en reste pas moins que la dette publique fribourgeoise atteindra le demi-milliard de francs à la fin de cette année. Le service de cette dette absorbe plus de 25 millions... un nouveau plan financier sera mis sur pied.

Enfin, il faut considérer que Fribourg ne parviendra pas à se redresser par ses seules forces. C'est au niveau de la Confédération qu'une équitable répartition des charges constituera une planche de salut, à longue échéance.

Sujet particulièrement brûlant, M. Arnold Waeber a également commenté le projet de loi sur les impôts cantonaux. La nouvelle loi pourrait être mise en vigueur, si tout va bien, pour 1973, c'est-à-dire pour la prochaine période fiscale. On relève que le projet tient compte, dans ses aspects essentiels, du projet fédéral d'harmonisation des systèmes fiscaux cantonaux.

Pour Fribourg, un impératif: ne réduire les recettes fiscales. Le nouveau projet prévoit donc « simplement » une ré-

partition plus équitable de la charge fiscale. Les petits revenus seront moins fortement imposés, les gros plus fortement.

LE « MATCH RN 1 - RN 12 »

Dans le but de remettre en question l'accord intercantonal intervenu, l'Association pour le développement du Nord-vaudois a lancé une « offensive de dernière heure », selon le mot de M. Claude Genoud. Le Conseil d'Etat a estimé qu'il n'était ni utile, ni opportun d'entamer un nouveau débat public sur la question.

Michel GREMAUD

Protection civile: tenir au courant

(c) L'office cantonal de la protection civile a publié un rapport destiné aux chefs locaux. Point essentiel: la nécessité de tenir au courant, constamment, les personnes engagées sur l'état de structuration, l'efficacité et le degré de préparation de l'organisation, en vue d'un engagement possible à n'importe quel moment. Les participants ont visité le « Centre opératoire protégé » du nouvel hôpital cantonal. Faits importants, les buts fixés pour 1970 ont été dans l'ensemble atteints. D'ici peu, la protection civile des communes « astringentes » possèdera un élément capable d'intervenir immédiatement.

LÉCHELLES

Quatre médailles Bene Merenti

(c) Dimanche, la paroisse de Léchelles-Chandon a honoré quatre membres du chœur mixte qui recurent la distinction papale des mains du curé Paratte. Il s'agit de MM. Clovis Gugler, Marcel Pache, Paul et Marcel Schafter.

ESTAVAYER

Inauguration au Centre espagnol

(c) On vient d'inaugurer au Centre espagnol d'Estavayer une salle de classe destinée aux enfants des 300 Espagnols domiciliés dans la localité afin de leur permettre d'apprendre leur langue maternelle. Un étudiant assumera les fonctions d'instituteur deux heures par semaine. La manifestation était honorée de la présence de l'attaché culturel au consulat espagnol.

Candidats broyards au Conseil national

(c) Les candidats broyards au Conseil national seront Mme Arianne Voltery, (s.o.), Estavayer; Charles Pilloud (PDC), Saint-Aubin; Jean-Bernard Monney, (rad), Dompierre; Eugène Delley (PICS) Estavayer et Jules Losey (PAD) Montet.

Le Conseil d'Etat rend hommage à Jo Siffert

(c) Hier, le Conseil d'Etat fribourgeois a évoqué la mémoire de Joseph Siffert, le champion fribourgeois disparu dimanche dans de tragiques circonstances à Brands Hatch. Il rappelle les nombreux succès du défunt sur les grands circuits mondiaux et, plus particulièrement, ses dernières victoires. Dans un communiqué, le Conseil d'Etat déclare que Joseph Siffert restera pour tous l'image du sportif accompli et, pour la jeunesse, l'exemple de la réussite due à une volonté sans défaillance et à un travail jamais interrompu. Les obsèques de Joseph Siffert auront lieu vendredi à 15 h à la cathédrale de Saint-Nicolas, à Fribourg.

Piscine de Charmey: Réalisation proche

(c) Après la campagne de souscription, on n'a plus guère entendu parler du projet de piscine chauffée et couverte de Charmey (Gruyère). Les responsables font savoir que la S.A. « Centre de sports et de loisirs de Charmey » a été constituée le 12 juin. La construction commencera au début du printemps.

BULLE

Des racines qui les condamnent... Pas de sursis pour les bouleaux de Bulle!

(c) D'importants travaux se déroulent actuellement Grand-rue, à Bulle, dont la chaussée est éventrée. Le Conseil communal a constaté que 7 magnifiques bouleaux, qui se trouvent au pied de la terrasse de l'église, ont des racines si importantes qu'ils ne pourront être sauvés. Le Conseil communal s'empresse toutefois d'ajouter que ces arbres condamnés seront remplacés par des acacias. De plus, des arbres semblables seront plantés de l'autre côté de la rue, à la hauteur de l'église. Bulle, de ce fait, n'aura pas perdu de verdure.

Stavia inaugure un complexe sportif



La nouvelle salle de gymnastique de l'institut Stavia, récemment inauguré à Estavayer, abrite une piscine, la première de la localité. Cette réalisation a coûté 1.030.000 fr. La piscine a une longueur de 16 m 66 et une largeur de 8 m 50.

La salle de gymnastique mesure 12 m sur 24 m. L'institut Stavia a ouvert ses portes en 1908 et accueille actuellement 130 élèves. Notre photo: l'artiste fribourgeois Yoki a réalisé une fresque dédiée au dieu de la mer. (Avipress - Pörisset)

OFFRES D'EMPLOIS

Pour notre département
Stock-planning-expédition,
nous cherchons

une employée de bureau

Activités :

gestion des stocks, commandes aux fournisseurs, collaboration dans l'établissement des programmes de fabrication avec surveillance des commandes clients, statistiques diverses, éventuellement expédition et facturation.

Connaissances :

dactylographie, langue française, si possible langue allemande. Facilité de compréhension pour les questions techniques.

Entrée :

tout de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffres P 900 290 N, à Publicitas, Neuchâtel.



S.A. 2088 CRESSIER (NE)
Fabrique de produits alimentaires

engage :

SERRURIER SUR MACHINES

SERRURIER EN CONSTRUCTION qualifiés

- Participation à de nouvelles constructions
- Entretien d'un important parc de machines
- Variétés et possibilités de développement professionnel.

Nous offrons :

- Activité indépendante et variée
- Prévoyance sociale.

Prêre d'écrite à la direction ou de téléphoner au (038) 47 14 74, interne 17.

PRECEL S.A.

cherche

RADIO-ÉLECTRICIENS MONTEURS EN APPAREIL ÉLECTRONIQUE SOUDEUSES RECTIFICATEURS OUVRIERS OUVRIÈRES DAMES DEMOISELLES

Pour ses départements de fabrication et de montage. Travaux propres et variés.

Formation assurée par nos soins.

Horaires à temps complet ou partiel.

Se présenter ou téléphoner à PRECEL S.A., Vy-d'Etra 10. Tél. (038) 33 56 56.

MIGROS

cherche pour son siège central de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

employé de bureau

responsable de la coordination du bureau de contrôle des factures.

Nous demandons :

Précision et habitudes des chiffres ; capacité d'organisation dans la répartition du travail entre plusieurs employées.

Nous offrons :

Travail indépendant, collaboration avec notre service d'ordinateur.

Place stable, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M - PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

LACEBA S.A.

Importateur SCIC, cherche un bon

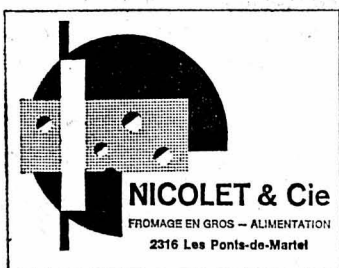
menuisier poseur

Suisse ou étranger avec Permis C.

Salaires mensuel correspondant aux capacités. Prestations sociales. Semaine de 5 jours.

Faire offres à LACEBA S.A., route de Neuchâtel, 2088 Cressier.

Tél. (038) 47 12 01.



NICOLET & Cie
FROMAGE EN GROS - ALIMENTATION
2316 Les Ponts-de-Martel

cherche

un employé

comme aide-livreur, travail de cave, chargement et déchargement. Semaine de 4 1/2 jours. Bon salaire. Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (039) 37 12 59.

Nous cherchons

vendeurs - vendeuses

pour différents points de vente en Suisse romande.

Tél. (022) 26 25 88.

Notre entreprise pour électrodes spéciales, roulements à billes et chaînes de précision, cherche, en vue d'une nouvelle expansion en Suisse romande et pour prendre charge de notre clientèle, un

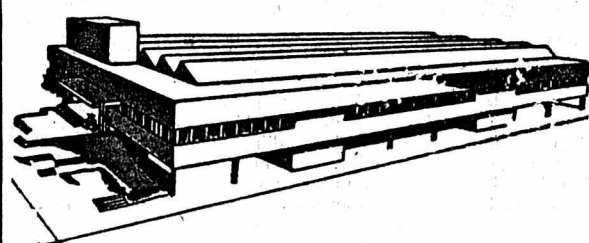
COLLABORATEUR AU SERVICE EXTÉRIEUR

ayant de bonnes notions techniques dans la soudure.

Nous attendons vos offres et sommes à votre disposition pour tous renseignements.

ROLL-TECHNIK A.G., Seefeldstrasse 116, 8034 Zurich.

Tél. (01) 47 26 76 et (01) 47 87 86.



Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX

Rue du Tombet Tél. (038) 31 52 52

Nous cherchons, pour travail en usine à la journée complète,

DAMES

pour petits travaux propres et faciles.

Connaissances d'horlogerie souhaitées.

Nationalité suisse ou permis B-C.

Faire offres ou se présenter.



Jeune, chic,
pratique
et d'un prix
raisonnable.

Comment concilier le sport, les jeux, les hobbies avec l'élégance? Les jeunes gens ont des forces et de l'énergie à revendre et mettent souvent leurs vêtements à rude épreuve. Mais, à leurs heures, ils ne dédaignent pas jouer les séducteurs. PKZ les comprend et les habille dans le vent!

Manteau: trench-coat longueur midi, deux grandes poches appliquées. Imitation daim. Taille 1,40 m:

126.-

Veste: safari-look. Quatre poches appliquées. Imitation daim. Teinte chamois. Taille 1,40 m:

88.-

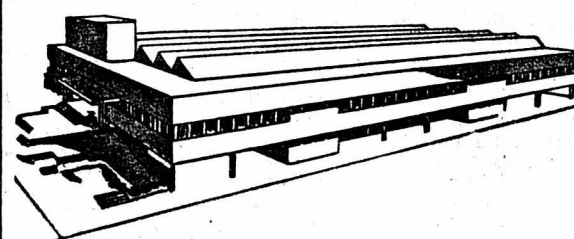
Ces deux modèles sont en polyuréthane: 40% coton, 45% acryl, 15% viscose.

PKZ

L'habit fait
l'homme - PKZ le gentleman...
en herbe



Neuchâtel, 2, rue du Seyon



Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX

Rue du Tombet Tél. (038) 31 52 52

Pour l'extension de notre département « Métal dur », nous cherchons

un manoeuvre

spécialisé dans l'outillage métal dur.

Connaissances des bases mécaniques souhaitées.

Mise au courant par nos soins.

Poste indépendant pour personne capable.

Prendre rendez-vous par téléphone.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICE cherche une personne énergique et prête à prendre des responsabilités comme

collaborateur professionnel

Nous offrons: fixe, commissions, frais de voyages, caisse de retraite, instruction, cercle de clients étendu. Les candidats sont priés d'adresser le coupon ci-après sous chiffres FM 2431 au bureau du journal.

Nom : Prénom :

Profession : Tél. :

Adresse :

ELECTRONA

- Des activités variées et intéressantes
- Une large autonomie personnelle dans le travail
- La possibilité de faire preuve d'initiative et de dynamisme
- Un emploi stable, au sein d'une entreprise de moyenne importance, sont, entre autres, ce que nous sommes en mesure d'offrir à

INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN DIPLOMÉ

- dont les tâches et compétences seront :
- La conduite d'une petite équipe de monteurs-électriciens
 - L'élaboration d'installations Industrielles requérant la possession d'une concession
 - Le développement et la réalisation de commandes de machines
 - La surveillance et l'entretien des installations, machines et appareils électriques
 - Le dépannage de machines et d'appareils modernes
 - La formation d'apprentis
 - La gestion du stock de pièces de rechange.

Ce poste exige d'être en possession de la maîtrise fédérale ou d'un titre équivalent permettant l'exécution d'installations internes et des connaissances professionnelles adaptées.

Les candidats répondant à ces critères sont priés de nous soumettre leurs offres — qui seront traitées confidentiellement — accompagnées des documents usuels.

ELECTRONA S.A.,
2017 BOUDRY (NE),
tél. (038) 42 15 15, interne 497.

L'électronique maintenant à la portée de tous!

MIREXAL
electronic
SWISS MADE

Une montre qui a du caractère! Une montre créée par les experts pour les consommateurs modernes. Fonctionne sans remontage pendant environ 1 année. Précision contrôlée électroniquement. Incabloc, calendrier, trotteuse centrale

150.-
avec batterie pour environ 1 année



MIREXAL montres à ancre de qualité de la métropole horlogère suisse.



Avec un service envié de tous
MIREXAL
exclusivité **MIGROS**

OFFRES D'EMPLOIS

Atelier d'architecture, à Bulle, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

2 dessinateurs

qualifiés, pour réalisations de travaux importants. Ambiance de travail agréable, salaires et avantages sociaux intéressants.

Faire offres écrites à :
Maillard & Pasquier, architectes
rue Lécheretta 9, 1630 Bulle
Tél. (029) 2 91 10.

RESTAURANT BEAU-RIVAGE NEUCHÂTEL

engage pour entrée immédiate ou date à convenir :

dame ou fille de buffet
sommelier
ou
sommelière

Faire offres ou téléphoner à la direction. Tél. (038) 25 47 65.

Nous cherchons tout de suite des équipes de gypseurs à la tâche

M.H. Bezzola S.A., route d'Orpond 8,
2500 Bienne-Mâche.
Tél. (032) 41 63 63.

La Générale de Berne Compagnie d'assurances
cherche

UN(E) EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

Bonnes notions d'allemand indispensables. Travail varié et intéressant.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à :
André Lorimier, Agent général, Promenade-Noir 6,
2000 Neuchâtel.



JOHN MATTHYS
AGENT GÉNÉRAL

Nous désirons engager, pour date à convenir, collaborateur qualifié qui après mise au courant, sera appelé à assumer les responsabilités de

CHEF DU SERVICE SINISTRES

de notre agence.

Nous demandons une personne possédant solide formation commerciale, si possible pratique de l'assurance et du règlement des sinistres. Des connaissances juridiques seraient appréciées.

Il s'agit d'un poste de cadre, indépendant, requérant beaucoup de personnalité.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur offre de service à John Matthys, agent général, rue du Musée 5, 2001 Neuchâtel.



EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S.A. cherche une

SECRÉTAIRE

ayant de l'expérience et connaissant l'allemand et l'anglais. Langue maternelle : français ou allemand.

Date d'entrée : à convenir.

Faire offres, avec photographie et curriculum vitae, à EBAUCHES S.A., Direction générale, à Neuchâtel.

Tél. 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international



cherche pour ses succursales

Peseux et les Parcs à Neuchâtel, entrée immédiate ou date à convenir, un ou une

chauffeur (euse)

livreur (euse)

possédant voiture, pour livraisons à domicile, de 8 à 11 heures, chaque matin.

Faire offres à BELL S.A., Charrière 80a, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 22 49 45.

Société des Invalides engagerait à son service de vente en vue d'une nouvelle expansion, des

représentants (es)

A part une provision élevée, nous offrons un champ d'activité stable et un très grand assortiment de produits à usage journalier. Les débutants recevront une solide formation assurée par nos soins. Les invalides et les candidats âgés sont naturellement pris en considération. Pour renseignements détaillés : Tél. (01) 28 77 88.

COURTIERS EN LIVRES CHEVRONNÉS

sont recherchés dans tous les cantons romands pour la vente d'une nouveauté absolue et révolutionnaire des éditions

LAROUSSE

5 ans de travail — Conditions d'engagement préférentielles et avantages sociaux.

Réponses sous chiffres 200-6587, Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1211 Genève 4.

SEULEMENT 30 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

La Maison G. HOSTETTLER-Radio-TV-Disques

représente la marque Médiateur depuis plus de 20 ans - Faites confiance au spécialiste
Saint-Maurice 6 - Neuchâtel - Tél. 25 44 42

Fr. 1848.-

Une chaîne HiFi|stéréo de 30 watts doit-elle nécessairement coûter le double?

Seuls les snobs paient des prix de prestige. Avez vous besoin de cela? Nos équipements stéréo de qualité « High Fidelity » ont été conçus pour le mélomane et le critique sévère.

Résultat: un luxe à portée de votre bourse.

Cette chaîne HiFi|stéréo complète comprend cinq éléments accordés exactement les uns aux autres; forme, « design » et technique. Ses performances dépassent largement celles des normes HiFi internationales:

1 amplificateur HiFi|stéréo

MD 5923. Puissance musicale 2x15 watts. Entrées pour pick-up magnéto-dynamique ou cristal, enregistreur et tuner. Sorties pour 2 haut-parleurs à 4-8 et 16 ohms.

1 tuner HiFi|stéréo MD 5926. OL/OM/OC/OUC. Réduction de la diaphonie et de la fréquence pilote. Accord automatique et antenne ferrite déconnectables.

1 tourne-disque HiFi|stéréo MD 8535. 33 $\frac{1}{3}$ et 45 tours. Bras avec lift et anti-skating, pick-up magnéto-dynamique GP 400, pression du style 1-4g, arrêt automatique.

2 coffrets acoustiques HiFi

MD 5413, ayant chacun deux haut-parleurs; l'un pour les sons aigus, l'autre pour les graves. Puissance 2x30 watts. Registre sonore 50-20000 Hz.

Un succès de notre programme! Ce dernier comporte six chaînes complètes permettant plus de 25 combinaisons dont les prix vont de Fr. 603.- à Fr. 2448.-.

Demandez une démonstration d'essai à votre concessionnaire. Prospectus délivrés, sans engagement, par Médialux SA, 1000 Lausanne, tél. 021 22 25 66.

médiateur

Avoir la HiFi, pour être dans le ton.



A. HAEFFELI

Sous les arcades PESEUX Tél. 31 24 84

LE GRAND SPÉCIALISTE DE LA HI-FI - AUDITORIUM D'ÉCOUTE UNIQUE À NEUCHÂTEL
Conditions avantageuses - Facilités de paiement - Installations par spécialistes

JEANNERET & Cie S.A.

Agent MÉDIATEUR Seyon 26-28-30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

Mariage

Veuf, fin de la soixantaine, sérieux, de caractère agréable, ayant avoir, désire rencontrer personne sympathique aimant la vie d'intérieur. Situation identique. Discretion assurée.

Ecrire sous chiffres BA 2353 au bureau du journal.

CISEAUX

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9 Neuchâtel

Grande vente

vendredi 29 et samedi 30 octobre,

Grand-Rue 10, Peseux

de 9 h à 20 heures.
Mobiliers anciens et modernes, vaisselle, argenterie, verrerie, tapis, tableaux, magnifiques collections de livres, appareils ménagers (frigeuse, aspirateur, etc).
Prix très avantageux.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

En toute saison, vous avez avantage à choisir vos meubles chez

Venez visiter nos magasins et vous verrez!

à Neuchâtel:
Rue de la Treille 1

meubles perrenoud

Membre de la plus grande chaîne romande de l'ameublement

Un pour tous

Avouez qu'avoir les mains pleines de pieds au moment de faire de la couture n'a absolument rien de cocasse. Par bonheur, l'Elna vous évite un tel embarras. Un seul et unique pied-de-biche - le pied universel Elna - vous permet d'effectuer presque tous les travaux courants. Et il contribue, lui aussi, à ce que vous ne soyez plus sur le pied de guerre avec la couture.

Rendez-vous dans un magasin spécialisé Elna. Vous pourrez y assister - sans engagement - à une démonstration du pied-de-biche universel Elna et des divers modèles de la gamme Elna (dès Fr. 450.-).

elna

marque sans cesse de nouveaux points

Mme M.-TH. Pitteloud
M. L. Simonetti

Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 25 58 93

par le chemin le plus court au plus avantageux

Prêt personnel

- Discretion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses

Bulletin de commande pour argent comptant

(max. frs. 25000.-) 391

Je désire un prêt personnel de frs. _____
remboursable en mensualités (max. 60 mois) _____

Nom _____ Profession _____
Prénom _____ Employeur _____
Rue _____ A cette place depuis le _____
NP/Lieu _____ Salaire mensuel frs. _____
No. de tél. _____ Revenus supplémentaires frs. _____
Habitant ici depuis _____ (salaire de l'épouse etc.) _____
Ancien domicile _____ êtes-vous propriétaire d'immeubles _____
Rue _____ Loyer mensuel frs. _____
Date de naissance _____ Prêt destiné à _____
État civil _____ Date _____
Nombre d'enfants _____ Signature _____
Nationalité _____

remplir - envoyer - profiter!

Crédit Renco

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/24 63 53
Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

CLOTURES
J.-J. LUDI
Bois - Métal
Béton
Fer forgé
Neuf - Réparation
Rénovation
CORCELLES
(NE)
Tél. (038) 31 76 78
ou (038) 41 26 15

COUTURE
retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston-Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 25 41 23.

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux, chez Raymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

CODET
VINS
Auvergnier

Chez Fred KUNZ

tapissier - décorateur, rue Haute 15, Colombier

vente de coupons de tissus

environ 500 pièces de Fr. 2.- à 8.-

Savoie-Petitpierre s.a.

NOTRE BOUTIQUE SPORT

PLACE DES HALLES 9

PANTALONS TOUT GENRE - VESTES DE SKI IMPERMÉABLES DOUBLURES CHAUDES

TAILLES 36 À 48

**nouveau
BATTERIES**



pour tous les modèles de voitures, garantie 1 année

fabrication suisse



PRIX MIGROS

Un aperçu de notre choix

Type 3 K 5, 6 volts 59.—

pour voitures : BMW jusqu'à modèle 1965, DKW F 102, 900 et 1000, Opel Kadett 1965, VW 1200, modèle 1965-1967.

Type 3 K 66, 6 volts 64.—

pour voitures : BMW 1600 jusqu'à modèle 1967, BMW 1800, modèle 1966-1968, Daf 33, 44, 600, 750, 850, Ford 12 M, 15 M.

Type 6 K 3-51, 12 volts 90.—

pour voitures : Austin 850, Morris 850, 1000, Simca 1000, 1100, 1200.

Type 6 N 46-51, 12 volts ou Type 6 N 48, 12 volts 100.—

pour voitures Alfa Romeo Giulietta et Ginta depuis modèle 1965, Citroën ID, DS, Datsun (sauf modèle 1000, 1968), Fiat 1500, 124, 125, Peugeot 403, 404, 504, Renault Dauphine, Volvo, Toyota, modèle 1971, la plupart des modèles Buick, Dodge, Oldsmobile et Ford USA.

**PNEU - SERVICE
MIGROS**

Neuchâtel : Av. des Portes-Rouges
Morat : Station-Service

Vol spécial de NOËL et NOUVEL-AN à



du 25 décembre au 2 janvier, dès Fr. 775.—

London Air Tours

(022) 45 65 23

Cyprus Air Tours

**La propriété
L'Eglantine-Montmollin**

(à 100 m au-dessus de l'hôtel de la Gare)
devant être vidée, une

DERNIÈRE VENTE

aura lieu demain JEUDI 28 octobre dès 14 h et
VENDREDI 29 octobre dès 10 h

Sont notamment à vendre à des prix vraiment intéressants : petit secrétaire Louis XV ; vitrine et console acajou ; beau coffre marqueté Louis XVI (à restaurer) ; deux banquettes Louis XV ; fauteuil relax skai noir ; harmonium ancien, restauré ; table à jeux ancienne ; rouet ancien, avec quenouille ; table carrée Louis XIII, dessus ardoise ; lit Directoire ; chaises diverses ; quelques huiles de Max Theynet ; dessin signé Aurèle Barraud ; lustres à 8 et 10 branches ; lustre et appliques porcelaine ; lit Louis XV, capitonné ; deux tables portefeuille, dont une Louis XVI ancienne ; glaces ; chevets ; quelques beaux tapis d'Orient, noués main ; commode ancienne Empire ; globe tourne-disques ; gravures et bibles anciennes ; deux chambres à coucher ; banque de magasin ultra-moderne ; buffet de service et armoire à glace Lous-Philippe ; mouvements de montres anciens ; tours à pivoter d'horloger ; régulateurs ; grand lustre Ø 2 m et appliques fer forgé (convient pour restaurant, grand hall, etc.) ; bibelots ; ainsi que divers somniers, matelas crin, lits métalliques, fauteuils, etc., à enlever à des prix dérisoires.

OFFRES D'EMPLOIS



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE FLEURIER S. A.
2114 FLEURIER
TEL. 038 61 26 26

La Fabrique d'Ebauches de Fleurier S.A. cherche un

CHEF D'ATELIER

Le titulaire devra assumer la responsabilité d'un atelier comptant une cinquantaine de personnes ; il devra, par conséquent, posséder les qualités nécessaires à la conduite du personnel et à l'organisation du travail. Il sera soutenu dans sa fonction par un encadrement expérimenté d'atelier.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres ou leurs demandes de renseignements au service du personnel de l'entreprise.

Tél. (038) 61 26 26.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

COMMERCANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

**Fabrique
Maret Bôle**

cherche

des ouvrières

capables d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation et de l'horlogerie.

une ouvrière

habile, polyvalente destinée à aider le personnel de sa cellule de contrôle.
Transport du personnel à disposition.
Horaire libre.

LE MALOJA cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

sommelière

Horaire de travail agréable, bien rémunérée, congés réguliers. Chambre à disposition ;

fille de buffet

garçon de buffet

Bien rémunérés, nourris, logés. Congé le samedi.
Tél. (038) 24 10 98 ou 25 66 15.

DEMANDES D'EMPLOIS

Pour rénover ou transformer rapidement

maisons, vieilles fermes, week-ends,

etc., à des prix raisonnables, téléphonez tout de suite au (038) 33 23 62.

Jeune chef de vente

parlant l'allemand et le français, connaissance de l'anglais, cherche place de gérante. Faire offres sous chiffres AS 64 548 N, Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2000 Neuchâtel.

Téléphoniste

cherche place à Neuchâtel. Libre tout de suite. Langues : français, allemand, italien. Faire offres sous chiffres JT 2450 au bureau du journal.

Homme

de 45 ans, stable, sobre et consciencieux, ayant travaillé pendant de nombreuses années dans grande entreprise en service d'équipe, cherche, immédiatement ou à convenir, emploi en qualité d'aide-livreur, magasinier, manutentionnaire ou autre activité. Références et certificats à disposition. Faire offres sous chiffres MX 2453 au bureau du journal.

Jeune Suisse allemande de 16 1/2 ans cherche place

d'aide de magasin ou de ménage

dans famille suisse française. Faire offres à Heidy Bodenmann, 3981 Lax (VS).

APPRENTISSAGES

Jeune homme cherche place

d'apprenti cuisinier

Adresser offres écrites à IS 2449 au bureau du journal.

Salon de coiffure, du centre de la ville, cherche tout de suite ou pour date à convenir,

apprentie coiffeuse

Ø 24 20 21.

MIGROS

Jeune homme ou jeune fille vif(ve) et actif(ve) trouverait place comme

**apprenti (e)
de commerce**

à notre siège central de Marin pour le mois d'août 1972 (entrée possible dès avril-mai déjà, pour un stage d'introduction).

La préférence serait donnée à candidat(e) ayant suivi l'école secondaire et s'intéressant aux problèmes inhérents à une entreprise de distribution.

Adresser offres à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

★ Jusqu'à fin décembre 1971 pour Fr. 12.50

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

Ça y est! elle a paru!

ma petite annonce. Je comprends pourquoi tout est vendu depuis ce matin ! Tout de même, ça paie !

LA FEUILLE D'AVIS **FAN**



Les confidences du policier-romancier Paul Sala

PAUL SALA, vrai policier, s'est récemment penché sur le cas d'un délinquant célèbre : François Villon. Son livre s'intitule : « Le Roy des Coquillards ».

Car Paul Sala est aussi devenu romancier. Et il veut bien aujourd'hui, à son tour, « passer aux aveux » et nous confier une anecdote, concernant l'un de ses « clients » un plaisant escroc.

Ce filou déployait des trésors d'ingéniosité, pour compenser l'absence de moyens matériels. Et il opérait, surtout, la veille des jours fériés, chez des commerçants assaillis par une clientèle exigeante et pressée.

Ainsi, un soir de Noël, en moins d'une heure, dans le même quartier, cet homme actif parvint à se procurer un costume, une gabardine, un manteau de fourrure et un superbe appareil-photo. Le tailleur lui essaya la gabardine, des pantalons, deux complets (de sport et de ville). Notre élégant escroc se vit aussitôt de l'un d'eux et pria de livrer l'autre, ainsi que les pantalons, dans un magasin de chaussures du quartier, dont il se prétendit le gérant (pour inspirer confiance et « jouer » sur la solidarité « bien naturelle, entre commerçants »).

Un vendeur, de toute façon, l'accompagna. Mais là, notre escroc, servi par l'activité fébrile qui régnait, se dirigea vers la caisse, glissa quelques mots à l'oreille de la préposée... puis s'installa, comme en pays conquis... tandis que la caissière, discrète, acceptait de se tenir à l'écart... Il s'empara d'un bristol à en-tête du magasin, signa le reçu de la somme globale due au vendeur, le remit avec dignité au vendeur (de vêtements) qui, subjugué, repartit, satisfait.

Pour obtenir l'appareil-photo, il se présenta coiffeur et se présenta en manches de chemise retroussées, mains et avant-bras humides, peigne et ciseaux émergeant de sa poche de gilet.

— J'ai failli oublier le cadeau que je dois offrir à ma femme, pour

le Réveillon. Elle a choisi cet appareil... Il désigna le plus coûteux : — Vous l'apporterez à mon salon... »

Ne jouez jamais !...

« Il s'agissait d'un salon de coiffure, d'une rue adjacente qui venait de changer de propriétaire. (Oui, l'astucieux escroc s'était bien renseigné). Il prétendit régler son bel achat, par chèque, puis se ravisa :

— Réflexion faite, voulez-vous m'accompagner ?... Je vous paierai en liquide, ça débarrassera ma caisse ». Mais le marchand d'appareils électroménagers se trouva trop occupé pour quitter immédiatement sa boutique.

— Alors, suggéra le faux coiffeur, venez tout à l'heure... je ferme tard, ce soir... » Et sans autre formalité, il emporta son « bien-mal-acquis » réintégra le bistrot où il avait laissé ses vêtements, puis se perdit dans la foule.

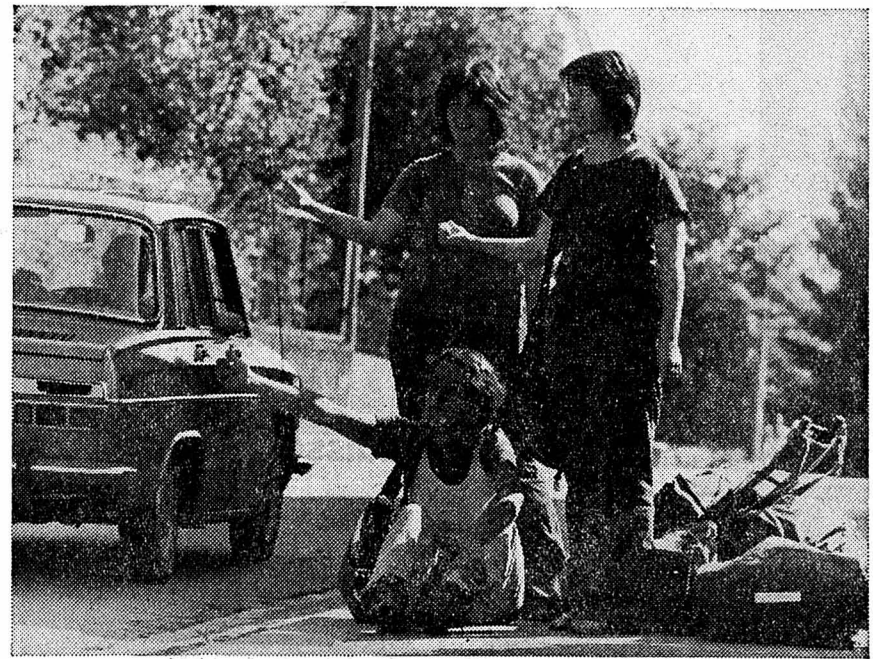
Le manteau de fourrure nécessita la participation d'une complice (forcément). Elle se dirigea, le skunks sur les épaules, vers le restaurant mitoyen, « pour demander l'avis de belle-maman » tandis que « son mari, qui se préparait à régler... s'éclipsait, à la faveur d'une bousculade. L'escroc avait, « hélas ! », oublié un détail... le fameux petit détail fatidique : il avait laissé, dans les poches de son vieux veston, abandonné chez le tailleur... un simple ticket de PMU.

Et là morale à triompher. Doublement, puisque ce sont les courses et la passion du jeu qui ont perdu l'habile escroc. Il a ainsi été retrouvé... après une longue enquête, avouons-le. Et après avoir dupé de nombreux naïfs. »

Paul Sala prétend avoir connu un escroc beaucoup plus malin. Mais pour l'instant, il ne veut rien en dire. Il « se le garde » pour son prochain roman.

Partir en « stop » ce n'est pas toujours le paradis...

COMBIEN SONT-ILS chaque année à partir sur les routes, à l'aventure. Sacs au dos, le pouce tendu à chaque sortie de ville, ils veulent aller loin, ne pas revenir avant longtemps. Mais souvent c'est l'échec, la désillusion, l'amour-propre tient un moment, puis on lâche prise... Ce n'est pas toujours facile de l'avouer aux copains qu'on retrouve. Alain Christophe, lui, le dit, tout simplement : il était parti pour les Indes, vingt jours plus tard il était de retour... Un jeune ne trouve pas toujours ce qu'il cherche dans cette existence errante...



A trois, faire de l'auto-stop c'est sûrement plus drôle, mais plus difficile !...

Il ne brillait guère qu'un soleil pâle lorsqu'un matin d'août, traînant avec moi la seule raison de fuir une quelconque réalité — confuse —, mouvement lâche autant que généreux, je suis demeuré seul au bord d'une route sans fin avec l'espoir — peut-être trop puissant — d'y découvrir une liberté au moins un peu plus grande que celle que je trouve habituellement dans un endroit fixe. Je suis parti : le moral au zénith, par devant une confiance illimitée en mes moyens. Parti pour quelques mois, peut-être un an...

Il s'est passé vingt jours environ ; j'étais de retour. Ici, au milieu de mes contemplations quotidiennes. Revenu ; avec la déception, voire le dégoût devant l'unique idée de repartir un jour dans ces conditions. Berne s'attendait ; ville somptueuse au plus haut degré en considérant l'esthétique même de la cité.

Et puis Genève, frontalière, vivante mais sans consistance aucune. Au fil du voyage, Anney, Chambéry dans le cadre merveilleux de la Savoie, couronné de la Dent-du-Chat, perle des sommités de la région.

Mais toujours devant moi : une route. Valence, l'Ardeche — paradis d'une nature demeurée sauvage —, le Gard et Nîmes ; puis la mer. Mais toujours devant moi : une route... Sur laquelle se meuvent et se querellent des milliers de voitures. Au bord de laquelle, mon pouce, tendu vers une direction utopique jusqu'au « dernier instant ». Et moi, entier, mon corps, harassé sous une charge parfois irrégulière, mal équilibrée en certains instants : impression momentanée. Les voitures défilent, défilent et soudain l'une d'elles fait un écart, s'approche, stoppe : « dernier instant ».

Il faut que j'aille plus loin ; il faut que je vive en fonction de mon estomac ; il faut que j'atteigne mon but ; il faut que je reste fort ; ne pas faiblir. Il faut, il faut, il faut...

Combien de fois me suis-je répété ces mots ? Aucune importance. Retour à Nîmes ; Avignon ; dans le décor sympathique au demeurant du Vaucluse... Cavaillon ; un orage pendant la nuit, mes effets trempés et moi qui me réveille et qui nage dans une rigole à côté d'une entrée d'autoroute : anecdote amusante, inconvenient mineur de parcours.

Enfin Marseille ! Horrible ville côtière : un million et quelque cent milliers d'habitants — un recensement doit être impossible ! — dont la moitié d'étrangers. Arabes, etc... Rien de la Deuxième ville de France ; ou que le nom. Deferre à du travail...

Je n'ai jamais eu d'ascendance raciste. Il n'en est pas question ici. Mais il est impossible de mal interpréter les constatations.

Je suis allé dormir dans l'auberge de jeunesse de la ville du sud...

On m'y a « emprunté » ma pipe, mon transistor-radio et soixante francs. Tout cela était dans mon sac à dos, fermé et placé dans la salle spécialement aménagée à cet effet. Oui, je sais, j'aurais dû conserver l'argent sur moi...

Toujours est-il que la pipe et la radio auraient disparu quand bien même. Le lendemain, je décidais de revenir sur mes pas. (Note : pourtant, j'ai trouvé deux endroits où travailler à Marseille). Non pas à la suite de ce vol dont je fus victime ni par faiblesse mais par déception et par envie parce que je n'avais plus rien à faire sur la route.

Déjà, je désirais faire une synthèse de ce chemin interrompu très vite...

La même contrainte

Oui, je suis parti ; aux Indes tout d'abord mais de toute évidence, selon le même thème : « Etude de la route ». Et fina-

lement, elle m'a entraîné dans une autre direction.

« Je sais où aller sans savoir où je vais ». Il ne faut pas être exact en tout, moi l'exatititude, ça m'agace...

Oui, je suis parti ; pour une étude de la route, ce qu'on y rencontre, ce que l'on peut y observer. C'est pourquoi j'ai parlé (très peu) des villes et des paysages que j'y ai vus. Mais je suis parti aussi pour apprendre quelque chose de nouveau et dans ce domaine, l'expérience fut très décevante.

La méfiance des gens, voire leur peur, leurs manières de regarder et de considérer l'étranger, leurs moqueries, leur ironie... Tout ce qui rappelle l'endroit où je suis parti. Rien à apprendre, tout est pareil partout sur un plan de vue humain. Quelle réalité ai-je ? Je n'aime pas les questions. Je n'aime pas m'en poser. Ma vie en deviendrait beaucoup trop compliquée.

L'esthétique du chemin est autre chose. Ça, je le garde pour moi. De toute

manière, sur la route, on pense plus à manger et à dormir et aussi à avancer. En quoi, on retrouve toute cette dépendance et cette contrainte auxquelles on désire échapper en partant. Alors... En revoyant Neuchâtel, rien n'avait changé. Il me semblait, au-dessus de moi, que quelques mois s'étaient écoulés depuis que je m'en étais allé.

Mes déductions concernant ce voyage écourté sont peut-être très personnelles. Il va de soi qu'elles sont subjectives en tous les cas. Dans ce cas-là, serais-je simplement incompatible avec ce genre de vie... ? Dans la mienne, je ne me pose pas de questions.

Mon « Etude de la route », je la mets sur le compte d'une expérience vouée à l'échec. Il y en a tant à faire encore. Pourquoi le cacher... Car en définitive, la seule liberté que j'ai trouvée sur ma route a duré le temps d'une réflexion : « Je reviens ».

Alain CHRISTOPHE

Pour ceux qui veulent réaliser un laboratoire photo à domicile

LA PHOTOGRAPHIE passionne de plus en plus les jeunes. Des récentes enquêtes l'ont démontré, ces derniers ne se contentent pas à la prise de vues et à emmagasiner dans leurs appareils des photos souvenirs. Ils veulent en effet poursuivre plus à fond dans le domaine du développement et délaissent très vite la couleur pour le noir et blanc. Nous nous adressons aujourd'hui à ceux qui seraient intéressés par ce nouveau passe-temps « en chambre noire », en leur donnant des notions de base sur le développement d'amateur et la conception d'un laboratoire à domicile.

Le matériel et les produits

Ce matériel est de deux sortes. L'un va servir à développer le film négatif, l'autre va nous permettre d'effectuer les tirages sur papier.

Pour développer les films négatifs, vous devez disposer de :

— une cuve, livrée avec spires, permettant le développement des films de format courant, du 16 mm au 6 x 9.

— un thermomètre pour mesurer la température des bains

— deux entonnoirs, l'un servant à verser le révélateur, l'autre pour verser le fixateur.

— une lampe inactinique verte

— des buvards (afin d'éviter les taches de calcaire sur le film)

— un rouleau essoreur

— un nombre suffisant de pincettes pour suspendre vos travaux (il est conseillé sur ce point d'employer des pincettes plombées qui évitent au film de se tordre).

— des produits : le révélateur et le fixateur

— une montre pour contrôler les temps de travail.

Le matériel nécessaire au tirage sur papier est plus onéreux, car il demande un appareillage et une installation (électrique) particulière.

Vous devez en effet disposer de :

— un agrandisseur

— un marqueur

— quatre cuvettes de développement (pour le révélateur, le bain d'arrêt, le fixateur et le lavage).

— quatre pincettes pour manipuler le tirage dans les bains.

— une glacéuse

— une cisaille

— une peau de chamois, pour essuyer l'objectif et la lampe de l'agran-

disseur, avant chaque séance de travail.

— une ampoule électrique de lumière jaune ou rouge inactinique.

— des produits (révélateur et fixateur)

— et tout un choix de papiers de toutes gradations. Il existe en particulier un papier polycontrasté qui, avec un peu de filtres spéciaux, permet d'adapter le papier au contraste du négatif.

Comment développer un film négatif

Cette opération s'effectue au début dans le noir le plus absolu ou à la lumière verte inactinique.

— Vous sortez le film de sa cartouche ou de son emballage et vous l'enroulez sur les spires. (Il est conseillé avant de s'exercer à la lumière du jour, avec un vieux film, car il s'agit d'une opération très délicate pour un néophyte. On ne doit jamais en effet prendre le film entre les doigts autrement que par ses arêtes crantées.)

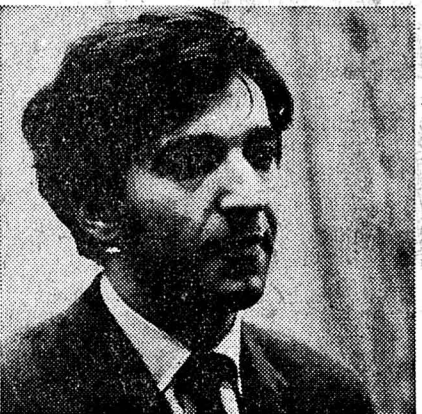
— Introduisez la spire et son film dans une cuve de développement où vous avez versé le révélateur. Vous refermez, vous pouvez alors allumer la lumière. Procédez ensuite à une agitation constante de la cuve, avec la mollette prévue à cet effet.

Selon les films, vous devez observer des temps précis et des températures strictes. Vous rincez ensuite plusieurs fois à l'eau claire en agitant la cuve à chaque fois (celle-ci est toujours hermétiquement close, vous versez l'eau par un trou central de la cuve, prévu à cet effet. Une fois les rinçages effectués vous versez ensuite le fixateur dans la cuve de façon que le film soit entièrement immergé. Là encore vous observez les temps indiqués par les fabricants.

Après ces opérations, vous pouvez ouvrir la cuve et effectuer un lavage final à l'eau courante. Dans la dernière eau de lavage, ajoutez quelques gouttes de Tyrol ou quelques grammes de Calgon, afin d'éliminer le calcaire contenu dans les différents bains et rinçages. Essayez la dorsale du film (côté brillant) avec un buvard et suspendez-le à l'aide de pincettes (plombées) dans un endroit propre à l'abri de toute poussière.

Yves LOBINET

Portrait d'un pianiste génial : Vladimir Ashkenazy



Vladimir Ashkenazy : à sept ans, il interprète des œuvres de Haydn !

VLADIMIR ASHKENAZY naquit à Gorki en 1937. Lorsqu'il a environ deux ans, sa famille part pour Moscou, où elle s'installe. Dès l'âge de six ans, il prend des leçons de piano et à sept ans, ce gosse étonnamment doué pour la musique, joue un concerto de Haydn avec l'orchestre de son école. Il n'y a plus de doute possible : le jeune Vladimir est destiné à une carrière de musicien.

Il entre donc au cours préparatoire du conservatoire de Moscou, qui se charge de l'éducation complète des futurs musiciens de huit à dix ans. En 1955, il a alors 18 ans, il remporte le second prix au concours Chopin de Varsovie. Il commence, à cette époque, ses études avec le célèbre pianiste et professeur russe Lev Oborin au conservatoire de Moscou. L'année suivante, Vladimir Ashkenazy détient le Pre-

mier Prix au concours de Bruxelles et, en 1958, il part pour les Etats-Unis et le Canada. C'est vraiment dès ce moment qu'il est consacré pour un public enthousiaste comme un grand pianiste virtuose.

Ensuite, Vladimir Eshkenazy participe au Concours Tchaïkovsky de Moscou, c'est à cette occasion qu'il rencontre une autre pianiste de grand talent qui allait, en 1961, devenir sa femme, après un an d'études ensemble au conservatoire de Moscou. Au deuxième Concours International Tchaïkovsky de Moscou, Ashkenazy remporte le Premier Prix ex-aequo avec le pianiste anglais John Ogdon.

En 1963, le pianiste russe fait des débuts très brillants et remarqués dans le monde musical de Londres. C'est au mois d'avril de la même année qu'il obtient la permission de vivre en Gran-

de-Bretagne avec toute sa famille. Vladimir Ashkenazy est un pianiste de renommée internationale. Ses tournées l'entraînent aux quatre coins du monde.

Tout à tour, l'Amérique, le Canada, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Europe acclament cette grande figure de la musique classique.

Si Vladimir Ashkenazy est un grand musicien, il est aussi un vrai poète. Toute sa jeunesse fut marquée par la musique d'inspiration romantique, cela se sent très nettement dans son jeu, d'autre part, il n'a pas son égal pour interpréter les grands de son pays natal : Moussorgsky, Tchaïkovsky, Rachmaninov et Prokofiev.

Assez peu connu du grand public, Vladimir Ashkenazy est fort apprécié des mélomanes qui voient en lui l'un des plus grands pianistes actuels.

Gilbert Montagné : Un coup d'essai qui devient un coup de maître

AVEC UNE CHANSON (The Fool) un jeune Parisien de 20 ans, aveugle de naissance, vient de commencer une carrière qui s'annonce prometteuse.

Le piano et la musique américaine

A cinq ans, Gilbert commence à jouer du piano et il prend très vite intérêt à tout ce qui touche le domaine musical. A douze ans, à l'occasion d'une fête de Noël il compose même sa première chanson. Aveugle, passionné de musique, Gilbert est très sensibilisé par l'œuvre de Ray Charles. Influencé par le Genius, il veut connaître ce pays étonnant et inquiétant à la fois : les Etats-Unis. C'est ainsi que pendant cinq années consécutives, sa famille l'enverra passer les mois de vacances scolaires à Philadelphie.

L'Amérique (tout comme Ray Charles), va conquérir définitivement le jeune homme. Il prend alors la décision de s'installer à Miami chez sa sœur. C'est à l'Université de cette ville qu'il poursuivra des études musicales classiques. Il travaille régulièrement piano, orgue et autres instruments mais, en cachette, au

moindre moment de liberté, il s'amuse à jouer du jazz, des ballades et de la « soul musique ». Les jours passent et Gilbert se produit dans divers clubs de la ville américaine (le Play-Boy, le New Port Hotel ou le Miami Beach).

Un coup de fil de Salvatore Adamo

Tout aurait pu continuer ainsi pour Gilbert et il serait resté bien tranquillement à communiquer discrètement avec la musique dans cette Amérique imposante. Se sentant bien habitué à la mentalité et à la vie américaine, il refuse même de retourner en France. Mais un coup de fil de Salvatore Adamo va tout changer : « Viens enregistrer en France, Gilbert, ton talent sera apprécié à sa juste valeur ».

Gilbert hésite encore, mais Salvatore a de bons arguments. Le coup d'essai a lieu chez CBS, avec un 45 tours (The Fool, Hide away). Aussitôt c'est le succès.

Gilbert Montagné, avec sa voix chaude et prenante nous réserve des chansons de qualité. Au seuil d'une grande carriè-

re, ce sympathique garçon se définit lui-même comme un jeune homme romantique, aimant les enfants, les animaux et les contacts humains.

Bien qu'aveugle, Gilbert pratique assidû-

ment la natation et le ski. Sans aucun doute, c'est un personnage très attachant. Le monde de la chanson devrait lui réserver une place intéressante.

Y.L.



Avec un premier 45 tours excellent, Gilbert Montagné est en train de conquérir ses galons de vedette sur le marché français.



aussi pour lui !

Le favori du tricot !

PULL acryl côtes moyennes, col montant, fermeture à laçage coloris assortis pour fille ou garçon 6 - 16 ans

à partir de **1680** timbres Coop ou 5 % rabais



A Neuchâtel, brasserie Müller, route de l'Évole 39.
Dès le 5 novembre 1971, repas chauds à toute heure

Tél. (038) 25 15 69

Famille Franco Murat-Méla



- inaltérable à l'humidité l'idéal même dans la cuisine ou la salle de bain
- beaucoup plus solide résiste au pourrissement et dure par là plus longtemps
- facile à nettoyer les taches s'enlèvent aisément
- indéformable ne s'étire et ne se rétrécit pas, même en cas de températures extrêmes

Au Comptoir d'automne de Neuchâtel
par la maison **M. HUGUENIN**
Avenue du 1er-Mars 14 — NEUCHÂTEL

Offre spéciale !

MIEL
véritable du Jura français

le gobelet de 464 g net

395
avec timbres coop

La Treille

votez ppn
parti progressiste national

Jeune fille cherche **jeune homme** de 30 à 35 ans pour sorties amicales. Discretion assurée. Ecrire, en joignant photo, sous chiffres AJ 2441 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché

Véhicules à moteur et accessoires

Opel Kadett
« Caravan », luxe, modèle 1966, 60.000 km, peinture neuve, expertisée.

Tél. (038) 53 14 08, de 18 à 20 heures.

A vendre **Peugeot 404** année 1964, expertisée, bon état, 2500 fr. Tél. 31 15 92.

A vendre **Morris 1000** modèle 1969, 45.000 km. Expertisée. Tél. 24 19 82.

A vendre **Vauxhall Velox** 38.000 km, en parfait état, expertisée. Garage Bernard Duc Nods. Tél. (038) 51 26 17.

Occasions expertisées

Alfa Romeo Super 1969, Fr. 8300.—

Alfa Romeo 1750 1969, Fr. 9700.—

Alfa Romeo 1600 TI 1966, Fr. 2900.—

Alfa Romeo 1300 TI 1966, Fr. 3500.—

Fiat 124 1969, Fr. 5600.—

Ford 17 M 1965, Fr. 3500.—

Mercedes 250 SE 1967, Fr. 9800.—

Mercedes 190 D 1963, Fr. 3800.—

Peugeot 404 62.000 km, Fr. 3800.—

Renault 4 L 1965, Fr. 1900.—

Ventora 1968 Fr. 5800.—

VW 1300 1967, moteur neuf, Fr. 3900.—

BMW 1600 1968, Fr. 7800.— Autos-Marché, Cornaux. Tél. 47 16 12 - 47 19 40.

A vendre **Austin 1300** modèle 1969, blanche, 35.000 km garantis, comme neuve.

Garage du Val-de-Ruz Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15.

A vendre **vélo moteur** Cialo, 600 km. Tél. 31 75 54.

A vendre **Simca 1300** 1964, expertisée, avec ou sans crochet de remorque. Fr. 2000.—

GARAGE FATTON, Tombet 13, 2034 Pesoux. Tél. (038) 31 72 50 ou 31 73 50.

A vendre **Fiat 850 Spider** 35.000 km, expertisée, en parfait état. Prix avantageux.

GARAGE FATTON, Tombet 13, 2034 Pesoux. Tél. (038) 31 72 50 ou 31 73 50.

A vendre **Austin 1100** 1965, verte. Garage Touring, Saint-Blaise. Tél. (038) 33 33 15.

A vendre, pour cause de départ, **Fiat 850** année 1970, 18.000 km, état neuf. Tél. 25 18 60, le matin.

La jeunesse des Peugeot d'occasion est proverbiale

PEUGEOT
Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 504, 404, 304 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées d'occasion.
L'OCCASION DU JOUR
Peugeot coupé 404 Injection
1969, 9 CV, 2-4 places, gris métallisé
Grand choix de voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement - Essais sans engagement.

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMAN & C^{IE}
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

A vendre **VW 1300** 1968, expertisée, impeccable, 4500 Fr.
Peugeot 404 1965, expertisée, moteur 10.000 km, 2800 Fr. Tél. 31 25 81 ou 24 53 15.

A vendre **Toyota 1600 de Luxe** 13.000 km. Prix à convenir. Pour cause d'achat d'une Station-Wagon. Tél. (038) 24 18 01.

MGB Cabriolet 1965, blanche, hardtop, bon état. M. Laertscher, Roc 15, Neuchâtel.

Voitures d'occasion
1 MERCEDES 250 automatique, 1970, 29.000 km, gris clair. Tél. (066) 66 61 24 - 71 12 89.

A vendre **Austin Cooper** 1969, 18.000 km, intérieur bols. Garage Touring, Saint-Blaise. Tél. (038) 33 33 15.

A vendre, pour cause de départ, **Fiat 850** année 1970, 18.000 km, état neuf. Tél. 25 18 60, le matin.

Particulier offre **Porsche 911 S** 1970, 27.000 km ; **VW 1600 L Variant** 1969, 40.000 km. Adresser offres écrites à EN 2445 au bureau du journal.

A vendre **vélo moteur** Rixe, 280 fr. Tél. 25 13 24.

A vendre **Morris 1100** expertisée, Fr. 3150.— Garage R. WASER, rue du Seyon 34-38, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 16 28. Grandes facilités de paiement.

A vendre **VW 1500** Scarabée, modèle 1967. Facilités de paiement. Expertisée. Tél. 31 65 27.

A vendre **plusieurs camions routiers** avec très bons contrats de travail et grandes facilités de paiement. Il reste encore quelques camions neufs aux mêmes conditions, pour l'étranger. Tél. 33 41 86.

interRent iR
Votre prochaine voiture de location chez **interRent iR**
Prix pour le week-end vendredi soir - lundi matin, à partir de Fr. 75.— y compris 300 km
Garage Hirondelle
Pierre Senn Neuchâtel
Téléphone (038) 24 72 72
interRent voitures de location

Daimler
Type 4.2 l, 21,56 CV. Luxueuse Limousine sportive, couleur « Dark Blue », de première main, état de neuf. Voiture équipée direction assistée, radio, glace arrière chauffante, boîte automatique, etc. Très soignée, Fr. 10.900.—
GARAGE PLACE CLAPARÈDE S.A.
Tél. (022) 46 08 44.

OCCASIONS
Chrysler Valiant
1966, expertisée. Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.
GARAGE DU ROC
HAUTEVIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33 11 44

Ne vous laissez pas rouler par l'hiver!

Avec des pneus à neige Conti, vous roulez en toute confiance d'un bout à l'autre de l'hiver. C'est vous qui décidez quand et où vous allez partir et non la quantité de neige fraîchement tombée. Equipée de pneus d'hiver Conti, votre voiture passera partout!

Votre marchand de pneumatiques ou votre garagiste vous dira quel Conti à profil neige convient le mieux à votre voiture. Consultez-le! Maintenant!

Le Radial Conti TT M+S est un pneu d'hiver vous assurant un confort élevé et avec lequel vous passerez la mauvaise saison sans encombre. Le Diagonal Conti M+S type Swiss est la mesure de l'hiver le plus rude et donne au sportif la certitude d'atteindre sûrement son but.

Ces deux pneus, conçus en fonction des conditions hivernales en Suisse, sont naturellement aussi livrables avec spikes.

Continental



WIRZ 431.62

jour anniversaire de distribution
des précieux timbres-escompte.

SENY

aujourd'hui

2X les timbres-escompte
et, en plus

SENY

1 cadeau à chaque client

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

LOMBOSTATS
CEINTURES MÉDICALES

pour tous les cas de PTOSES, des-
cente, éventration, suite d'opération
Y. REBER
bandagiste A.S.O.B.
19, fbg de l'Hôpital
2^{me} étage, Neuchâtel
Tél. (038) 25 14 52



Un bon texte publicitaire va

DROIT AU BUT

d'autant plus s'il paraît
au bon moment dans le plus
important tirage du canton

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

AUTO-ÉCOLE

A. Maire - J.-J. Kramer
☎ 25 67 70 - 33 34 54

Savoir circuler = avenir assuré
OPEL, SIMCA 1000, CAMION,
TAXI sont à votre disposition
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h
et dès 20 heures.

Signalement!

...le voilà!
le grand, le nouveau.

Nom: Mocca Gold



Arôme: unique, on dirait du café frais moulu.
Particularités: pureté naturelle, mélange de cafés
sélectionnés. Fraîchement torréfié. Filtré
spécialement et lyophilisé selon le procédé Mocca Gold.
Présentation: Verres original et décoratif, style boutique.
Attention: Prix avantageux (Fr. 2.80 Fr. 5.70)
En vente aussi sans caféine.

**MOCCA
GOLD**

Connu aujourd'hui - demain tout le monde en parlera.
Mocca Gold - tout l'arôme des grains de café.
une exclusivité Coop

Grande salle de la Rotonde - Neuchâtel

Heures d'ouverture:
de 14 à 22 heures
Entrée libre

Mercredi

27
octobre

Judi

28
octobre

Vendredi

29
octobre

Samedi

30
octobre

Dimanche

31
octobre

IV^e COMPTOIR D'AUTOMNE

Décoration florale de la MAISON B. BURRI, Seyon 30, NEUCHÂTEL

Trousseaux - Porcelaine
Verrerie - Argenterie
Rideaux - Tapis

M. HUGUENIN

Avenue du 1^{er}-Mars 14 NEUCHÂTEL

CENTRE Nouveaux modèles Bernina

DE COUTURE
BERNINA

L. Carrard
Epancheurs 9
NEUCHÂTEL

UNIPHOT SA

Neuchâtel Photo-Ciné Américain
Neuchâtel Photo-Ciné Castellani
Neuchâtel Photo-Ciné Gloor
Saint-Blaise Photo-Ciné Lanzoni

Unis pour mieux vous servir

Vins fins - Liqueurs
Articles pour cadeaux

AU CEP D'OR

NEUCHÂTEL - Moulins 11

Willy Gaschen S.A.

Radio - Télévision
couleur + noir-blanc - Hi-Fi

G. HOSTETTLER

Rue Saint-Maurice 6 NEUCHÂTEL

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
NEUCHÂTEL

Fbg du Lac 43 ☎ 25 69 21

La maison
de la belle fourrure

G. SCHREPFER

Epancheurs 5 et 9
NEUCHÂTEL

CHOIX - QUALITÉ
SERVICE

BOUCHERIE R. MARGOT

Seyon 5a - NEUCHÂTEL

Reymond

Librairie - papeterie
Machines et meubles de bureau
NEUCHÂTEL Saint-Honoré 5
Fbg du Lac 11

Installations électriques
et téléphoniques - Lustrerie

G. JORDAN

NEUCHÂTEL Seyon - Moulins 4

Le travail temporaire, c'est

MANPOWER

NEUCHÂTEL - Seyon 8

Agence ALFA-ROMEO

GARAGE ELITE

E. KNECHT
Fbg du Lac 29-31
NEUCHÂTEL

LA QUALITÉ chez votre CONFISEUR

PERRIRAZ
WALDER
P. HESS

Hôpital 7
Croix-du-Marché
Treille 2

FAN

Feuille d'avis de Neuchâtel

Votre quotidien du matin

Les Trésors du Foyer S.A.

GENÈVE
Maison d'édition représentée par
M^{me} Marie-Josée Kurth
Rouges-Terres 7 - HAUTERIVE

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

Au Comptoir d'automne
participez
gratuitement aux

JEUX MANPOWER

pour adultes et juniors
NOMBREUX PRIX

FAN SPORTS



L'EXPRESS

hockey sur glace

Le fossé se creuse entre les premiers et les « viennent ensuite »

Face à un Bienne accrocheur et volontaire les Neuchâtelois parurent manquer d'influx

NEUCHÂTEL - BIENNE 4-6 (1-2, 2-2, 1-2).
MARQUEURS: Aucoin 7me; Greder 13me; G. Wittwer 19me; Racine 28me; Lardon 30me et 35me; Uttinger 37me; Burkhard 47me; Lardon 54me et 57me.

NEUCHÂTEL: Nagel; Campeau, Racine; Henrioud, Divernois; Sandoz, Burkhard, Schmid; G. Wittwer, Paroz, H. Wittwer; Uttinger, Chevalley, Monbelli. Entraîneur: Renaud.

BIENNE: Ponti; Kolliker, Greder; Studer, Megert; Hugi, Aucoin, R. Prost; Lardon, Hürzeler, Burri; Biedermann, Perrenoud, J. Probst. Entraîneur: Wehrli.

ARBITRES: MM. Bosshard (Urdorf) et Muller (Yverdon).

NOTES: Patinoire de Monruz, 1800 spectateurs. Glace mauvaise en raison du fœhn. A la 26me, Nagel arrête un tir d'Aucoin qui se présentait seul devant lui. Peu avant la demi-heure, Megert se blesse (coup sur une hanche) et doit sortir; dès lors, Burri prend sa place en défense. A la 49me, G. Wittwer, seul devant Ponti tire sur le gardien biennois. A la 56me, Burri et Aucoin se présentent seuls devant Nagel, mais le Canadien manque son tir. Pénalités: trois fois deux minutes contre Neuchâtel; deux fois deux minutes contre Bienne.

ment physique, dans la volonté de s'imposer, Neuchâtel accusa d'embûche le coup. Une erreur de Racine (il perdit un palet au profit d'Aucoin qui ne sut en profiter), doublée d'une bêtise de Campeau permit au Canadien de Bienne d'ouvrir la marque. Un but comme Friedrich (avec Lausanne) et Zbinden (avec Villars Champéry) avaient déjà confectionné en ce début de saison: débordement par la gauche de la défense neuchâteloise. Trois erreurs grossières! Elles révèlent la carence des élèves de Renaud à

appliquer une règle de base du hockey sur glace: le déboulement. Accuser Campeau est une chose. Mais ne pas reconnaître la faute de l'aillier qui ne couvre pas son arrière dans semblable action offensive, relève-t-il de la partialité.

Toutefois, c'est encore la défense qui porte une large part de responsabilité sur cette défaite. Elle se montra trop perméable sur les actions offensives biennoises. Trop lente à relancer l'attaque. Imprécise dans ses passes.

Ainsi, Neuchâtel concéda sa troisième défaite en l'espace d'une semaine! S'il ne donna que rarement l'occasion de pouvoir s'imposer, il eut tout de même le mérite de remonter, par deux fois, une marque déficitaire. Par deux fois il démontra qu'il valait mieux que ce qu'il présentait sur l'ensemble de la rencontre. Mais, se battre une quinzaine de minutes dans un match qui en compte soixante est insuffisant. Surtout que hier soir Bienne était à la portée de l'équipe de Monruz.

Les hommes de Wehrli surent compenser une insuffisance technique par une plus grande volonté. Ils surent exploiter deux pénalités infligées aux Neuchâtelois pour marquer, ce que les hommes de Renaud firent en une occasion. Ils surent, surtout, saisir un match qui était tout aussi capital pour eux que pour les Neuchâtelois à la veille de recevoir Villars Champéry et de se rendre à Fribourg. Quant aux « pouillans », du président Wittwer ils ne leur reste qu'à tirer les conséquences de leur apathie...

P.-H. BONVIN



DECISION. — Hugi (à gauche) que «surveillent» Wittwer et Racine, a montré une plus grande décision que les pensionnaires de Monruz. (Avipress - Baillo)

L'avenir de Lausanne est bien morne

LAUSANNE - FORWARD MORGES 2-9 (0-2, 1-4, 1-3).
MARQUEURS: Riedi 16me, Ortuso 19me, 33me, et 50me; Winiger 23me; Kast 28me et 36me; Pion 40me; Schlaepfli 46me; Décombaz 56me; Olivirre 59me.

LAUSANNE: Lacoste; Ocatti, Mévillot; Pidoux, Nussbaum; Kuenzi, Schlaepfli, Winiger, Hoffner; Wicki, Bolomey, Schœni; Schlaepfer, Heinzmann, Egerdörfer; Birchmeier. Entraîneur: Picard.

FORWARD MORGES: Braunschweig; Briffod, Moynat; Vauthey, Pion; Dezcembaz, Rey, J.-C., Ortuso; Kaesermann, Riedi, Kast; Imesch, Rep O., Sauvain. Entraîneur: Schneoberger.

ARBITRES: MM. Fatton de Neuchâtel et von Kennel, de la Chaux-de-Fonds.

NOTES: Patinoire de Montchoisi. Glace un peu molle. 3300 spectateurs. Lausanne joue sans Dubi et Friedrich (malades). Forward est privé de Morel (blessé). Pénalité: 1 fois deux minutes contre Lausanne et cinq fois deux minutes contre Forward.

ÇA N'A PAS MANQUÉ...

Ce que l'on craignait n'a pas manqué de se produire, Forward n'a fait qu'une bouchée des Lausannois, qui continuent à décevoir tous leurs supporters. Après avoir dominé toute la première période, sans prendre, cependant, un avantage décisif, les Morgiens subirent une légère pression lausannoise, dans les quatre premières minutes du second tiers-temps, alors qu'ils évoluaient à 4 joueurs contre 5.

Ce que l'on espérait être le réveil des joueurs de la capitale vaudoise, ne fut qu'un feu de paille. La partie tourna rapidement en un monologue morgien.

LES CHOSSES ONT CHANGÉ

Sans système de jeu, sans moteur, l'équipe de Picard n'est plus qu'un pâle reflet de celle qui a manqué de peu, l'an dernier, l'ascension en ligue nationale A.

Et les absences de Dubi et de Friedrich à Montchoisi, ne peuvent expliquer, à elles seules, la médiocrité du spectacle offert par leurs coéquipiers.

Lausanne prévoyait, cette saison, d'accéder à la série supérieure. Mais au vue de leurs premières rencontres, il aura bien de la peine à éviter la relégation.

Ev. G.

LA CHAUX-DE-FONDS A MAÎTRISÉ GENÈVE SERVETTE Premier « blanchissage » du champion

GENÈVE SERVETTE - LA CHAUX-DE-FONDS 0-5 (0-0 0-2 0-3)
MARQUEURS: Pousaz 27me; Berra 31me; Probst 45me; Jenni 46me; Pelletier 49me.

GENÈVE SERVETTE: Clerc; Stuppan, Conne; Bettli, Rondelli; Dekumbis; Christofel, Wittwer, Zahnd; Giroud, Henry, Joris; Cusson, Johner, Pargetzi. Entraîneur: Cusson.

LA CHAUX-DE-FONDS: Simon; Henzen, Huguenin; Furrer, Sgualdo; Reinhard, Turler, Pousaz; Neiningger, Probst, Berra; Dubois, Pelletier, Holmes; Jenni. Entraîneur: Pelletier.

ARBITRES: MM. Weber et Brenzikof, Wichtrach, et Berne.

NOTES: Patinoire des Vernets. 7300 spectateurs. Pénalités: 3 x 2 minutes contre Genève et 3 x 2 contre la Chaux-de-Fonds.

TRENTE MINUTES

Pour Genève Servette, il s'agissait de tenir, et pour la Chaux-de-Fonds, de voir comment les choses allaient se passer. En un tiers-temps et demi, une moitié de match, tout était dit. Les Genevois avaient

épuisé toutes leurs forces dans une bataille qui leur avait permis d'espérer un bon résultat. Et les Neuchâtelois étaient, désormais, sûrs de leur fait.

Ce ne fut pas un beau match, loin de là. Mais la qualité fut remplacée par l'apreté. Genève Servette avait engagé avec la seule manière possible, vu la différence de moyens. C'est-à-dire en hachant le jeu, en tenant, en poussant, sans construire, sans y songer même. La Chaux-de-Fonds subit donc un moment, concédant même plus d'occasions de but que son hôte du jour. Mais tout cela était bien pâle et ne pouvait guère aller loin. La suite des événements l'a prouvé: peu en forme, les champions de Suisse n'eurent cependant guère de problèmes pour vaincre, au moment venu.

UNE CERTAINE MALCHANCE

Il y eut tout de même une certaine dose

de malchance pour les joueurs des Vernets, mais le contraire n'aurait rien changé quant à l'issue du match. Outre deux tirs sur les montants (2me Conne, et 48me Giroud), une occasion au moins aurait dû donner un but: Cusson, puis Bettli se retrouvèrent, en effet, seuls devant Simon, prestation d'ensemble. Les deux gardiens, de Rigolo ne l'entendit pas de cette oreille: cela aurait détonné avec son excellente prestation d'ensemble. Les deux gardiens, bien que rarement alertés, furent d'ailleurs les meilleurs hommes sur la glace. Avec, aussi, les percées solitaires de Henry, de Giroud, de Berra, de Probst etc. Cet admirable Pelletier qui, non seulement se chargea de calmer les esprits quand la bataille devenait trop dure (du côté genevois aussi), mais encore prouva qu'il est toujours un peu là.

Serge Dournov

PRIVÉS D'INFLUX

Cette fois l'accident n'est plus de mise! Contre un adversaire aux moyens limités — compensés par un moral exceptionnel — les protégés de Renaud ont plié, à nouveau, l'échine. Défaite indiscutable. Brutale dans la mesure où l'espoir de récolter un, voire deux points était solidement encré chez les supporters du pensionnaire de Monruz. Il fallut déchanter. Rapidement. Les défauts apparus contre Fribourg et Villars Champéry subsistent. Pire: l'équipe paraît privée d'influx. Or, après quatre matches de championnat et quelques parties d'entraînement — un tel état de fait est grave.

Que se passe-t-il? (éternelle question...) Personne n'est à même de répondre. «C'est la première ligue...» commentait le président Wittwer. Sans être pessimiste, la remarque recèle un rien de vérité...

Dominé dans l'interception, dans l'engage-

CA N'A PAS MANQUÉ...

Ce que l'on craignait n'a pas manqué de se produire, Forward n'a fait qu'une bouchée des Lausannois, qui continuent à décevoir tous leurs supporters. Après avoir dominé toute la première période, sans prendre, cependant, un avantage décisif, les Morgiens subirent une légère pression lausannoise, dans les quatre premières minutes du second tiers-temps, alors qu'ils évoluaient à 4 joueurs contre 5.

résultats	
Ligue A	
Sierre - Viège 2-4 (0-1, 2-0, 0-3);	
Kloten - Langnau 7-4 (2-2, 2-0, 3-2);	
Ambri Piotta - Lugano 5-3 (1-0, 1-3, 3-0);	
Genève Servette - La Chaux-de-Fonds 0-5 (0-0, 0-2, 0-3).	
CLASSEMENT	
1. La Chx-de-Fds 4 4 — 23 4 8	
2. Ambri Piotta 4 4 — 28 10 8	
3. Genève Servette 4 2 — 21 13 4	
4. Kloten 4 2 — 22 19 4	
5. Lugano 4 2 — 21 14 4	
6. Viège 4 1 — 3 9 14 2	
7. Langnau 4 1 — 3 13 27 2	
8. Sierre 4 — 4 5 26 —	
Ligue B, ouest	
Lausanne - Forward Morges 2-9 (0-2, 1-4, 1-3);	
Villars - Sion 2-1 (1-0, 0-0, 1-1);	
Fleurier - Fribourg 2-4 (1-2, 1-2, 0-0);	
Neuchâtel - Bienne 4-6 (1-2, 2-2, 1-2).	
Classement: 1. Villars, 4 matches, 8 points (17-6); 2. Fribourg 4-7 (17-8); 3. Bienne 4-7 (18-12); 4. Forward Morges 4-6 (27-18); 5. Neuchâtel 4-4 (10-16); 6. Sion 4-1 (14-20); 7. Lausanne 4-1 (7-19); 8. Fleurier 4-0 (9-20).	
Est	
Ofen - Kusnacht 3-1 (3-0, 0-0, 0-1);	
Davos - Zurich 3-6 (1-4, 1-1, 1-1).	
Classement: 1. Zurich 4-7 (28-7); 2. Ofen 4-6 (21-13); 3. Berne 3-4 (18-13); 4. Uzwill 3-4; 5. Coire 3-2; 6. Kusnacht 4-2; (10-22); 7. Lucerne 3-1 (8-15); 8. Davos 4-1 (11-22).	

Fleurier aurait mérité un point

FLEURIER - FRIBOURG 2-4 (1-2 1-2 0-0)
MARQUEURS: Jeannin 8me; Piller 9me; Bourgeois 12me; Huguenin 24me; Purro 31me; Bourgeois 36me.

FLEURIER: Stalder; Staldenmann, Michod; Cuenat, Vincent; Huguenin, Schepfer, Leuenberger, Reymond, Steiner, Jeannin; Fornoni, Frossard, Lepfe, Sietler, Lepfer. Entraîneur: Leuenberger.

FRIBOURG: Boschung; Weber, Hugler, Hubscher, Forrana; Schmid, Schmidt, Piller; Meuwly, Parroz, Bourgeois; Horn, Bourqui; Etienne; Rossi; Gaebi. Entraîneur: Schmidt.

ARBITRES: MM. Mathis, de Bâle et M. Hurwiler, de Niederbipp.

NOTES: Patinoire de Fleurier. 800 spectateurs. Pénalités: 4 x 2 minutes contre Fribourg, une fois contre Fleurier.

L'équipe fleurisane a livré un très bon match. Elle s'est hissée facilement au niveau de son adversaire et, avec un peu plus de réussite dans la dernière partie de la rencontre, elle aurait pu arracher un point.

La force de Fribourg réside dans quelques individualités qui, à plusieurs reprises, ont su montrer le sens de l'opportunité nécessaire pour exploiter les erreurs de la défense locale. Toutefois, nous pouvons nous demander si nous ne pouvons pas exiger plus de certains joueurs qui s'illustraient d'une manière décente plus éclatante l'année dernière encore, dans leur ancien club.

Les spectateurs fleurisans regretteront peut-être que leur gardien ait concédé quelques buts qui paraissent arbitraires, ce qui a privé leur équipe d'un premier point à leur portée.

J.-P. D.

sur le plan technique. Certainement qu'au Tessin, il n'est pas facile de jouer un derby! Les joueurs locaux, s'ils devaient finalement vaincre, étaient trop nerveux en début de partie. Si Lugano a pu imposer son jeu habituel, en ce début, c'est grâce à la « complicité » de leurs vis-à-vis. Les joueurs de la capitale tessinoise ont ainsi obligé ceux d'Ambri à se livrer totalement sur tous les plans. Il faut aussi dire que ces derniers ont à leur décharge, la même forme physique actuelle de leur capitaine, C. Celio, et de leur Canadien Bathgate.

On ne saurait discuter le résultat de cette rencontre jouée sur un rythme très vif. Mais les renseignements donnés par ce match sont très clairs: Ambri Piotta ne peut pas brigner le titre national, car sa défense « offre » des boulevardiers facilement franchissables. D'autre part, Lugano peut continuer relativement facilement son premier championnat en ligue A.

Derby de faible niveau à Sierre

SIERRE - VIÈGE 2-4 (0-1 2-0 0-3)
MARQUEURS: Zermatten 20me; Imhof 21me; Locher 35me; Ludi 41me; Jendy 44me; Zenhausen 64me.

ARBITRES: Haury, de Genève et Rindin, de Villars.

Après un premier tiers-temps, où Viège a sensiblement dominé, les deux équipes se sont nettement reprises dans la deuxième partie au cours de laquelle Sierre s'est imposé par sa fougue et sa bonne volonté, après le départ tout à fait suivi de son entraîneur Smith qui a regagné son pays.

Mais comme il fallait s'y attendre, les Sierrois n'ont pas eu les ressources nécessaires, dans la dernière période, pour s'imposer et gagner une partie qui était tout à fait à sa portée. C'est fort regrettable, car Viège qui n'a rien d'un foudre de guerre s'est montré plus opportuniste dans un moment où les Sierrois se sont montrés très peu habiles.

En définitive, la victoire de Viège est quelque peu chancelante, mais les Sierrois feraient bien de se reprendre par la suite du championnat afin d'éviter la poule de relégation, qui se dessine peu à peu.

A. C.

Ambri gagne le premier derby tessinois Ambiance de fête à la Valascia

AMBRI PIOTTA - LUGANO 5-3 (1-0 1-3 3-0)
MARQUEURS: Butti 5me; Friedrich 21 et 27me; Mathieu 34me; Kren 39me; Bathgate 41me; Buttoni 50me; Kren 59me.

AMBRI PIOTTA: Jaeggi; Genuzzi, Castell; Ticozzi, Moretti; F. Panzera, F. Celio, G. Celio; Kren; Bathgate, Butti, Buttoni; F. Panzera, Gendotti, C. Celio; Cenci. Entraîneur: Bathgate.

LUGANO: Molina; Friedrich, Mathieu; Aeschlimann, Furrer; Blazek, Locher, Guccione; Vogelsang, Côté, Ringier; Baldi, Agostoni, Bernasconi; Brambilla, Christofel. Entraîneur: Côté.

ARBITRES: MM. Ehrensberger, de Kloten, et Weidmann, de Zurich.

NOTES: temps agréable. Glace en bon état; 9000 spectateurs.

AMBIANCE DE FÊTE

Le match a été suivi par 9000 spectateurs déchaînés dans une ambiance extraordinaire. Les « tifosi » ont véritablement vécu la partie avec une intensité inouïe.

Enthousiasme au bord de la patinoire, mais la partie a vraiment laissé à désirer

sur le plan technique. Certainement qu'au Tessin, il n'est pas facile de jouer un derby! Les joueurs locaux, s'ils devaient finalement vaincre, étaient trop nerveux en début de partie. Si Lugano a pu imposer son jeu habituel, en ce début, c'est grâce à la « complicité » de leurs vis-à-vis. Les joueurs de la capitale tessinoise ont ainsi obligé ceux d'Ambri à se livrer totalement sur tous les plans. Il faut aussi dire que ces derniers ont à leur décharge, la même forme physique actuelle de leur capitaine, C. Celio, et de leur Canadien Bathgate.

On ne saurait discuter le résultat de cette rencontre jouée sur un rythme très vif. Mais les renseignements donnés par ce match sont très clairs: Ambri Piotta ne peut pas brigner le titre national, car sa défense « offre » des boulevardiers facilement franchissables. D'autre part, Lugano peut continuer relativement facilement son premier championnat en ligue A.

Le championnat de la ligue professionnelle nord-américaine Dure période pour les Canadiens de Montréal

De notre correspondant à Montréal, Jarco Jocić

La dernière semaine n'aura pas été fructueuse pour les Canadiens de Montréal. En effet, ceux-ci ont dû se contenter d'une récolte de trois points sur un total de trois joués en quatre jours. Tout d'abord, à Bloomington, au Minnesota, les North Stars ont arraché un match nul de 1-1 en bénéficiant d'un lancer de punition à la fin de la troisième période. L'arbitrage a soulevé l'ire des instructeurs des deux équipes, car les buts ont été obtenus d'une façon très controversée.

Au Forum, les Canadiens ont remporté leur première victoire de la saison, au compte de 9-3 sur les Sabres de Buffalo. La défense des Sabres a été complètement débordée et l'attaque dévastatrice de la formation montréalaise a dirigé pas moins de 54 lancers contre la cage adverse! Les francs-tireurs du tricolore ont explosé à la première période et, à la pause, le tableau lumineux indiquait 5-2, tandis qu'à la deuxième, la marge augmentait à 8-3. Les joueurs les plus en vue furent Yvan Cournoyer, Frank Mahovlich et Henri Richard, avec chacun une paire de filets. Le

jeu a été terné par la suite, mis à part quelques accrochages.

COMBAT DE BOXE

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Dimanche, au « Madison Square Garden » de New-York, les Rangers ont offert toute une exhibition à leurs partisans en déclassant les Canadiens de Montréal par le pointage de 8-4, pour monter seuls à la première position de la division Est. Le nouveau tir new-yorkais formé de Rod Gilbert, Jean Ratelle et Vic Hadfield a continué sa magnifique besogne à l'offensive. Ratelle et Hadfield ont enfilé chacun deux buts tandis que Gilbert obtenait quatre assistances. La défense poreuse du Canadien va causer des soucis à l'entraîneur Scotty Bowman; la seule satisfaction de la soirée fut le combat de boxe enlevé brillamment par Pierre Bouchard contre le « policier » des Rangers, Ted Irvine!

Dans la division Ouest, rien ne semble arrêter les puissants Black Hawks de Chicago, qui, en cinq matches, ont accumulé autant de triomphes, ce qui fait d'eux l'unique équipe de la Ligue nationale à n'avoir pas encore connu la défaite. On trouve, à la deuxième position, les éton-

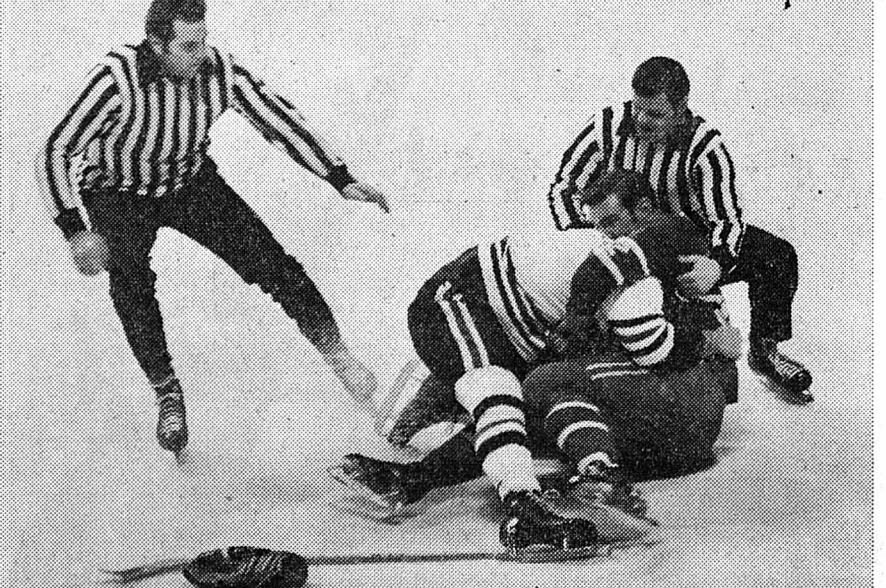
nants Pingouins de Pittsburgh qui n'ont, jusqu'ici, fait qu'un faux pas. Au troisième rang, les North Stars sont conformes aux prévisions, alors que les Blues de Saint-Louis et les Flyers de Philadelphie connaissent toutes sortes de difficultés. La cave du classement, quant à elle, est un affaire entre les Kings et les Golden Seals.

NON, M. AHEARNE

Le président de l'A.M.H.A. (Association mondiale de hockey amateurs), M. Bunny Ahearne, célèbre sur le continent nord-américain par ses commentaires peu élogieux sur les sports professionnels et tout particulièrement le hockey, a de nouveau critiqué, lors d'une conférence de presse en Europe, les joueurs de la Ligue nationale et leurs dirigeants, les qualifiant de « brutes sans scrupules et empêchant une solution aux problèmes de l'équipe nationale du Canada ».

M. Ahearne, il serait temps de comprendre que celle-ci était vraiment une équipe amateur composée d'universitaires n'ayant parfois jamais joué ensemble et qui étaient réunis deux ou trois semaines seulement avant les championnats du monde! En fait, le Canada était l'unique pays à appliquer véritablement la notion d'amateurisme.

Il faut aussi clarifier certains détails. Aux Etats-Unis comme au Canada, les sports amateurs sont des parents pauvres, personne ne fera des prouesses pour la gloire. Il en est tout autrement dans les disciplines où évoluent les professionnels, tels le baseball, le hockey, le football, le golf et le basketball. Qu'on le veuille ou non, la qualité du spectacle est exceptionnelle. M. Ahearne et son association n'envient-ils pas plutôt les organismes comme la Ligue nationale, laquelle possède des structures magnifiquement établies et sachant s'adapter rapidement aux changements?



DU CATCH? — Non, plus simplement une altercation entre deux joueurs de clubs professionnels, en l'occurrence John Ferguson (à droite) et Gilles Marotte. Ces deux hommes sont parmi les « policiers » les plus célèbres de la ligue nationale. (Avipress - Henry)

résultats	
Saint-Louis-Buffalo 4-1;	Vancouver-Philadelphie 3-2;
Boston-New-York 6-1;	Chicago-Saint-Louis 1-0;
Philadelphie-Californie 5-4;	Pittsburgh-Los-Angeles 4-1;
Montréal-Minnesota 1-1;	Boston-Buffalo 6-2;
Vancouver-Californie 9-6;	Montréal-Buffalo 9-3;
New-York-Toronto 5-3;	Saint-Louis-Détroit 9-2;
Pittsburgh-Californie 4-2.	
Classement: 1. Rod Gilbert (New-York) 7 points (4 buts, 7 passes); 2. Phil Esposito (Boston) 8 (4-4); 3. Bob Sheehan (Californie), Jean Ratelle (New-York) et Vic Hadfield (New-York) 7; 6. Cournoyer (Montréal), Connelly (Saint-Louis), McKennie (Californie), Mikita (Chicago) et Tremblay (Montréal) 6.	

automobilisme

Nombreux morts au Chili

La course routière Santiago-Villarica-Santiago, remportée par le Chilien Eduardo Yacés à plus de 208 km/h de moyenne, a été entrecoupée par plusieurs accidents. Le copilote du Chilien Fernando Paredes, Saturnino Otarola, est décédé lundi des suites d'un accident survenu dimanche à leur véhicule, qui s'est retourné et a flambé. Vendredi, à la fin de la première étape Santiago-Villarica, un concurrent avait perdu le contrôle de sa voiture et était entré dans la foule massée sur la bermé: six spectateurs ont été tués et quinze autres blessés.

L'enterrement de Joseph Siffert

Siffert sera enterré vendredi prochain, à Fribourg. Les funérailles se dérouleront selon l'horaire suivant:

14 h 15: formation d'un cortège funéraire à l'Université de Fribourg. 14 h 30: départ du cortège funéraire pour la cathédrale. 15 h 00: l'Office funéraire à la cathédrale.

SPORTS dernière

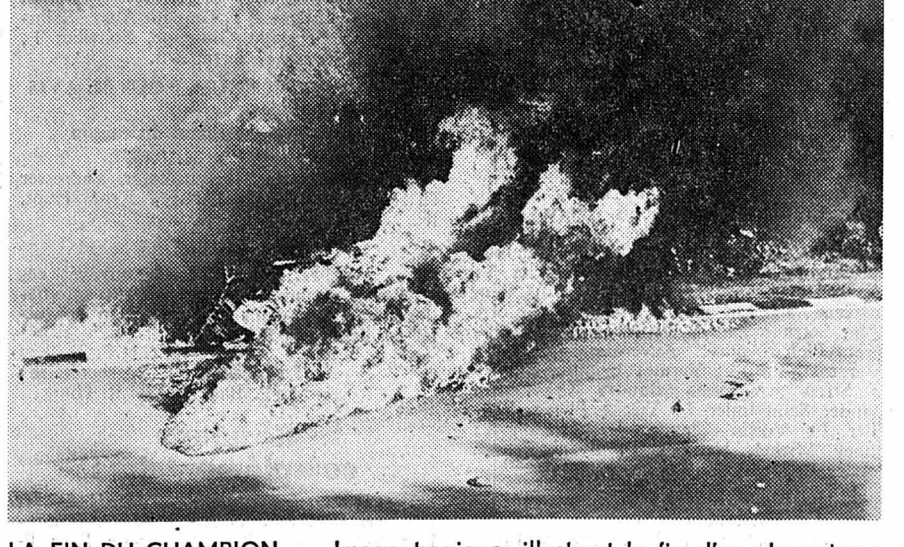
CYCLISME

La paire belge Seews-Stevens occupe la première place des Six jours de Montréal à l'issue de la quatrième journée.

Siffert serait mort asphyxié

Jo Siffert, le pilote automobile suisse tué au cours d'une course à Brands Hatch, est mort d'asphyxie, selon l'autopsie effectuée à Sevenoaks. L'enquête sur la mort du pilote commencera mercredi à Tonbridge, dans

le Kent. Mme Simone Siffert a demandé que le corps de son époux soit transporté par avion à Zurich en vue des obsèques. La police a examiné lundi l'épave calcinée de la BRM pour essayer de déterminer les causes de l'accident.



LA FIN DU CHAMPION. — Image tragique, illustrant la fin d'un champion: Joseph Siffert, dans un véritable enfer. (A.S.L.)

Depuis sa création, la DS regarde les voitures qui naissent et qui meurent.

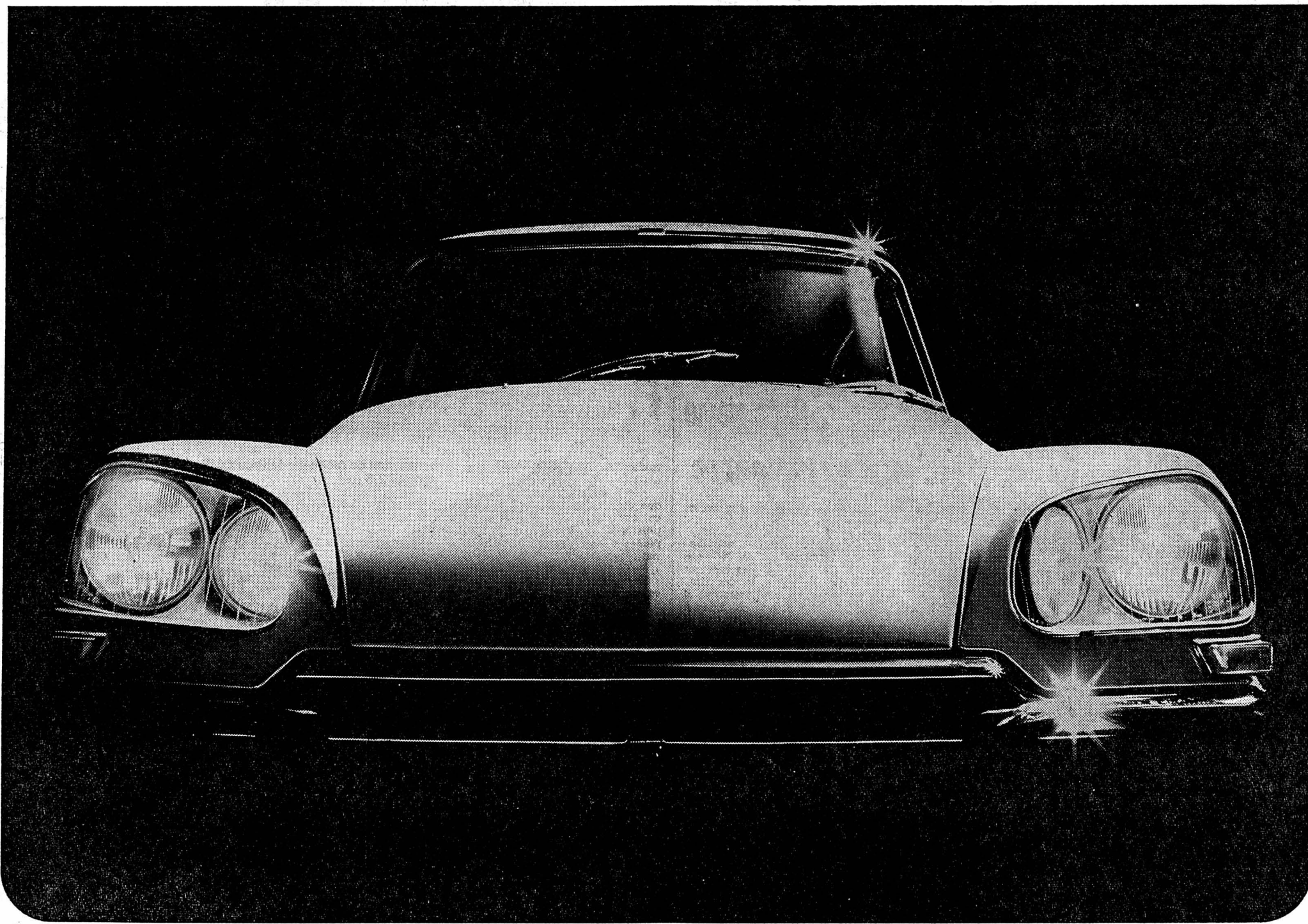
Depuis la création de la DS, il n'y a pas un constructeur au monde qui ne soit hanté par sa réussite.

Tout a été essayé, dans l'espoir de reproduire quelque chose qui pourrait ressembler à cette aventure unique dans l'histoire de l'automobile.

Et chacun se demande, en voyant tous les modèles qui naissent et qui meurent depuis que la DS existe, comment cette voiture peut aussi sereinement vivre à la fois dans le temps et hors du temps.

Moteur 4 cylindres, selon les modèles 1985 cm³ ou 2175 cm³, puissance accrue: DS spécial: 98 CV-*SAE* à 5750 t./min, DS Super: 108 CV-*SAE* à 5750 t./min. DS 21 à injection électronique: 190 km/h. Boîtes à 4 ou 5 vitesses, selon les modèles, à commande hydraulique ou mécanique. Direction et freins assistés. Freins à disque à l'avant, double circuit. Suspension hydropneumatique. Phares à iode directionnels, lunette arrière chauffante, antiviol, compte-tours électronique, phares de recul (sauf DS spécial), ceintures de sécurité.

A partir de Fr.13.995.- (DS spécial).



CITROËN DS

Neuchâtel: Garages Apollo S. A., tél. 24 12 12 — Yverdon: Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 2 12 12

Colombier: H. Baldi, tél. 41 10 20 — Cortailod: F. Zeder, tél. 42 10 60 — Fleurier: E. Gonard, tél. 61 29 22 — Fontainemelon: W. Chistina, tél. 53 34 77 — Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74 — Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88 — Valangin: M. Lauterbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30

La Chaux-de-Fonds: J. Rieder, Garage de la Ronde, tél. 23 54 04 — Le Locle: M. Brigadoi, tél. 5 30 58



Pour la Toussaint

beau choix de chrysanthèmes, à partir de 6.—
bruyères, la pièce 5.40

arrangements en mousse d'Islande, à partir de 13.—
ainsi que fleurs coupées

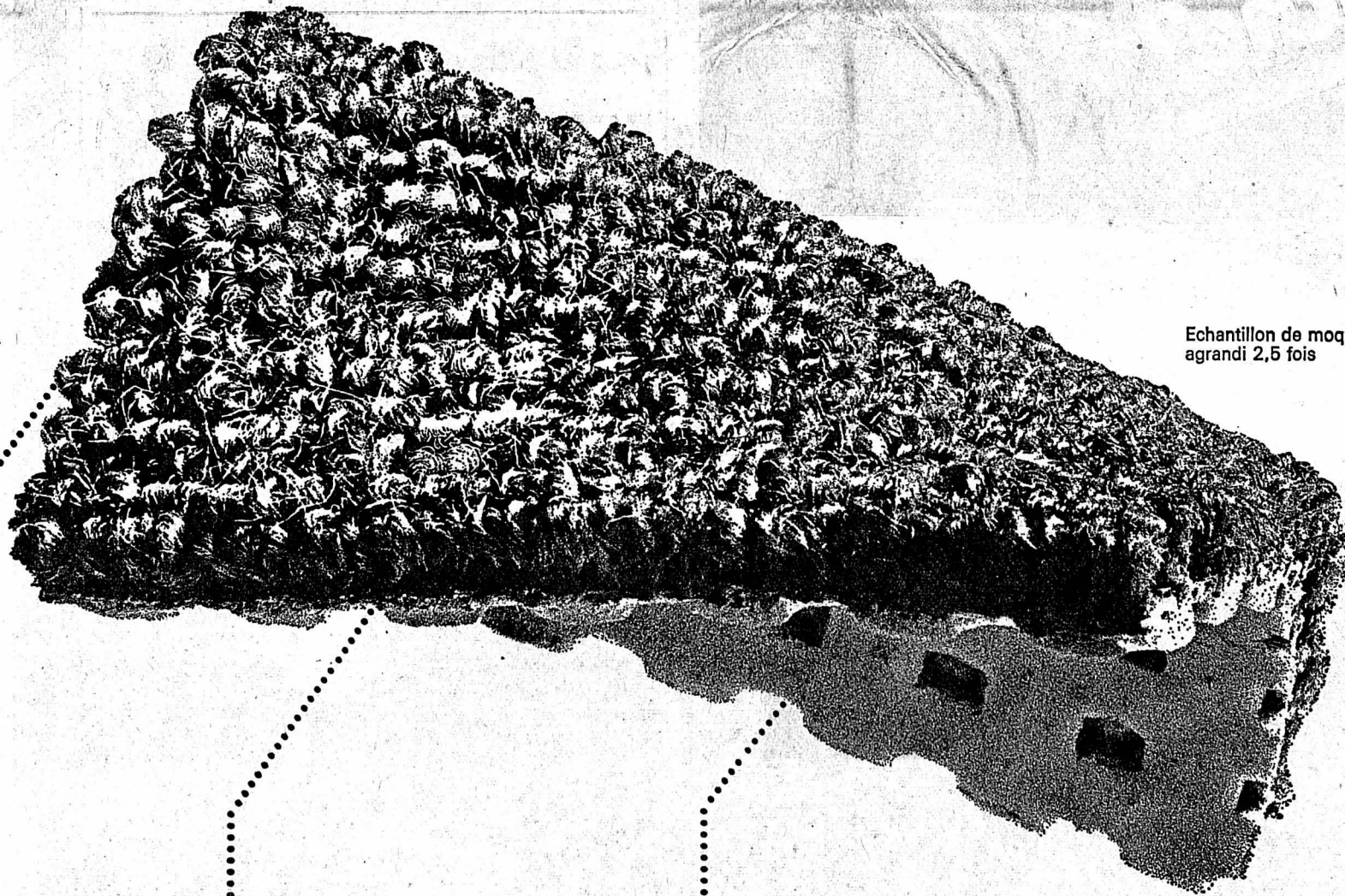
marchés MIGROS

également dans les principaux libres-services

1/1158-71

Pour qu'une moquette coûte chez nous Fr. 43.-, il faut qu'elle soit quelque chose!

(Et la MIRAKROME® est vraiment beaucoup.)



Echantillon de moquette MIRAKROME
agrandi 2,5 fois

Elle a tout d'abord une épaisseur exceptionnelle, car il a fallu plus d'un kilo de Zefkrome par mètre carré de tufté. Voilà pourquoi la moquette MIRAKROME est aussi drue. De son côté, le Zefkrome est le fruit de longues recherches. Ce mélange de deux fibres acrylique — véritable réussite technologique — offre à la fois une extrême solidité et l'aspect sympathique de la laine. Aussi la moquette MIRAKROME n'est-elle pas seulement appréciée dans les appartements mais aussi dans les restaurants, les halls d'hôtels et partout où les tapis doivent être pratiquement inusables et créer une ambiance élégante. Avantage supplémentaire: la moquette MIRAKROME est ignifuge.

Ici un autre avantage inappréciable sous forme d'un soupçon de fibre en acier qui suffit à rendre antistatique la moquette MIRAKROME. Donc plus de risque d'électrochocs et plus de poussière aimantée et presque impossible à enlever! MIRAKROME résout donc bien davantage que le simple problème des taches. Et, puisque nous y sommes, ajoutons que le dossier est entièrement synthétique, donc imputrescible. Renverser un vase n'est plus un drame, et les shampooings ne doivent pas obligatoirement s'appliquer à sec.

Et voici le «cœur d'or» de la moquette MIRAKROME. Ou plus exactement une semelle élastique en caoutchouc spécial qui la rend encore plus confortable et plus résistante aux traces de pas. Elle amortit même tous les bruits... pour faire plaisir aux voisins du dessous!

Sur papier journal tous les tapis sont gris. Notre MIRAKROME ne fait pas exception. Mais elle est en réalité gris argent, sable, olive, maïs, cognac ou rouge tuile. Si vous nous apportez les dimensions de votre pièce, nous couperons la moquette pour vous. Mais vous pouvez aussi demander à notre service spécial de passer avec les échantillons, de prendre les mesures et de se charger de la pose. Car notre service à la clientèle est vraiment quelque chose, lui aussi! Et n'oubliez pas que vous trouvez chez nous des moquettes d'excellente qualité à semelle alvéolée à partir de Fr. 13.50.

Pfister
ameublements sa
aussi en tête de paroi à paroi

LONZA

Vos plantes
ornementales
ont besoin
d'une terre
qui a besoin
d'engrais:
un engrais
nommé Lonzin®.



Si vos plantes ornementales ne sont pas saines et robustes, elles ont besoin de Lonzin. Pour le devenir.
Si vos plantes ornementales sont saines et robustes, elles ont besoin de Lonzin. Pour le rester.
Nouveau!
Existe maintenant en bombe pratique.

® Marque déposée



Si vous avez un problème pour une installation électrique ou de téléphone appelez le

25 17 12

Villiomener
& C. S. A.
ELECTRICITE TELEPHONES
NEUCHÂTEL



L'annonce
reflet vivant du marché



**certains ne peuvent
la fumer...**

chiche?

CIGARETTES
VIRGINIE
GOUT FRANÇAIS

sans filtre
ou avec

V714



27 octobre - 7 novembre 1971

**19^e SALON
DES ARTS
MÉNAGERS**

GENEVE
AVEC PARTICIPATION INTERNATIONALE
EXPOVINA - PAVILLON DE MADAME
Appareils ménagers, agencement de
cuisine, ameublement et décoration,
télévision, radio, bricolage.

PALAIS DES EXPOSITIONS - GENEVE
SEMAINE: de 14 h. à 22h30
SAMEDIS ET DIMANCHES: de 10 h. à 22h30

pour
une bonne vue le chemin
vous guide

chez **Jakus**


(SABUS) OPTICIEN DIPLÔMÉ
FR. DE L'HÔPITAL 2 (COUR LES ARCADES)
8001 NEUCHÂTEL TEL. (0381) 25.11.38

DÉMÉNAGEMENTS
Petits transports - Suisse et France

POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 25 55 65

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît aujourd'hui.
Demain, tout sera vendu, grâce à la



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



hug

**Un piano ne s'acquiert
qu'une fois dans la vie**

Seuls un choix complet d'instruments en magasin, les compétences professionnelles du vendeur et la qualité des marques présentées, peuvent offrir les garanties nécessaires, la confiance et la sécurité à l'acheteur.

VENTE - LOCATION - ECHANGES
HUG & Co, musique, Neuchâtel.

Patinoire des Mélézes
HC La Chaux-de-Fonds
Champion suisse

COUPE DES ALPES
Jeudi 28 octobre à 20 h 30

KLAGENFURT

 JE PENSE DONC JE VOTE

BLAISE CLERC



Notaire
Conseiller aux Etats neuchâtelois
Président de la Chambre suisse de l'horlogerie

**Election des députés
au
CONSEIL DES ÉTATS**

LUTTE CONTRE LA POLLUTION, PROTECTION DES EAUX

Le conseiller aux Etats Blaise Clerc a contribué à rendre efficace la loi sur les eaux. Il a participé activement à la mise sur pied des dispositions sur la protection de l'environnement. Il continuera.

**VOUS LUI RENOUVELLerez VOTRE CONFIANCE
EN VOTANT LA LISTE VERTE N° 2**

LIBÉRAL 



Misez sur les „sept porte-bonheur” - gagnez une nouvelle K70!



K 70, la VW à traction avant et refroidissement à eau. Transmission à deux étages, moteur à faible course, arbre à cames en tête, et 88 ou 105 puissants CV-SAE. Avec 4 roues à suspension indépendante et axe arrière à bras oscillants obliques. 4 portes et 700 litres de coffre à bagages. Une voiture qui offre le summum de la technique actuelle, pour votre confort et votre sécurité. Une VW exceptionnelle, avec la perfection exceptionnelle VW. Qui va la gagner?

Participez vous aussi, car toutes les chances sont pour vous!

Les «sept porte-bonheur» — sont les 7 chiffres de chance de la grande loterie gratuite K 70. Le 15 décembre 1971, ces 7 chiffres seront déterminés — sous contrôle d'un notaire. Et tous ceux qui auront misés sur 7 ou même 6 chiffres exacts seront gagnants!

Multipliez vos chances!

L'un des 7 chiffres est déjà fixé. Découvrez-le! Vous le trouvez bien visible sous le capot de chaque K 70, dès maintenant disponible pour un essai sans engagement auprès de toute agence VW. Ne manquez donc pas de faire cet essai sans tarder. Un coup d'œil sous le capot augmente déjà vos chances de gagner!

12 K 70 au maximum peuvent être gagnés. Si plus de 12 participants misent sur les «sept porte-bonheur», les 12 gagnants seront désignés par tirage au sort. Les autres participeront à la réparti-

tion des 20 000 francs attribués aux expéditeurs de 6 chiffres exacts.

Rien n'est plus simple: cochez simplement 7 chiffres sur le coupon-loterie K 70. Inscrivez au-dessous votre nom et votre adresse et expédiez le coupon collé sur carte postale adressée à AMAG, Agence générale, 5116 Schinz nach Bad. Important: votre coupon de participation doit nous parvenir avant la date limite du 13 décembre 1971.

Prescriptions particulières: Seuls sont valables les coupons de participation publiés dans la presse et collés sur carte postale. Chaque participant peut accroître ses chances en expédiant plusieurs coupons. Mais il ne peut alors gagner qu'une seule fois. Tous les gagnants seront avisés personnellement. Les collaborateurs de l'entreprise AMAG et des agences officielles VW ne peuvent participer au concours. D'autre part, cette loterie ne fera l'objet d'aucun échange de correspondance. Tout droit de recours est exclus.



De plus, 20 000 francs seront équitablement répartis entre les participants qui auront misés sur 6 chiffres exacts.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31	32	33	34	35
36	37	38	39	40

Non, prénom

Rue, n°

N° postal, localité



Agence générale
Schinz nach Bad

FN

A vendre

PETRISSEUR MECANIQUE, machine à fermer les boîtes, remorque pour vélo. Benjamin Ruchti, Engollon.

SALON 3 pièces. Prix à discuter. Téléphone 31 41 00.

PATINS DE HOCKEY, bon état, No 40. Téléphone 24 18 67, heures repas.

MEUBLES: 1 divan-lit avec entourage comprenant: vitrine, armoires; hêtre naturel. 1 divan-lit. 1 table de salon, noyer, 70x70 cm. 1 commode de vestibule, noyer. Bon état, prix avantageux. Tél. 25 35 81.

UNE TABLE BOIS, 124x124x4, pieds métalliques, hauteur 78 cm, neuve, 130 fr.; 50 livres d'espionnage et romans divers, 20 fr.; 1 appuie-tête voiture, rouge, 15 fr. Tél. (038) 31 26 14.

2 TAPIS LAINE, belges, 350 x 250 cm, Fr. 120.— et 100.—. Tél. 25 85 95.

4 PNEUS CLOUTES 6.00-5.90-13 (Taurus) Maloya Tubeless, roulé 1000 km. Belle occasion. Tél. 24 58 62.

POUR HORLOGERIE ou petite mécanique, environ 10 mètres d'établissements, lampes et chaises d'établissements. Tél. (038) 25 43 13.

1 MACHINE à remonter les montres automatiques, capacité 150 pièces, 1 vibrograf, 1 moteur à remonter les montres, appareil à fraiser Jema. Tél. (038) 25 43 13.

DEUX ARMOIRES, 1 et 2 portes, un fauteuil Louis XV. Tél. 24 28 60.

DIVAN-LIT avec coffre à literie. Tél. 33 37 75.

CUISINIERE TOUS GAZ, 4 feux, 1 an de service. Valeur neuve 600 fr., cédée à 250 fr.; table avec 2 chaises, salle à manger, 150 fr.; 2 lits d'enfants avec matelas, 6 mois de service, 80 fr. (038) 41 36 50.

D'OCCASION, A PRIX AVANTAGEUX, patins, skis, chaussures de ski et vêtements de sport pour enfants, solde du troc amical, faubourg de l'Hôpital 24, mercredi 27 octobre, de 16 à 20 heures et jeudi 28 octobre de 17 à 20 heures.

2 PNEUS NEIGE Firestone 5,60 - 13, 4-PLY Tubeless, 60 fr. Tél. 25 01 54, heures des repas.

CITERNE A MAZOUT, 1000 litres, 200 fr. Téléphone 24 58 24.

RECHAUD ELECTRIQUE «A.E.G.» deux plaques, avec couvercle, état de neuf, 100 fr. Tél. 31 50 66.

TV PORTATIVE multinormes Sharp, employée un mois, avec garantie, 670 fr. Téléphone 25 49 05.

MACHINE A TRICOTER Strigo, état de neuf, valeur 820 fr., cédée à 500 fr. Tél. 33 42 64 après 19 heures.

CHIENNE TECKEL à poil dur, d'une année. Tél. 31 73 61.

4 PNEUS NEIGE pour Austin MG 1100-1300. Tél. 24 30 45.

CHAUSSURES DE SKI Raichle, à boucles, No 38, 50 fr.; patins de hockey No 36, 25 fr. Tél. 31 61 12.

CENT CERAMIQUES à peindre: potiches, plats, assiettes, etc., en bloc ou au détail. Cédées à moitié prix. Tél. (038) 53 26 24, le soir.

4 PNEUS CLOUS 5.90 x 13, état de neuf. Tél. 31 75 54.

FRIGO BOSCH, en bon état, 50 fr. Téléphone 53 38 82.

POUSSETTE DEMONTABLE, très bon état. Prix à discuter. Tél. 33 51 17.

ROBES LAINAGE, style jeunesse, tailles 36 et 38, prix avantageux. Tél. 24 03 71.

CUISINIERE ELECTRIQUE 4 plaques, état de neuf, avec couvercle, 350 fr. Tél. 24 76 70, le soir.

4 JANTES AVEC PNEUS clous, dim. 6.40 x 13, à 90%, pour Opel 1700-1900, 350 francs. Tél. 24 76 70, le soir.

FOURNEAU A MAZOUT avec citerne et pompe automatique. Tél. 31 23 57.

BUFFET DE SERVICE: divan-couche: réchaud électrique, 2 plaques. Tél. (038) 31 26 42.

MONNAIES SUISSES, une collection 1900 à 1970. Adresser offres écrites à KV 2451 au bureau du journal.

A louer

LOGEMENT 3 PIECES, libre immédiatement, Saint-Martin. Tél. 53 19 70.

APPARTEMENT, 2 chambres dépendantes, mi-confort, Valangin. Tél. 36 11 28, dès 19 heures.

A ECHANGER un appartement de 4 pièces, contre un de 2 pièces avec balcon. Adresser offres écrites à 2710-41 au bureau du journal.

GARAGE pour petite voiture ne circulant pas, 35 fr. par mois. Tél. 25 47 63, le matin.

PRES DU CENTRE, CHAMBRE avec bains, à jeune fille. Tél. 25 11 86 jusqu'à 13 h 30 et dès 18 heures.

STUDIOS MEUBLES au centre, à 1 ou 2 lits, avec cuisine ou cuisinette, à jeunes filles majeures ou jeunes couples suisses. Téléphone 25 10 36.

DANS GARAGE, place pour une voiture ayant plaques rendues. Tél. 31 69 13.

APPARTEMENT 2 1/2 PIECES, confort, pour le 24 novembre. Tél. 31 55 13 (entre les repas).

LES HAUTS-GENEVEYS, petit appartement 2 1/2 pièces, sans confort. Libre immédiatement. Tél. 53 11 76.

URGENT, à remettre 2 1/2 pièces à Boudry. Tél. 25 09 33.

CHAMBRE AU CENTRE pour monsieur. Téléphone 25 00 60, de 9 à 14 heures.

AU MOIS, CHALET 7 lits, tout confort, altitude 1100 m. Tél. 33 48 21.

CHAMBRE tout confort à jeune fille, dans villa. Tél. 25 38 84.

STUDIO meublé, tout confort, dès le 1er novembre, à deux personnes avec ou sans pension. Tél. 25 88 55, dès 8 heures.

BOUDRY, CHAMBRE MEUBLEE avec cuisinette, chauffable, indépendante, dès le 1er novembre. Tél. (038) 42 17 39.

CHAMBRE avec cuisine, meublée, à Dombronn. Tél. 53 20 28.

CHAMBRE avec bonne pension, eau chaude, à jeune employée. Tél. 25 76 64.

CHAMBRE, CONFORT, à monsieur suisse. Avenue du 1er-Mars 6, 3me, à droite. Tél. (038) 25 78 32.

CHAMBRE MEUBLEE, au centre ville, à employé, part à la salle de bains, tout confort, 168 fr. Tél. 24 38 78, dès 12 heures.

APPARTEMENT au Val-de-Ruz, situation tranquille, 3 pièces, cuisine, salle de bains, à couple retraité de préférence, aide désirée pour le jardin. Libre dès décembre. Faire offres sous chiffres BK 2442 au bureau du journal.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demandes à acheter

GARAGE DEMONTABLE. Tél. (038) 42 17 89.

POUSSE-POUSSE Pliable, modèle léger. Tél. 31 73 80.

1 AQUARIUM avec pompe et filtre. Téléphone 33 38 72.

VIOLON 1/2, en bon état. Tél. (038) 25 74 13.

PHONOGRAPHES A PAVILLON, à disques ou à cylindres (rouleaux), ainsi que cylindres, tous formats. Tél. (038) 31 66 64, aux heures des repas.

Divers

CE SOIR TABLE RONDE sur les problèmes actuels. Restaurant Neuchâtelois, faubourg du Lac. Communauté baha'ie, c.p. 613. Bienvenue à tous.

ASTROLOGIE, Amour, argent, santé, réussite. Tél. (038) 33 23 62, de 8 à 14 heures.

MONSIEUR, 64 ans, habitant le Val-de-Travers, cherche dame pour amitié, éventuellement mariage. Ecrire sous chiffres CL 2443 au bureau du journal.

Demandes à louer

APPARTEMENT modeste, Immédiatement, pour jeune couple. Tél. (032) 3 94 59.

APPARTEMENT 2 PIECES MEUBLEES, avec confort, à Neuchâtel, au plus tôt. Téléphone 24 69 47, de 18 à 20 heures.

«CITY OF LONDON POLYTECHNIC» cherche d'urgence chambres ou appartement meublés, pour trois étudiants. Possibilité de cuisiner. Adresser offres écrites à 2310-39 au bureau du journal.

APPARTEMENT, 2-3 PIECES, pour deux dames, loyer modéré, Neuchâtel ou environs immédiats, pour date à convenir. Adresser offres écrites à BH 2414 au bureau du journal.

APPARTEMENT. FAMILLE SUISSE avec un enfant, 12 ans, cherche 3 1/2 pièces avec salle de bains et chauffage central. Loyer à prix normal. Région: Serrières, Pesieux, Corcelles, Neuchâtel et environs, pour date à convenir. Adresser offres écrites à 2710-43 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 PIECES, à Bevaix. Tél. 46 18 50, heures des repas.

Demandes d'emplois

COIFFEUSE cherche place à Neuchâtel, au plus tôt. Adresser offres écrites à 2710-42 au bureau du journal.

ETUDIANT DONNERAIT LEÇONS de français, allemand et anglais à élèves débutants et moyens. Tél. 31 18 23.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, deux matinées par semaine ou selon arrangement. Tél. 25 03 60, au passer rue de la Main 6.

URGENT. Jeune femme cherche personne de confiance pour garder deux garçons de 5 et 7 ans, cinq soirs par semaine, dès 17 h. Région: Parcs, Comba-Borel. Adresser offres au CSP, 11, rue des Parcs, Neuchâtel, tél. 25 11 55.

MENAGE soigné de 2 personnes cherche femme de ménage habitant Saint-Blaise, 3 ou 4 matins par semaine. Tél. 33 30 21.

TRAVAUX DE NETTOYAGE pour tous les matins éventuellement l'après-midi une femme de ménage. Téléphoner au 25 44 70.

HENRI DES

à la TV romande

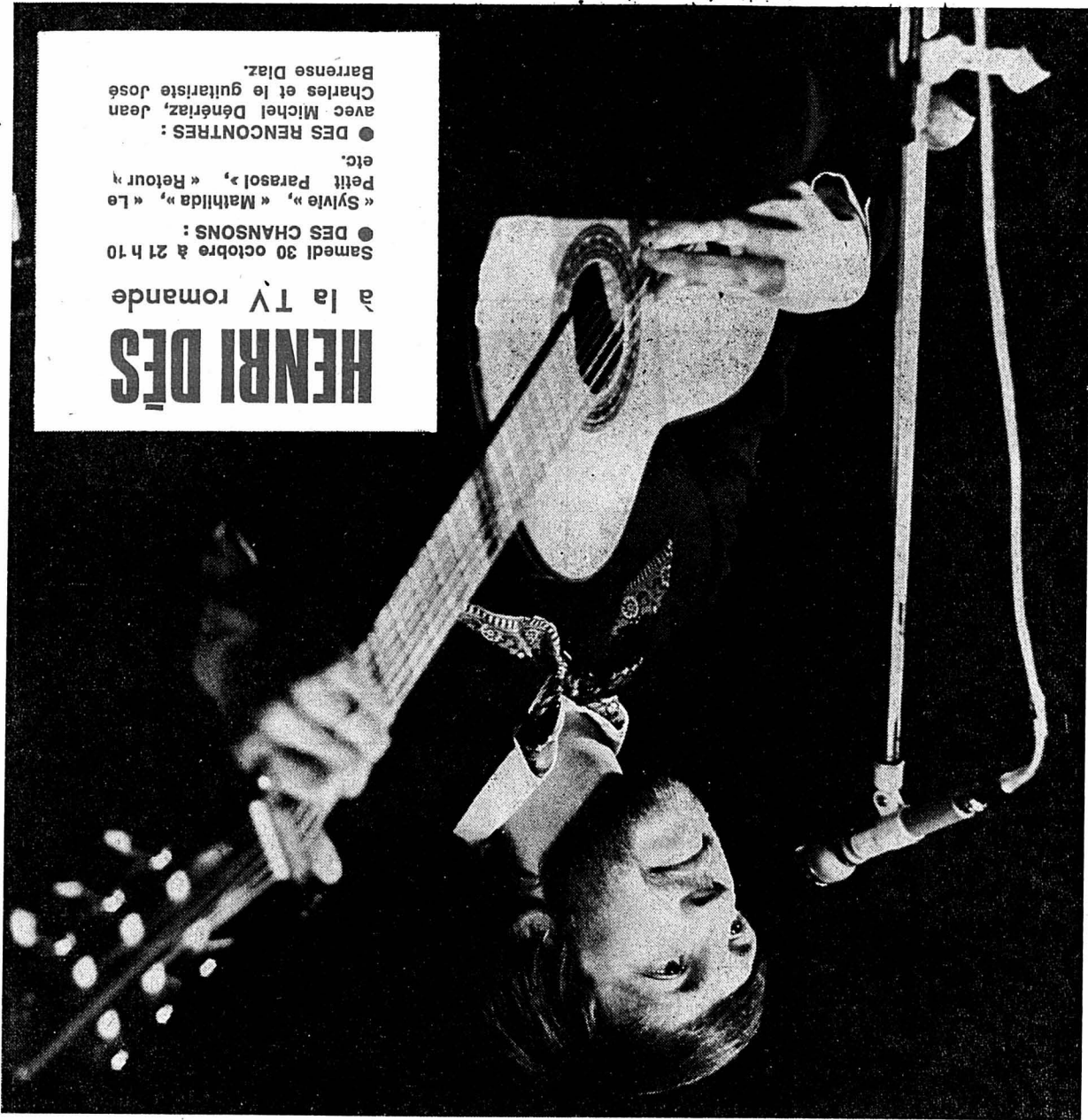
Samedi 30 octobre à 21 h 10

DES CHANSONS :

« Sylvie », « Mathilde », « Le
Petit Parasol », « Retour »
etc.

DES RENCONTRES :

avec Michel Dénèzet, Jean
Charles et le guitariste José
Barrese Diaz.



TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI
No 96 NEUHÄTEL, 27 OCTOBRE 1977

FAN
L'EXPRESS
MAGAZINE

Haute couture
Schward
24 20 20
Avenue de la Gare 1

M. J. J. SEGESSEMAN & Co - GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Neuahâtel - Tél. (038) 25 99 91 - Début route des Falaises.

Catalogues, essais et renseignements auprès des agents Peugeot depuis 1931 pour les districts de Neuahâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

Que vous trouverez votre prochaine voiture

C'EST DANS LA GAMME PEUGEOT

504 11 CV
404 9 CV
304 7 CV
204 6 CV

EXPOSITION: OUVERTE TOUTS LES VENDREDIS DE 19H30 à 21H30

ART de la TABLE
APPAREILS MÉNAGERS

Nos locaux de vente et l'exposition sont ouverts tous les jours de 7 h 30 à 12 h. 13 h 30 à 18 h 30.

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de plus de 120 m² au 1er étage. Epervier 13

COFFRET-cadeaux pour fiancés

Une idée-étonnante solution à un problème-éternel: offrir et recevoir le plaisir d'un mariage à la fois. De l'indispensable et du beau. Vous constituerez votre collection de plus de 250 cartes-références en couleurs et vous la ferez circuler ensuite parmi vos parents et amis.

Francés, voici la trouvaille! Vous la recevrez dans notre magasin, ensemble avec une documentation afférente.

ROCHAT
CERNIER

EXPOSITION-AMBIANCE

EN ATTENDANT LA MACHINE A TUER LE TEMPS Les professeurs de loisirs ont du pain sur la planche

Une expérience fort intéressante est en cours en Allemagne fédérale depuis quelque temps. Son but: remettre en train et bien d'aplomb, grâce à une utilisation rationnelle des loisirs, les gens dont les «accus sont vides» et que le repos, au sens traditionnel du terme, ne parvient pas à revigorer. L'expérience mérite également d'être examinée attentivement en Suisse, où un grand nombre d'étrangers viennent chaque année se retremper, mais dont beaucoup s'en retournent chez eux après s'être copieusement ennuyés, au lieu d'avoir bénéficié d'une détente vraiment salutaire.

Helga W., 23 ans, est hôtesse de l'air. Un métier que bien des jeunes filles lui envieraient. Et pourtant, elle vient de la laisser tomber pour «retourner à l'école». Son but: devenir professeur... de loisirs.

Helga W. est une des vingt participantes d'une campagne exceptionnelle ayant lieu pour la première fois en Allemagne et qui attire beaucoup l'attention: il y a un an que ces cours ont commencé; ils doivent durer 18 mois au total, dans le Landkreis de Fulda, où sont formés des professeurs destinés à réanimer les «blases des loisirs», en leur donnant quelque nouveau sujet d'occupation capable d'utiliser ces loisirs de façon sensée. Toutes les personnes qui ont demandé à recevoir cette formation de professeur de loisirs n'ont pour autant pas abandonné un métier aussi attirant que celui de Helga W. puisqu'il y a notamment, à ce cours une jardinière d'enfants, une employée de commerce et un masseur. Mais toutes ces personnes s'engagent dans une voie professionnelle qui, bien qu'en Allemagne elle sorte tout juste des fonts baptismaux, est déjà considérée par les sociologues comme un métier de grand avenir.

Dix semaines

Il est facile d'expliquer pourquoi la profession de professeur de loisirs doit entrer en période de boom d'ici à quelques années: plus la durée du travail sera raccourcie, plus l'individu disposera de loisirs. Alors que, précise à ce propos la «Deutsche Zeitung», l'homme devait travailler plus de 80 heures par semaine il y a un siècle à peine, aujourd'hui il ne travaille qu'une quarantaine d'heures. Des experts estiment que d'ici à l'an 2000 au plus tard, le travail hebdomadaire sera réduit à trente heures et que les congés annuels dureront plus de 10 semaines.

Mais, entre-temps, il se pourrait bien que ce cadeau, que nous font l'automatisation et la rationalisation sous la forme de moments de loisirs croissants, de-

vienne un cadeau empoisonné. Car la plupart des hommes ne sont guère préparés à autant de loisirs et ne savent guère qu'en faire. Il suffit de penser à ces avalanches de véhicules qui «déboulent» sur les routes chaque week-end.

Pour se rendre compte à quel point l'oisiveté est devenue un problème sérieux, reportons-nous au nombre de plus en plus croissant de névroses des loisirs et des week-ends. Un sondage effectué parmi les cadres d'une grande entreprise montra par exemple que nombreux sont ceux qui, d'eux-mêmes, travaillent beaucoup plus longtemps qu'il n'est exigé; alors que leur contrat prévoit un travail hebdomadaire de 42 heures, un sur trois travaille en fait 62 heures par semaine; quant à la moitié des personnes interrogées, elle emportait du travail à la maison.

La plupart du temps, une telle rage au travail ne fait que cacher l'incapacité de venir à bout de ces moments si doux où l'on n'a rien à faire, la peur de «dépendre» ces moments de loisirs en des «futilités». Un psychiatre a comparé ce phénomène au suivant: «C'est comme dans ces régimes alimentaires nouveaux, dans lesquels on se sent bien rassasié sans avoir absorbé quelque chose ayant vraiment une valeur nutritive; le névrosé occupe ainsi son temps libre avec un tas de petites choses et de prétendus devoirs, sans vraiment se détendre.»

Pas de repos pour les candidats

Le Danemark forme depuis longtemps déjà des professeurs de loisirs; les études durent trois ans et il existe cinq instituts différents. Le professeur de loisirs danois trouve avant tout des postes dans les centres de loisirs pour la jeunesse, des clubs de jeunes et sur les terrains de jeux. C'est sous sa direction que les enfants et les jeunes sont incités à acquérir un comportement créateur et social.

Si des professeurs de loisirs commencent à être formés en Allemagne fédérale, c'est avant tout grâce à l'initiative d'un conseiller aux sports auprès du Landratsamt de Fulda, Peter Axt (31 ans). Les cours ont commencé cette année. Entre-temps, c'est une véritable avalanche de demandes, venues de tous les coins d'Allemagne: plus de 600 personnes voulaient participer à la deuxième série de cours qui débutera en mai 1972.

Les conditions d'admission à ces cours ne sont guère difficiles à remplir: le demandeur doit être âgé de plus de dix-huit ans, avoir terminé des études professionnelles et prouver des aptitudes moyennes en sport. Quant au handicap financier, il est relativement facile à franchir, puisque la majeure partie des frais de formation est supportée par le Landkreis de Fulda; étant donné que les séminaires n'ont lieu que le soir et en week-ends, les participants peuvent continuer à exercer leur profession.

Cette voie vers le professorat de loisirs passe par des loisirs chichement octroyés aux candidats. Pendant toute la durée des études, fixée à dix-huit mois, les participants assistent en effet à 1300 heures de cours et ils doivent étudier durant le même nombre d'heures à la maison. Le programme offre un échantillonnage des matières les plus diverses: ski, volley-ball et gymnastique sont à l'étude à l'égard des travaux d'atelier, de la musique ou de la pédagogie, de la psychologie ou du droit.

Débouchés assurés

Celui qui arrive à tenir jusqu'à la fin des études, se voit-il du moins faire des offres alléchantes? Bien que cette formation ne soit pas encore reconnue par l'Etat plus de cinquante organismes privés et publics ont fait part de leur intérêt concernant un professeur de loisirs. Une grande agence de voyages allemande proposa même d'engager tout ensemble les dix-sept participants de la première série de cours. Ces professeurs de loisirs pourront exercer leur profession dans les domaines suivants: en tant que guide touristique et organisateur de bars pour les jeunes, d'établissements de loisirs pour la jeunesse, de centres touristiques ou de parcs de loisirs. De plus, ils pourraient également être employés auprès de bureaux pour la jeunesse et pour les sports,

ou en tant qu'assistants dans les universités populaires.

Enfin, il est également possible de les engager dans les travaux dédiés à la communauté, de les affecter au secteur des travailleurs étrangers, ou encore de les placer dans les centres de correction ou les homes de personnes âgées. On peut néanmoins se poser quelques questions au sujet des expériences de Fulda. Car il semble douteux que la formation actuelle suffise à un tel éventail de professions, et que les connaissances pédagogiques transmises soient elles-mêmes suffisantes, si l'on veut que ces professeurs s'adressent à des groupes de population aussi divers que ceux qu'ils visent.

Pour y remédier, il faudrait sans aucun doute spécialiser beaucoup plus la formation. Créer, en Allemagne fédérale, un enseignement pour les professeurs de loisirs conforme aux règles, suivant l'exemple que donne le Danemark; c'est d'ailleurs ce que demande M. Georg Schottmayer, qui occupe la chaire de pédagogie appliquée à la jeunesse à l'Université de Hambourg. Il a notamment remarqué que si de nombreux locaux destinés à occuper les loisirs des jeunes sont si peu utilisés, c'est parce que les professeurs qui s'y trouvent ne savent comment se comporter vis-à-vis des enfants et des jeunes. Schottmayer a d'ailleurs déclaré: «Apprendre aux enfants les danses folkloriques et à jouer aux échecs, et leur montrer comment bricoler, cela ne suffit plus à notre époque.»

Mais avant que la pédagogie des loisirs ne commence à être enseignée à l'Université, il risque de couler beaucoup d'eau sous les ponts. Il semble nécessaire en outre de mettre au point un concept clair en ce qui concerne la «politique des loisirs» et de répondre à la question que se pose le sociologue américain David Riesman: «Chaque tentative de planification des loisirs ne risque-t-elle pas d'enlever à l'individu le dernier reste de spontanéité et de vie privée, qu'il avait réussi à préserver jusqu'ici?»

Il existe en effet des gens qui ambitionnent de mobiliser les Allemands fatigués et les transformer en activistes des loisirs. D'autres rêvent aux fortunes colossales que pourront réaliser dans le futur les chefs de «l'industrie des loisirs» et déclarent: «Il faudrait inventer des machines à tuer le temps; alors on pourrait être sûr de faire des affaires d'or.»

Un hobby (presque) de tout repos COMMENT SOIGNER VOS PLANTES VERTES

Les diverses variétés de plantes réclament une atmosphère, une lumière, des soins et un arrosage qui sont particuliers à leur famille. Avant d'énumérer les familles principales, un conseil important et valable pour toutes les plantes: ne jamais mettre une soucoupe pleine d'eau sous les pots, cela tue les racines des plantes. Il est recommandé de se renseigner auprès du fleuriste sur le nom exact de votre plante.

Ce que réclament les plantes suivant leur famille

Aralia: Une température d'au moins 10 degrés, un arrosage moyen, éclairage du demi-jour.

Broméliacées: Une atmosphère chaude et humide, une terre légèrement humide, une eau non calcaire, le demi-jour.

Caoutchouc: Une température moyenne, des feuilles lavées très souvent, une terre toujours humide, beaucoup de lumière et même le soleil.

Croton: Une température d'au moins 12 degrés, protection contre les courants d'air, une terre humide, de la lumière à profusion.

Cyperus: N'importe quelle atmosphère, le pied dans l'eau, une grande lumière.

Cissus: N'importe quelle atmosphère, un arrosage deux fois par semaine, de la lumière.

Cactées: La chaleur et le soleil du matin, peu d'eau, être lavées et brossées avec une brosse à dents afin que disparaissent les petits points blancs qui ne sont autres que des parasites, beaucoup de soleil.

Dracaena: Une température d'au moins 12 degrés, un feuillage nettoyé souvent, un arrosage moyen, le demi-jour.

Fougères: Une atmosphère humide (saturateur indispensable), une température moyenne, une terre toujours humide, le demi-jour, attention à tout excès de chaleur.

Hemantophyllum: N'importe quelle atmosphère, un arrosage infime au moment de l'automne, beaucoup de lumière si l'on veut obtenir la floraison.

Hedera: N'importe quelle atmosphère, un arrosage modéré, le demi-jour.

Palmier: Aucun changement de température, les endroits tempérés et sans courant d'air, grande propreté, de la lumière.

Philodendron: Pas de changement de température, une terre constamment humide, de la lumière.

Plantes grasses: La chaleur, l'air libre mais au soleil levant uniquement, un arrosage une fois par semaine ou deux fois par semaine s'il fait très chaud, un soleil pas trop fort.

Sansevieria: Une température minimum de 10 degrés, un arrosage deux fois par mois au printemps et en automne, une fois par mois par grande chaleur ou chauffage, de la lumière.

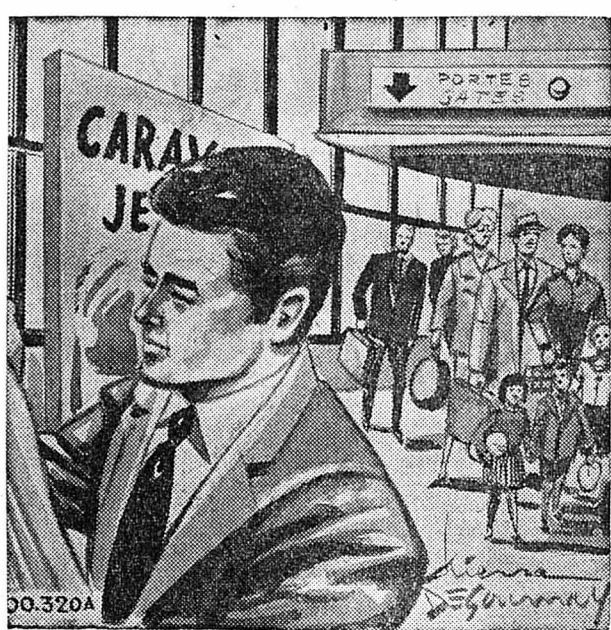
Tradescantia: Une température modérée, un gros arrosage deux fois par semaine, de la lumière. (ARDO)

DELIRE EN IRAN

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Au bar d'Orly, Hubert Bonisseur de la Bath donne ses instructions à un certain jeune homme blond.

Le tapis volant



La partie de dés reprit jusqu'à ce que la voix d'une speakerine annonçât, sur un mode de mélodée, que le vol 65 en provenance de Téhéran, Beyrouth et Rome allait se poser et qu'il repartirait à 23 h pour New-York. « Allez-y, dit Hubert. Je vous attends ici. » Il attendit quelques instants, puis se plaça de manière à surveiller sans être vu les voyageurs en transit qui débarqueraient du 65. Il les vit arriver un quart d'heure plus tard, tenant à la main de légers bagages. Mal ficelés dans son tailleur de tweed, défigurée par sa perruque et ses lunettes, Dorothea serrait de près Josef Bradovici, pâle et inquiet, suivi de sa tribu que le voyage semblait avoir sérieusement épuisée.



Leur vue fit soupçonner d'aise Hubert, qui avait craint que sa collègue n'eût l'idée de se dérouter à Beyrouth pour prendre l'avion de Düsseldorf, d'où il lui était facile de rejoindre Londres via Bruxelles. Mais elle devait toujours le croire au fond de sa citerne. Le grand jeune homme blond se montra bientôt et, d'un clin d'œil, lui fit comprendre que tout était en ordre. Hubert appela le garçon, paya, et se rendit au commissariat de l'aéroport. « Je suis Bruce Wilson, journaliste, dit-il à l'officier de police qui assurait le service de nuit. Voici mon passeport. J'ai une communication importante à vous faire. » L'homme avait un visage ouvert et intelligent.



« Je vous écoute, M. Bruce Wilson, » dit-il après avoir examiné le passeport et en lui désignant un siège. « Voilà. Effectuez une enquête pour mon journal sur le trafic des stupéfiants. Mon correspondant à Téhéran m'a prévenu que le chef d'une bande spécialisée dans l'opium était à bord de l'avion qui vient d'atterrir. » « Son nom ? » — « C'est une femme. Elle a un passeport britannique au nom de Dorothea Dell. D-o-r-o-t-h-e-a. » — « Vous la connaissez ? » — « Un peu. Mais elle est travestie. Si je ne me trompe pas, elle se trouve actuellement dans la salle de transit. » L'officier de police regarda Hubert bien en face. « Je dois vous dire, M. Wilson, que nous n'aimons guère avoir des incidents avec les étrangers. »



« Je suis citoyen des U.S.A. et prêt à répéter ce que je viens de vous dire devant cette personne. » — « Dans ce cas... veuillez demeurer dans mon bureau, M. Wilson. L'officier de police se leva et sortit. Cinq minutes plus tard, Dorothea fit son entrée, menant grand tapage entre deux personnages en civil. « Inadmissible ! cria-t-elle. Donnez-moi le téléphone que j'appelle l'ambassade ! » A la vue d'Hubert, elle se tut, demeurant bouche bée. « C'est vous ! dit-elle enfin. Mais, comment êtes-vous là ? » — « La Mère Supérieure m'a prêté un tapis volant, » dit Hubert. Il ajouta, tourné vers l'officier de police : « C'est bien elle. » Dorothea s'indigna : « Qu'est-ce que c'est que cette comédie ? » — « Votre passeport, Madame, s'il vous plaît, dit l'officier. (Copyright Opera Mundi)

Demain : Une vengeance qui se mange froide

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage à l'orge
Tomates farcies
Riz
Salade
Mille-feuilles

LE PLAT DU JOUR :

Tomates farcies

Préparation : 30 à 40 minutes ; cuisson : 1 h 30 environ.
Pour 6 personnes : 6 tomates moyennes, 125 g de reste de viande : bœuf, veau, porc ou même volaille, 100 g de jambon blanc ou de chair à saucisse, 125 grammes de champignons de Paris, 15 grammes de beurre, 1 cuillerée à soupe d'huile, 1 cuillerée à soupe de persil haché, 2 œufs durs, 1 œuf cru ; 2 oignons ; sel ; poivre.
Enlever un chapeau du côté de l'attache de la tomate. Creuser à la petite cuillère en éliminant graines et pulpe. Saler l'intérieur du fruit. Farce : hacher les champignons, préalablement nettoyés, ainsi que les oignons. Faire revenir oignons et champignons dans le beurre chaud. Hacher, aussi, la viande et les œufs durs. Mélanger le tout avec l'œuf cru, persil, sel et poivre. Remplir les tomates de farce ; remettre les chapeaux qui protégeront celles-ci. On peut ajouter à cette farce du riz cuit et l'on peut remplacer les restes de viande par de la chair à saucisse achetée chez le charcutier.

Crampes

Si l'on est victime d'une crampe, il faut s'allonger de façon à faciliter une relaxation rapide. Effleurer très doucement avec un corps gras, de bas en haut, le membre contracté.
Si la crampe se manifeste en nageant, ne pas s'affoler et ne pas essayer de continuer à nager, mais se mettre tout de suite sur le dos et se laisser aller, ou bien tenter de se rapprocher de la rive toujours en faisant « la planche », en s'aidant simplement des mains. On procède de la même façon en rivière. On évite les crampes en ne faisant pas d'efforts trop violents, ni surtout plus que de raison.

Entre nous

Vous travaillez... cela est nécessaire ; cependant ne laissez pas le mot « affaire » envahir votre vie privée. Ne laissez pas non plus envahir votre conversation. On vous aimera, on vous appréciera, en vous admirera dans la mesure où vous réussirez à établir un équilibre entre l'objet de vos occupations quotidiennes et ces mille et une choses qui ne concernent pas directement votre vie matérielle.

A méditer

Il est plus facile d'insulter les dieux que de se mettre à leur place.
JOUHANDEAU

HOROSCOPE

La matinée sera placée sous des configurations favorables. Le restant de la journée sera très bon pour les réunions familiales et amicales.
Naissances : Les enfants de ce jour seront entreprenants, disciplinés et suivis dans leurs idées.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vos malaises proviennent de vos excès. Amour : Sachez attendre et chassez toute brusquerie. Affaires : Vous devez aller jusqu'au bout sans faiblir.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Suivez un régime pour perdre les kilos superflus. Amour : Prouvez votre reconnaissance à votre entourage. Affaires : La lutte sera longue et difficile.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Pratiquez un sport régulièrement. Amour : Montrez-vous plus attentif et plus tendre. Affaires : Ne vous laissez pas dépasser par la concurrence.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Mangez la salade au début du repas, vous digérez mieux. Amour : Ne vous bercez pas de rêves illusoire. Affaires : Votre travail sera apprécié.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Le manque de sommeil agit sur vos nerfs. Amour : Les apparences sont souvent trompeuses. Affaires : N'allez pas à l'encontre des événements.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Le froid et l'eau sont vos deux ennemis. Amour : La confiance doit être totale. Affaires : Acceptez l'aide qui vous est offerte.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Faites des exercices pour vos rhumatismes. Amour : Ne négligez pas les soins esthétiques, il faut plaire. Affaires : Aucun résultat valable pour cette journée.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Ne faites aucun excès de table ou de boisson. Amour : Vous êtes au bord de la rupture. Affaires : La chance ne semble pas être de votre côté.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Vous n'êtes pas à l'abri des contagions. Amour : Laissez plus de liberté à votre conjoint. Affaires : Vous avez tous les atouts en mains.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Prenez rendez-vous chez votre docteur. Amour : Ne décevez pas l'être aimé. Affaires : Ne prenez aucun retard la journée sera chargée.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

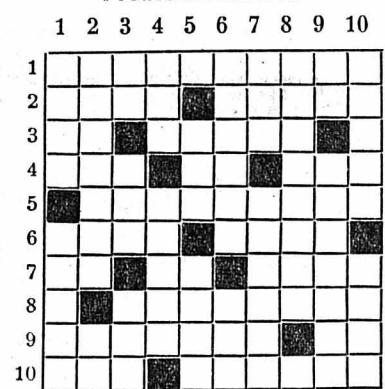
Santé : Marchez pour améliorer votre circulation. Amour : Votre indifférence déçoit l'être aimé. Affaires : Soyez très prudent sur le plan financier.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : N'abusez pas de vos forces. Amour : Un manque de confiance peut nuire au bonheur. Affaires : Soyez ponctuel aux rendez-vous.

MOTS CROISÉS

Problème No 541



HORIZONTALEMENT

- 1. Lieu d'accès difficile. 2. Faire son effet. — Ou l'associa longtemps au trône. 3. Adverbe. — Fit le singe. 4. Prénom féminin. — Puissant insecticide. 5. On ne doit pas le faire sans ordre. — Se dit d'une canne. 5. Ville de la Côte-d'Ivoire. — Tout pour lui. 6. Fort tendus. — Obtiennent. 7. Acquit. — Taquin. 8. Ils valaient de 2 à 4 drachmes. 9. Pronom. — Accord parfait. 10. Passât dans une autre pièce. — Protection de l'oursin.

VERTICALEMENT

- 1. L'homme fier n'aime pas la perdre. — Ce qu'il y a de meilleur. 2. Gothique. — Il surpassa ses émules. 3. Particpe. — Prénom féminin. — Puissant insecticide. 4. On ne doit pas le faire sans ordre. — Se dit d'une canne. 5. Ville de la Côte-d'Ivoire. — Tout pour lui. 6. Fort tendus. — Obtiennent. 7. Acquit. — Taquin. 8. Ils valaient de 2 à 4 drachmes. 9. Pronom. — Accord parfait. 10. Passât dans une autre pièce. — Protection de l'oursin.

Solution du No 540



CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h 30, Fabuleux royaume d'Arabie.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Le Gouter des généraux.
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Les Touareg.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition gravures de Ludwig Gebhard.
Galerie Club : Olivier Thiébaud, peintures, sculptures.
Tourisme : Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Sacco et Vanzetti. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Quand siffle la dernière balle. 16 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Les Liaisons particulières. 20 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Love story. 12 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, Porno party. 18 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, Laisse aller... c'est une valse. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escalé jusqu'à 3 h.
La Rotonde de 22 h à 3 h.
DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office : Bl. Cart. rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : Mme S. Marx, pharmacienne, Colombier. Fermé l'après-midi, reprise du service d'urgence à 18 h 30. (tél. 42 16 44).

AUVERNIER

Galerie Numaga : Galerie 2 : André Evrard, Neuchâtel, peintures récentes.
Caveau des Abbesses : Bar-Dancing.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, L'Aveu.
Galerie 2016 : Exposition Jürg Kreienbühl.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de Romarin
- 17.05 Le cinq à six des jeunes
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Festival International de Jazz de Montreux
- 18.25 Madame TV Les vieux garçons
- 19.00 (C) Le Manège enchanté
- 19.05 Le 16 à Kerbriant
- 19.40 Téléjournal
- 20.25 Ici Berne
- 20.30 (C) Le Chevalier Tempête 5me épisode
- 21.20 (C) Professor Sound und die Pille
- 22.05 L'était hier
- 22.25 Téléjournal (C) Artistes de la semaine
- 22.35 Fin

- 20.30 Tempo
- 21.20 Depuis le règne de Cyrus
- 22.20 La rose des vents Télé-nuit

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Agence Intérim
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.00 (C) Journal
- 20.25 (C) Un téléviseur par jour
- 20.30 (C) Les dossiers de l'écran Les naufragés de l'espace
- 23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 Vroum
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 (C) Ore disperate Mamma a quattro ruote
- 19.10 Svizzera oggi
- 19.50 Filo di colore
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Pensaci Giacchino
- 22.05 Il porto di Genova
- 22.45 Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, dix-huit plus deux. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, La Californie. 21 h, congrès du FDP à Fribourg. 21.15, Salto mortale. 22.15, Rendez-vous avec Tereza. 23 h, informations, météo.

ALLEMAGNE II

- 17 h, péle-mêle. 17.20, jeux d'enfants. 17.30, informations, météo. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.40, A l'ouest de Santa-Fé. 19.10, Percy Stuart. 19.45, informations, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, Freitag diensberreit, Passage-Apotheke. 22.15, congrès du FDP à Fribourg. 22.30, informations, météo.

FRANCE I

- 12.30 Midi-magazine
- 13.00 Télé-midi
- 13.30 Cours de la Bourse
- 15.00 Télévision scolaire
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Rien que la vérité
- 19.45 Télé-soir
- 20.15 Noël aux Quatre-Vents

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variété-magazine. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, La Symphonie pastorale (3) romand de A. Gide. 16.15, sélection jeunesse. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes. 17.05, bonjour les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, la semaine littéraire. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le mi-

roir du monde. 19.30, magazine. 21. 20 h, disc-o-matic. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h œuvres de Bizet. 10.15, radiocolaire. 10.45, œuvres de Bizet. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.20, propos suisses sur l'UNESCO. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays neuchâtelois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, vivre ensemble sur la planète. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, le tour du monde des Nations unies. 21.30, édition spéciale 22 h, Europe-jazz. 22.30, magazine de la science. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, mélodies populaires suisses. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, opéras et ballet de Berlioz. 9 h, extraite avec M. Bopp. 10.05, musique récréative. 11 h, musique et bonne humeur. 12 h, Gayaneh, suite de ballet. Khatchaturian. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, la femme dans la littérature moderne. 14.30, radiocolaire. 15.05, dans le ton populaire.

16.05, pop polyglotte. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, miroir du temps et musique. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, big band ball.

De tout pour faire un monde

L'informatique au service des musiciens aveugles

La transcription en braille de la notation musicale sera bientôt confiée à des ordinateurs. La Bibliothèque du Congrès, aux Etats-Unis, a en effet entrepris d'automatiser l'impression des partitions musicales en braille.
A l'heure actuelle, seuls des stéréotypistes hautement qualifiés peuvent transcrire manuellement ces partitions, à raison d'un exemplaire à la fois. Le nouveau procédé sur ordinateur — dont la mise au point demandera environ trois ans — permettra l'impression en exemplaires multiples d'un grand nombre d'œuvres qui ne sont pas encore disponibles pour les aveugles.

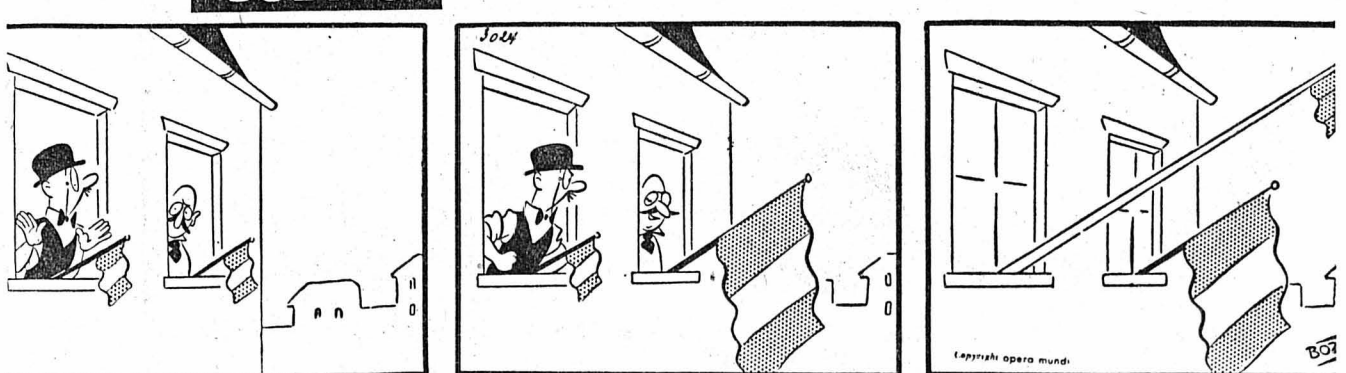
NOUVEAU SEONASE

Condiment diététique céréalier
extrait de son de blé
facilite le travail de l'estomac
et rend digestes les aliments les plus « lourds »
la salière de 40 g : Fr. 10.-
1 mois moins de 35 cts par jour pour toute une famille
10 sachets Fr. 2.80
1 sachet = 1 repas gastronomique envoyez 650. En vente dans le coupon les grands ci-dessous magasins à BISA 1222 VÉZENAZ GENÈVE



envoyez-moi un sachet gratuit du condiment diététique céréalier pour un repas gastronomique
Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
No postal - Ville : _____

SUBITO



SUPERMAN



L'annonce reflet vivant du marché


 JE PENSE DONC JE VOTE

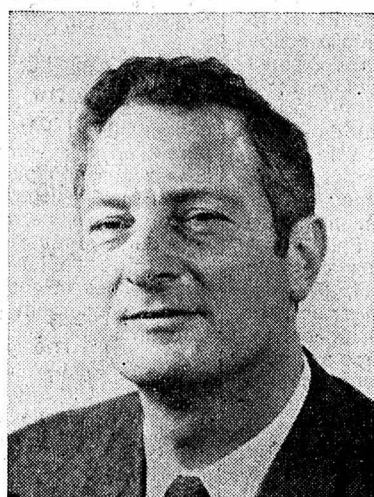
Pour le Conseil national :
5 candidats = 5 personnalités

Jean-François AUBERT

40 ans, professeur de droit constitutionnel à l'Université, président du groupe libéral des députés, Corcelles.


Jean-Pierre BÉGUIN

43 ans, industriel, député, la Chaux-de-Fonds.


Louis MAULER

55 ans, industriel, président du Grand conseil, Môtiers.


Janine ROBERT-CHALLANDES

58 ans, avocate, député, Saint-Blaise.


André RUEDIN

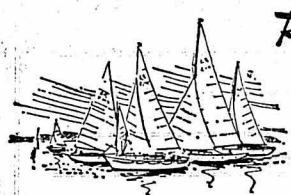
51 ans, propriétaire - viticulteur, député, Cressier.

Jeunes d'esprit et de caractère, ils s'adressent à :

- ceux qui pensent qu'ils doivent participer pour changer
- celles qui pensent que la femme doit agir elle-même sur sa propre destinée

VOTEZ LA LISTE VERTE N° 2

LIBÉRAL


Restaurant du Littoral

Samedi 30 octobre

SOUPER TRIPES

Il est prudent de réserver sa table.

Fermé le dimanche

Se recommande :

J.-D. Vauthier

Tél. (038) 24 61 33


**L'annonce
reflet vivant du marché**
TWA
Genève-New York
maintenant
non-stop.

Consultez votre agent.

Ford Taunus limousine

Généreuse, la nouvelle limousine Ford Taunus: habitacle plus vaste, dégagements plus larges pour les jambes et les hanches, avantage de place à l'arrière.

Nouveau moteur à arbre à cames en tête, léger et puissant, fruit de 5 années d'études.

Suspension d'un type nouveau, direction à crémaillère, voie élargie augmentant la stabilité dans les virages.

A voiture généreuse, prix généreux!

Ford Taunus à partir de fr. 9 260.-

**La nouvelle
Ford Taunus,
bien sûr!**
**Mais quel
modèle choisir?...**


FORD RESTE LE PIONNIER

**Ford Taunus coupé
«Sport»**

Beaucoup de dégagement pour les jambes, autant de dégagement pour les hanches que dans la limousine Ford Taunus, même à l'arrière.

Et pourtant un coupé racé et plein de brio.

Un coupé aussi spacieux qu'une limousine et qui coûte moins qu'un coupé. Bref, une voiture généreuse...

Essayez-la et vous serez vite convaincu.

 Coupé «Sport»
Taunus à partir de fr. 10 010.-

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Pour enfants, énorme choix

de **MANTEAUX** très mode
coloris assortis

lainage, longueur normale
avec ou sans col de fourrure 2-12 ans, de **40.-** à **60.-**

lainage, longueur normale
5-11 ans, de **101.-** à **125.-**

lainage, fantaisie, midi
2-9 ans, de **70.-** à **106.-**

imitation daim
midi, col borg 6-14 ans, de **90.-** à **110.-**

imitation daim
col et poignets fourrure 6-9 ans, de **90.-** à **105.-**

imitation cuir
midi, col borg 6-14 ans, de **90.-** à **110.-**

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

PAS DE CHAUVINISME, mais des élections auxquelles CHACUN PREND PART!

NOUS LES JEUNES qui pouvons participer pour la première ou la seconde fois à ces élections, nous apporterons notre voix.

Les décisions qui seront prises par les Chambres fédérales ces quatre prochaines années établiront les bases de notre avenir de travailleurs, de pères et de mères de familles.

...NOUS ALLONS VOTER

NOUS LES AINÉS et les **AINÉES**, qui avons atteint l'âge de la retraite, la vie politique et économique de notre pays nous intéresse de près.

Nous voulons maintenir un équilibre économique qui garantira en même temps le travail de ceux qui nous succèdent et la valeur de la retraite que nous avons méritée.

...NOUS ALLONS VOTER

NOUS QUI SOMMES DANS LA FORCE DE L'ÂGE, nous avons compris que notre devoir est d'aller voter.

Si M. Celio a annoncé, il y a moins de 48 heures, que, pour la première fois, la Confédération présente un budget de récession (de crise) en plus du budget normal, c'est peut-être bien que les problèmes à résoudre deviennent vraiment importants!

...NOUS ALLONS VOTER

Cette année, ce n'est plus par discipline de parti que nous irons voter (un citoyen sur deux)...

... mais nous irons TOUS choisir véritablement quels sont les hommes et quelles sont les femmes que nous enverrons défendre nos intérêts à Berne pendant quatre ans.

PAS D'ABSTENTION — Samedi et dimanche, TOUS AUX URNES!



LA TV COULEUR PHILIPS ou MÉDIATOR CHEZ VOUS POUR QUELQUES JOURS GRATUITEMENT

Si vous désirez louer ou acheter un poste de télévision couleur, nous vous proposons d'abord de l'essayer chez vous sans engagement.

**vente-reprise de votre ancien poste
jusqu'à Fr. 900.-**

Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

TÉLÉCOLOR

Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21.

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____ Heure de préférence: _____

ECONOMIE ET FINANCES

Politique fédérale et paix du travail

Du Service d'information des Groupements patronaux vaudois:

Au printemps dernier, un conseiller national de Winterthour manifesta son inquiétude au sujet des premiers signes visibles d'une « certaine agitation sociale »; il déposa un postulat invitant le Conseil fédéral à examiner ce qu'il y a lieu de faire pour maintenir la paix du travail.

Le Conseil fédéral vient de lui répondre par écrit. Il reconnaît que, pendant 35 ans, la paix du travail fut profitable aux salariés comme aux employeurs; grâce à cette « coopération pacifique », ajouta-t-il, la Suisse a pu se hausser au rang des principaux pays industrialisés. Le régime des conventions collectives de travail a donc fait ses preuves. Dans sa réponse, le Conseil fédéral rappelle aussi les procédures de conciliation et d'arbitrage existant dans les cantons et sur le plan fédéral. Il conclut ainsi: « Le Conseil fédéral est prêt à offrir ses bons offices au maintien de la paix du travail là où c'est nécessaire. »

L'économie privée peut se réjouir de voir reconnu officiellement le rôle essentiel des conventions collectives dans la longue paix du travail dont la Suisse a bénéficié. Toutefois, la satisfaction est tempérée par une constatation importante, que le Conseil fédéral omet: depuis de nombreuses années, toute la politique suisse tend à réduire le rôle des conventions collectives de travail!

Aussi ne peut-on pas rester indifférent devant les craintes exprimées à ce sujet par les meilleurs artisans du régime des conventions collectives.

Lors de l'assemblée générale de la fédération vaudoise des entrepreneurs, le 24 septembre, M. Charles Gilliéron a présenté un rapport magistral sur la situation économique et sociale actuelle. Il a dit notamment: « Nous craignons bien qu'à force de légiférer en matière de conditions générales de travail, on

n'enlève petit à petit à nos conventions collectives toute la substance qui les rendait incontestablement utiles, précisément parce que seules ces conventions peuvent vraiment tenir compte de la particularité et des besoins de chacune des professions intéressées. » Les dispositions légales impératives sont de plus en plus nombreuses, elles réduisent la liberté d'action des partenaires sociaux; il y a depuis 1966 la loi fédérale sur le travail; depuis le 1er janvier 1972, il y aura les nouvelles règles du Code des obligations sur le contrat de travail; un régime de sécurité sociale, plus rigide et plus élastique, est en préparation. Cela justifie l'appréhension pessimiste de M. Gilliéron: « Nous avons l'impression que nous nous acheminons presque inévitablement vers une refonte de nos conventions collectives de travail, en ce sens qu'elles se limiteront bientôt aux seules dispositions ayant trait aux salaires, les autres conditions générales de travail se trouvant réglées par la loi, comme cette dernière règle petit à petit l'ensemble des problèmes ayant trait à la sécurité sociale. »

Ces propos sont symptomatiques, venant d'une organisation professionnelle qui a réglé avec le syndicat, de la manière la plus complète possible, toutes les conditions de travail et qui a créé un ensemble d'institutions sociales gérées conjointement (assurance-maladie, prévoyance-vieillesse, allocations familiales, etc.).

Au moment où les syndicats déposent leur initiative sur la participation, il est fâcheux de devoir constater que la compétence de définir les conditions de travail échappe aux organisations professionnelles. Le pouvoir politique central, qui prend le relais, garantira-t-il mieux la prospérité de la Suisse, donnera-t-il plus de satisfaction aux travailleurs, consolidera-t-il la paix du travail? Il est permis d'en douter. G.P.V.

Déficit du commerce extérieur français en septembre

Le déficit du commerce extérieur français pour le mois de septembre a atteint 471 millions de ff, alors que le mois d'août s'était soldé par un surplus de 331 millions de ff et que le déficit n'avait été que de 215 millions en septembre 1970, a annoncé le ministère des finances.

La couverture des importations par les exportations a atteint 95 %, contre 104,5 % en août et 97,4 % durant la même période de l'année dernière.

C'est la première fois depuis le début de l'année qu'un déficit intervient dans le commerce extérieur. Les importations pour le mois de septembre ont totalisé 9398 millions de ff, contre 7304 millions en août et 8297 millions en septembre 1970. Les exportations se sont montées à 8927 millions de ff, contre 7635 millions en août et 8082 millions en septembre de l'année dernière.

Plafond à l'aide des Six aux investissements privés

Les ministres de la Communauté ont décidé de fixer à 20 % le plafond de l'aide gouvernementale aux investissements privés, sauf dans les régions particulièrement sous-développées.

Ce plafond s'applique dans les « régions centrales », c'est-à-dire: le Benelux, la moitié de la France, le nord et le centre de l'Italie et toute l'Allemagne de l'Ouest, mis à part Berlin-Ouest.

Cette mesure prendra effet à partir du 1er janvier et sera soumise à une révision à la fin de 1973. (AP).

Zénith Radio Corporation

Bénéfices en hausse de 55 %
Au cours des neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires de Zenith Radio Corporation se monte à 429 millions 68 dollars, en progression de 12 % par rapport à la même période de l'an dernier (384 millions 94 dollars), les bénéfices s'élevaient à 16 millions 32 dollars ou 86 cents par action, soit une augmentation de 55 % par rapport à la même période de l'an dernier (384 millions 94 dollars ou 55 cents par action).

NEUCHÂTEL

Banque nationale	530.-	d	530.-	d
Crédit foncier neuchât.	665.-	d	650.-	d
La Neuchâteloise as. g.	1350.-	d	1350.-	d
Gardy	125.-	d	125.-	d
Cortaillod	4200.-	d	4200.-	d
Cossonay	2000.-	d	2000.-	d
Chaux et ciments	570.-	d	570.-	d
Dubied	1250.-	d	1200.-	d
Ciment Portland	2900.-	d	2900.-	d
Interfood port.	5100.-	d	5100.-	d
Interfood nom.	1050.-	o	1050.-	o
Navigation Ntel priv.	65.-	d	65.-	d
Girard - Perregaux	700.-	d	700.-	d
Pailillard port.	300.-	d	300.-	d
Pailillard nom.	100.-	d	100.-	d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1040.-	d	1035.-	d
Crédit foncier vaudois	770.-	d	765.-	d
Innovation	380.-	d	375.-	d
Ateliers constr. Vevey	545.-	d	520.-	d
La Suisse-Vie ass.	2800.-	d	2800.-	d
Zyma	2575.-	d	2550.-	d

GENÈVE

Grand Passage	490.-	d	480.-	d
Charmilles port.	900.-	d	900.-	d
Charmilles nom.	—	—	—	—
Physique port.	430.-	d	420.-	d
Physique nom.	270.-	d	280.-	d
KZOO	75.50	d	74.75	d
Philips	37.75	d	38.-	d
Royal Dutch	148.50	d	150.-	d
Monte-Edison	4.50	d	4.50	d
Olivetti priv.	10.30	d	11.50	d
Allumettes B	90.-	d	90.-	d
S. K. F. B.	260.-	d	260.-	d

BALE

Pirelli Internat.	215.-	d	211.-	d
Bâloise-Holding	177.-	d	175.-	d
Ciba - Geigy port.	2330.-	d	2290.-	d
Ciba - Geigy nom.	1345.-	d	1325.-	d
Ciba - Geigy bon	2170.-	d	2145.-	d
Sandoz	3860.-	d	3800.-	d
Hoffmann-L. R.	16950.-	d	16525.-	d

ZURICH

Swissair nom.	455.-	d	454.-	d
Swissair port.	485.-	d	487.-	d
Union banques suisses	3835.-	d	3800.-	d
Société banque suisse	3450.-	d	3415.-	d
Crédit suisse	3355.-	d	3310.-	d
Bque Hyp. com. port.	1280.-	d	1280.-	d
Bque Hyp. com. nom.	1200.-	d	1200.-	d
Banque pop. suisse	1965.-	d	1960.-	d
Bally	1170.-	d	1160.-	d
Electro Watt	2510.-	d	2495.-	d
Motor Columbus	1465.-	d	1460.-	d
Italo-Suisse	262.-	d	260.-	d
Réassurances Zurich	1945.-	d	1920.-	d
Winterthour ass. nom.	860.-	d	850.-	d
Zurich ass.	4000.-	d	4000.-	d
Alu. Suisse port.	1800.-	d	1790.-	d
Alu. Suisse nom.	860.-	d	855.-	d
Brown Boveri	940.-	d	940.-	d
Saurer	—	—	—	—
Fischer	1055.-	d	1050.-	d
Landis & Gyr	1370.-	d	1350.-	d
Lonza	1830.-	d	1810.-	d
Nestlé port.	2690.-	d	2650.-	d
Nestlé nom.	1710.-	d	1685.-	d
Sulzer	3100.-	d	3090.-	d
Oursina port.	1335.-	d	1315.-	d
Oursina nom.	1335.-	d	1310.-	d
Alcan	66.50	d	—	—
Am. Tel & Tel	167.50	d	168.-	d
Canadian Pacific	244.50	d	244.-	d
Du Pont	600.-	d	600.-	d
Eastman Kodak	341.-	d	339.-	d
Ford Motor	272.50	d	272.-	d
General Electric	233.50	d	234.-	d
General Motors	316.-	d	316.-	d
I.B.M.	129.50	d	129.-	d
International Nickel	108.50	d	110.50	d
Kennecott	102.-	d	101.50	d
Litton	86.75	d	88.25	d
Std Oil New-Jersey	284.50	d	283.50	d

25 oct. 26 oct.

Union Carbide	160.50	160.-
U. S. Steel	113.-	113.50
Machines Bull	50.-	49.75
Italo-Argentina Cia	19.-	18.25
Sodec	120.-	121.-
A. E. G.	170.-	167.-
Farben. Bayer	141.50	140.-
Farbw. Hoechst	156.-	153.50
Finnesmann	165.50	165.-
Siemens	222.-	220.-

PARIS

Air liquide	348.-	355.-
Aquitaine	555.-	565.-
Cim. Lafarge	178.10	177.-
Citroën	76.50	76.20
Fin. Paris Bas	211.60	211.-
Fr. des Pêtr.	184.50	195.-
L'Oréal	1530.-	1504.-
Machines Bull	69.40	69.-
Michelin	1135.-	1130.-
Péchiney	140.-	138.50
Perrier	255.50	257.90
Peugeot	228.10	229.-
Rhône - Poulenc	170.10	171.-
Saint - Gobain	120.60	120.20

LONDRES

Anglo American	226.50	—
Brit. & Am. Tobacco	310.50	313.50
Brit. Petroleum	592.-	595.50
De Beers	176.50	175.50
Electr. & Musical	160.-	159.-
Imp. Chemical	296.-	300.-
Imp. Tobacco	78.-	78.50
Rio Tinto	187.50	185.50
Roan C.M.	174.-	174.-
Shell Transp.	340.-	345.-
Western Hold.	722.50	717.50
Zam. Anglo-Am.	197.50	197.50

FRANCFORT

A. E. G.	142.50	140.-
Audi NSU	141.-	141.-
Bad. Anilin	123.50	122.20
B. M. W.	157.-	157.-
Dalmier	328.50	325.50 d
Deutsche Bank	294.50	290.-
Dresdner Bank	254.-	249.-
Farben. Bayer	119.50	117.10
Höchst. Farben	130.50	129.10
Karstadt	317.-	312.50
Kaufhof	233.-	231.-
Mannesmann	141.-	139.50
Siemens	165.60	163.-
Volkswagen	131.90	131.30

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	28-7/8	28-1/2
Allumin. Americ.	46	44-1/4
Am. Smelting	18-7/8	18-3/4
Am. Tel. & Tel.	42-1/4	42-1/2
Anacosta	13-5/8	13-1/8
Böing	16	15-3/4
Bristol & Myers	65-1/2	65-1/2
Burroughs	132-3/4	132-1/2
Canadian Pacific	13-1/2	13-3/8
Caterp. Tractor	43-7/8	44
Chrysler	27-7/8	28
Coca-Cola	109	108
Colgate Palmolive	52-1/8	52-1/8
Control Data	40-1/4	38-3/8
C.P.C. Int.	29-1/4	29-1/8
Dow Chemical	67-3/4	67-1/2
Du Pont	150-3/4	149-1/2
Eastman Kodak	85-3/8	85-5/8
Ford Motors	68-1/2	68-1/4
General Electric	59-1/8	58
General Foods	32-5/8	32-1/8
General Motors	78-3/4	79
Gillette	39-1/2	39-3/4
Goodyear	30-1/4	30-3/4
Gulf Oil	26-1/2	26-1/2
I.B.M.	302	299
Int. Nickel	27-3/4	27-1/8

25 oct. 26 oct.

Int. Paper	31-7/8	32-1/2
Int. Tel. & Tel.	51-5/8	50-3/8
Kennecott	25-1/2	24-3/4
Litton	22-1/4	21-7/8
Merck	11	10
Minnesota Mining	121-7/8	122
Mobil Oil	51-1/2	51-1/4
Monsanto	45-1/4	45-7/8
National Cash	28-5/8	28-1/4
Panam	11-5/8	11-5/8
Pann Central	5	5
Phillip Morris	61	61
Polaroid	90-5/8	90
Procter Gamble	69-1/2	69-7/8
R.C.A.	33	32-7/8
Royal Dutch	37-1/4	37-5/8
Std Oil Calif	53-1/8	53-3/8
Std Oil New-Jersey	71-1/8	70-3/4
Texaco	31-3/8	31
T.W.A.	36	36-5/8
Union Carbide	40-3/8	40-1/4
United Aircraft	30-1/8	30
U.S. Steel	28-1/2	28-1/4
Westingh. Elec.	87-7/8	86-1/4
Woolworth	47-7/8	47-3/4
Xerox	113-1/4	111-1/2

Indice Dow Jones

industrielles	848.50	845.36
chemins de fer	231.85	231.32
services publics	113.56	112.54
volume	7.340.000	13.390.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse de New-York a essayé mardi de sortir de son long mouvement de baisse, mais les gains réalisés se sont dissipés.

Billets de banque étrangers

Cours du mardi 26 octobre 1971	
	Achat Vente
Angleterre (1 £)	9.75 10.05
U.S.A. (1 \$)	3.90 4.05
Canada (1 \$ can.)	3.85 4.-
Allemagne (100 DM)	118.- 121.-
Autriche (100 sch.)	16.1

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Couverture de la perte de réévaluation subie par la Banque nationale: les mesures proposées

BERNE (ATS). — Du fait de la réévaluation, la Banque nationale a subi une perte d'un montant de 1.243.514.066 fr. 53. Pour couvrir cette perte, le Conseil fédéral propose de remettre à l'Institut d'émission un titre de reconnaissance temporaire et amortissable.

La perte provient du fait qu'à la suite du changement de parité décidé le 9 mai dernier, les réserves monétaires de la Banque nationale, c'est-à-dire son encas-or, ses réserves en monnaie étrangères et ses bons du trésor étrangers doivent être désormais évalués à des prix ou à des cours de change inférieurs.

LE DÉTAIL DES MESURES

Quant à la couverture de la perte, la solution suggérée par le gouvernement, dans le détail, se présente de la façon suivante: A l'effet de couvrir la perte globale de réévaluation de 1.243,5 millions de francs, la Confédération remet à la Banque nationale un titre de reconnaissance de dette non productif d'intérêt et échéant le 31 décembre 1976.

Pour que la Banque nationale puisse se livrer à des opérations d'open-market, la Confédération accepte de lui déléguer, sur sa demande et aux conditions qu'elle propose, des bons du trésor jusqu'à concurrence de sa dette.

La Banque nationale versera le reliquat de son bénéfice net dès 1971 à une nouvelle provision qui, conjointement avec le solde de la provision actuelle pour risques monétaires et de change, sera destinée à amortir la dette de la Confédération. Le reliquat est celui qui restera du bénéfice net après le versement à la réserve légale, les mises en provision que commande une saine gestion, les versements adéquats aux institutions de prévoyance de la banque, la distribution du dividende légal de 6 % du capital social libéré et le paiement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes par habitant.

Si ces deux provisions n'atteignent pas le 31 décembre 1976 le montant de 1.243,5 millions de francs, le Conseil fédéral et la Banque nationale s'accorderont sur l'amortissement du solde de la dette, en tenant dûment compte des tâches qui incombent à l'Institut d'émission sur le plan monétaire. Leur accord sera soumis à l'approbation de l'Assemblée fédérale.

Quant à savoir dans quelle mesure la Banque nationale réussira à alimenter la nouvelle provision, précise le message, cela dépendra avant tout de l'ampleur de ses réserves de change et de ce que celles-ci lui rapporteront.

Ces rentrées devraient lui servir en tout premier lieu à couvrir les nouvelles pertes qu'elle pourrait être amenée à subir en

raison notamment de l'évolution internationale. Dans la mesure où la Banque nationale n'aurait pas besoin de recourir à la provision, celle-ci servirait à amortir la dette de la Confédération.

DEUX OBJECTIFS

En résumé, conclut le Conseil fédéral, le règlement envisagé paraît approprié dans l'état actuel des choses. Elle permet à la Banque nationale d'assainir, comme il se doit, son bilan, sans que les tâches qui lui ont été confiées sur le plan économique en pâtissent. Ce faisant, on renonce également à faire appel aux cantons. Quant à savoir si et dans quelle mesure la solution proposée libérera dans cinq ans la Confédération de sa dette envers la Banque nationale, on ne saurait le dire

pour l'instant. Mais tout porte à penser — sauf événements monétaires extraordinaires — que la dette sera amortie, au moins pour sa plus grande partie, par les mises en provision de la Banque nationale.

DE QUOI FAIRE FACE

Il est également prématuré, ajoute le gouvernement, de vouloir se prononcer sur l'ampleur des pertes que notre institut d'émission pourrait encore subir sur ses réserves monétaires à l'occasion d'un réaligement général des parités. Toujours est-il qu'en renonçant pour l'instant à opérer des prélèvements sur l'actuelle provision pour risques monétaires, la Banque nationale garde en réserve de quoi faire face — pour autant qu'on puisse juger la situation — à de nouvelles pertes de cette nature.

« Bataille » du fluor en Valais: un pas de plus vers la solution?

De notre correspondant:

Depuis des années le Valais connaît un véritable serpent de mer: le fluor. De saison en saison, le nombre des agriculteurs qui se plaignent de ses méfaits sur les arbres fruitiers notamment augmente.

Il y a à quelques mois, quelques centaines d'agriculteurs de la région de Martigny se groupèrent en une association placée sous la présidence du préfet du district M. Vouilloz, de Martigny.

Cette semaine ont lieu dans le canton des journées d'études pour tenter de faire un pas de plus vers la solution à apporter à cette épineuse question. Les agriculteurs s'estiment lésés ont fait appel à cette occasion à leurs amis de Moëhlin dans le canton d'Argovie qui eux aussi souffrent de méfaits du fluor et ont senti le besoin de se grouper sous la présidence de M. Metzger, président de la commission du fluor et président du Grand conseil argovien.

C'est ainsi qu'en ce début de semaine,

agriculteurs, experts, ingénieurs agronomes, autorités cantonales vont parcourir le verger valaisain dans les secteurs les plus névralgiques: ceux de Martigny, Grône, Saxon, Chippis où se trouvent des arbres gazés par le fluor.

On va tenter de mettre au point un nouveau plan à l'échelle valaisanne sur la base de ce qui se fait ailleurs. Plusieurs conférences vont être présentées, des films projetés. Les agriculteurs sont décidés à « aller jusqu'au bout ». La lutte s'annonce difficile face aux puissantes usines de Martigny et de Chippis. On veut éviter surtout une bataille d'experts et tenter d'arriver à un arrangement. C'est du moins l'optique du président de l'association valaisanne de défense, le préfet Vouilloz.

DES INDEMNITÉS

Notons que les usines, si elles paraissent « intraitables » aux yeux de certains ont déjà accepté de verser certaines indemnités dans des cas bien précis, indemnités

La fabrique d'engrais fermée en septembre a repris son activité

(c) Nous avons signalé comment en septembre dernier le juge instructeur de Martigny ordonnait la fermeture de l'usine d'engrais située en bordure du Rhône entre Saxon et Saillon. Des plaintes émanaient de plusieurs agriculteurs incommodés par les émanations. La commune de Saillon demanda aux autorités cantonales tant judiciaires que civiles d'intervenir. L'affaire provoqua quelques remous dans la région.

L'usine resta paralysée durant plus d'un mois, toute fabrication d'engrais ayant été suspendue. On craignait qu'une action en justice ne soit introduite. Il ne semble pas que cela soit le cas. Selon les renseignements obtenus, on s'acheminait plutôt vers un arrangement. En effet, consciente du problème, la direction de l'usine a déjà amélioré les installations et va les perfectionner encore.

Mardi le juge-instructeur après avoir inspecté les lieux a donné le feu vert. La fabrique a repris aussitôt son activité normale.

Trois blessés dans un accident

(c) Alors qu'il roulait dans la région de Viège en voiture, M. Willy Amacker, d'Eyholz perdit la maîtrise de celle-ci et fit une chute de plusieurs dizaines de mètres dans un ravin. M. Amacker et ses deux passagers MM. Paul et Hermann Wenger, également d'Eyholz, ont été transportés à l'hôpital de Viège.

Huit jours d'arrêt à cause du service civil...

(c) Une histoire assez surprenante vient de se dérouler dans le cadre du régiment 18 actuellement en service dans le Haut-Valais. Un groupe de militaires dont un caporal décida d'envoyer une pétition au Conseil fédéral en faveur d'un service civil. Le texte de la pétition demande que le citoyen suisse soit libre de pouvoir choisir entre l'armée et un service civil équivalent.

Plus de 300 signatures furent rapidement recueillies. Le commandant du régiment décida de ne point empêcher les collecteurs de signatures de travailler mais leur demanda expressément que cela se fasse en dehors des heures de service. Un jeune caporal recueillit des signatures durant la pause de midi. Il fut décidé que la pause de midi fassit partie des heures de service. L'intéressé a écopé de huit jours d'arrêt.

Cambriolage à l'abbaye de Saint-Maurice

(c) On apprenait dans la soirée de mardi qu'un cambriolage avait été commis à la royale abbaye de Saint-Maurice. Les voleurs ont pénétré par effraction. Il n'est pas exclu qu'ils aient voulu emporter quelques trésors mais aucun renseignement précis n'a pu être obtenu à ce sujet tant auprès des enquêteurs que des chanoines.

La tentation de la drogue

LAUSANNE (ATS). — On découvre aujourd'hui avec inquiétude qu'un nombre croissant de nos jeunes sont tentés par la drogue. Le haschisch s'installe dans les collèges et pénètre jusque dans les écoles de recrues. Le « LSD » aussi tend à se répandre largement, non sans accidents. Les stupéfiants suivent inexorablement et frappent certains. Le service romand d'information médicale, à Lausanne, souligne que la réalité de la toxicomanie s'impose partout et se rit des moyens de lutte classiques.

Il ne suffit pas de réprimer les manifestations extérieures pour résoudre le problème d'un « mal de vivre » profond, dont la drogue n'est qu'un des signes apparents, et qu'il faut combattre à la base. La Société vaudoise d'hygiène publique organise le 2 novembre à Lausanne une réunion publique sur « la tentation de la drogue », sujet qui sera traité par le Dr Jean-Jacques Deglon, de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Lausanne, médecin consultant au centre d'accueil des jeunes drogués.

SUITE Initiative sur la coordination scolaire

D'une part, le concordat sur la coordination scolaire satisfait certaines revendications fondamentales de l'initiative, d'autre part, il apparaît nécessaire, dans le cadre de la révision des articles constitutionnels sur l'enseignement et l'éducation, de délimiter à l'avance les attributions respectives de la Confédération et des cantons dans le domaine de l'instruction, ce qui va au-delà des revendications concrètes de l'initiative.

PAS ASSEZ MUR

Par contre, poursuit le rapport du Conseil fédéral, l'idée d'une révision fondamentale des articles constitutionnels sur l'enseignement et l'éducation, telle qu'elle est à la base de l'avant-projet du département de l'intérieur, a rencontré pratiquement une approbation unanime.

Cependant, selon de nombreux avis, le projet n'est pas encore assez mûr et a besoin d'être remanié.

En ce qui concerne certaines dispositions, les opinions divergent considérablement. Aussi, le département de l'intérieur a-t-il décidé, en se fondant sur les consultations qui ont déjà eu lieu, de procéder à la mise au point de l'avant-projet dans le cadre d'un groupe de travail qu'il a constitué, et d'élargir à cet effet le groupe par l'adjonction de nouveaux membres.

Le Conseil fédéral espère ainsi pouvoir rédiger le message et le projet de nouvel article constitutionnel sur l'enseignement et l'éducation assez tôt pour que les

Chambres soient à même de se prononcer en connaissance de cause sur l'initiative.

Le gouvernement précise qu'il ne voit pas la solution dans une révision de la constitution tenant simplement compte des revendications concrètes de l'initiative, mais plutôt dans la mise au point d'un nouvel article conçu de façon à embrasser tous les problèmes, en complétant la constitution par l'adjonction d'un article pour la recherche. Telles sont les raisons conclut le Conseil fédéral, pour lesquelles « nous ne pouvons vous recommander d'accepter l'initiative, bien que nous en approuvions les objectifs ».

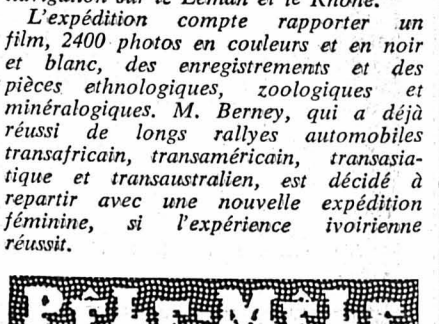
Expédition féminine suisse au cœur de l'Afrique noire

MONTREUX (ATS). — Une expédition suisse formée de douze femmes a quitté Genève pour une aventure d'un mois au cœur de l'Afrique noire, sous la direction de l'explorateur montreuvois Henri-Maurice Berney. Par la composition de l'équipe, c'est une première mondiale. Six Valdoises, quatre Bernoises, une Neuchâteloise et une Genevoise, dont la moitié sont mariées et plusieurs mères de famille, descendront en canot les mille kilomètres du fleuve Comoë, en Côte d'Ivoire, qui ne compte pas moins de 80 rapides.

Quatre tonnes de matériel sont déjà à Abidjan, où est arrivé aussi l'adjoint belge de M. Berney. Il s'agit de trois bateaux avec leurs moteurs, de tentes, d'émetteurs, d'appareils de cinéma, de prise de son et de photo, et de tout un matériel nécessaire à une telle expédi-

tion, le tout valant plus de 200.000 francs. Les exploratrices, elles, doivent quitter la Suisse avec des bagages ne dépassant pas dix kilos par personne. Elles se sont entraînées pendant des mois, faisant notamment trente jours de navigation sur le Léman et le Rhône.

L'expédition compte rapporter un film, 2400 photos en couleurs et en noir et blanc, des enregistrements et des pièces ethnologiques, zoologiques et minéralogiques. M. Berney, qui a déjà réussi de longs rallies automobiles transafricain, transaméricain, transasiatique et transaustralien, est décidé à repartir avec une nouvelle expédition féminine, si l'expérience ivoirienne réussit.



Le Conseil fédéral a nommé la délégation pour la 16ème session de la conférence de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui aura lieu à Rome du 6 au 25 novembre. La délégation, qui comprend des représentants de l'administration et de l'agriculture, sera présidée par M. J.-Cl. Piot, directeur de la division de l'agriculture.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Une fabrique de chaussures zuricoise va cesser sa production à fin novembre

Cent trente employés touchés par cette mesure

ZURICH (ATS). — La direction de la fabrique de chaussures « Walder SA » ainsi que celle de l'ancienne entreprise « Walder et Co. SA » font savoir dans un communiqué que la fabrique Walder à Bruttisellen (Zb), cessera sa production dès la fin du mois de novembre.

La fermeture des locaux de production n'aura aucune influence sur les commerces de détail de chaussures qui portent le nom Walder et forment une personne juridique propre.

L'attention de la direction commerciale se porte en premier lieu sur les quelque 130 employés (parmi lesquels environ 70 étrangers), qui devront quitter la place de travail qu'ils avaient dans les locaux de

Walder à Bruttisellen. S'il est relativement facile de trouver de nouvelles places bien rémunérées dans les environs, l'entreprise Walder est cependant consciente, déclare le communiqué, que l'adaptation à une nouvelle place des employés plus âgés, qui ont travaillé pendant de nombreuses années à la fabrique de souliers, ne se fera pas sans quelques problèmes. Financièrement, les caisses de pension, sont en mesure de subvenir à toutes les prestations réglementaires. En outre, il existe un fonds spécial qu'on peut utiliser pour les cas particulièrement difficiles. L'actuelle et l'ancienne direction commerciale de la fabrique de chaussures Walder se déclarent prêtes à fournir leur aide pour trouver des places de travail adéquates. En principe, les logements à loyers modérés resteront à disposition des employés.

LES RAISONS DE LA FERMETURE

Dans le cadre d'un changement de structure, la maison allemande « Dorndorf GMBH und Co. » a acquis au début de 1970 une participation décisive à la fabri-

que Walder. Comme convenu, la direction a été reformée par la maison Dorndorf. La même année, la maison « Schuhunion SA » a été fondée. En plus de l'entreprise « Dorndorf GMBH und Co. », elle réunit différentes grandes entreprises de l'industrie du soulier allemande et a ainsi acquis indirectement une participation majoritaire auprès de Walder.

La direction actuelle du groupe conclut dans son communiqué que la production de biens de consommation qui demandent un travail intensif, comme les chaussures, n'est pas indiquée en Suisse et notamment dans la région de Zurich. Ce sont avant tout la situation très précaire sur le marché du travail et les frais qui en découlent qui influencent de manière négative la production en Suisse. Il s'est ainsi révélé nécessaire, poursuit le communiqué, de transférer une telle production dans un autre pays plus favorable du point de vue des frais. Aucune modification ne surviendra dans le déroulement des commandes reçues et à venir et dans les relations commerciales.

Uri: « bombe » électorale

(c) Les jours se suivent et ne se ressemblent pas sur le front politique de Suisse centrale. Ce que les Urains considèrent comme étant une « bombe » a éclaté dans le canton d'Uri. Au lieu de deux candidats au Conseil des Etats, comme cela avait été prévu, il y en a soudain quatre

et il y en aura éventuellement même cinq. Ce qu'il y a d'étrange est que tous les candidats appartiennent à la « Volkspartei », au parti démocrate-chrétien. Il y a une dizaine de jours, l'assemblée des délégués de ce parti désignait, au cours de leur réunion, deux candidats officiels, en la personne de Franz Muheim et Leo Arnold. Les trois autres candidats, qui ne devaient obtenir que peu de voix, étaient considérés comme battus.

C'était sans compter avec le landmann Werner Huber. Ce dernier a présenté sa candidature, ainsi que Walter Stoekli (Erstfeld). Les deux politiciens devaient déclarer qu'ils étaient sûrs d'avoir des chances réelles, car malgré l'entente régnant au sein des partis traditionnels dans le canton d'Uri, « les électeurs détestent des élections tactées ». Un cinquième candidat, Paul Meyer, d'Andermatt, risque de brouiller à son tour les cartes, car le représentant de l'Urtsental ne l'entend pas de cette oreille.

Commentaires d'un responsable de la chancellerie cantonale à Aaldorf: « Nous avons pensé à tout, mais pas à un tel revirement de situation à quelques jours seulement des élections ».

YAUD

Bagarres devant une usine après des licenciements

PRILLY (ATS). — Le licenciement immédiat de quatorze ouvriers employés espagnols et italiens décidé lundi par la direction de la fabrique de machine Bobst S.A., à Prilly-Lausanne, pour « agitation sous l'influence de groupes extrémistes », a provoqué des incidents mardi devant l'usine.

Alors que les militants de diverses organisations de gauche distribuaient des tracts, des contremaîtres de l'entreprise les ont refoulés assez brutalement vers 6 heures du matin. Des coups ont été échangés. La police s'est posée sur les lieux peu après. On ne signale cependant ni blessé, ni arrestation.

Alors que la Fédération des ouvriers

sur métaux et horlogers (FOMH) gardait le mutisme sur les événements survenus dans la grande usine de Prilly (2000 employés et ouvriers), la Fédération chrétienne des ouvriers métallurgistes (FCOM) a protesté contre ce qu'elle appelle des « licenciements injustifiés ».

D'autre part, la Ligue marxiste révolutionnaire a publié mardi un communiqué qui « dément les affirmations de la direction de Bobst comme quoi les ouvriers licenciés seraient membres de la ligue. En invoquant ce fait, la direction espère tout simplement faciliter sa politique de répression et aussi de permettre à la FOMH de se taire sur ces licenciements ».

Un syndicat de dix millions de membres siège à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Le 22ème congrès de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (FIOM), la plus grande organisation professionnelle internationale, s'est tenu mardi au Palais de Beaulieu, à Lausanne, en présence de 300 délégués de 159 associations, représentant 10,655,000 syndiqués de 57 pays et de tous les continents. M. Otto Brenner (Allemagne), président central, a souhaité la bienvenue aux représentants, entre autres, de l'organisation internationale du travail, de la confédération internationale des syndicats libres et de fédération européenne des métallurgistes.

LE SALUT DE M. GRABER

Les délégués ont été salués par MM. Pierre Graber, chef du département politique fédéral, Ed. Debétaz, vice-président du gouvernement vaudois, G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne, Bertil Bolin, directeur général adjoint du B.I.T., et Ernst Wuethrich, président de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers. Le conseiller fédéral Graber a présenté la Suisse sous l'angle de sa vocation internationale, en rappelant que la neutralité, le fédéralisme, la démocratie directe, qui conditionnent l'existence et la cohésion du pays, n'empêchent pas l'ouverture au monde, la coopération internationale et une contribution à la justice sociale et à la paix mondiale. Il a enfin rendu hommage à l'œuvre du syndicalisme.

Après avoir pris connaissance du rapport du secrétaire général Ivar Noren, le congrès discutera jusqu'à samedi, sur le thème général « les tâches de la FIOM face aux changements de la société contemporaine », de l'amélioration des conditions de travail des

saliés, de la défense de leurs droits démocratiques dans les régimes totalitaires, de l'aide aux syndicats des pays en voie de développement, de la lutte contre les abus de la puissance économique concentrée dans de grandes sociétés multinationales, et du conflit dans l'industrie du nickel en Nouvelle-Calédonie française. Il votera vendredi une dizaine de résolutions sur des problèmes sociaux, économiques et politiques.

Fondée en 1893 à Zurich, ayant aujourd'hui son siège à Genève, la FIOM regroupe les travailleurs de tous les secteurs de la métallurgie, et notamment de l'industrie automobile, de la sidérurgie, des constructions navales et aéronautiques, de la mécanique et des industries électrique et électronique.

Ouverture de la conférence de l'IATA à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — La conférence de l'Association internationale de transport aérien (IATA) chargée d'harmoniser les tarifs sur les lignes du nord et du centre de l'Atlantique, s'est ouverte mardi matin dans un grand hôtel de Lausanne-Ouchy. L'objectif des vingt-cinq compagnies d'aviation discutant à huis clos est la conclusion d'un nouvel accord pour la période allant du 1er avril 1972 au 31 mars 1973, les décisions tarifaires prises cet été à Montréal ayant été rejetées par la compagnie Lufthansa. Celle-ci est également représentée aux négociations de Lausanne.

Vers la suppression de l'internement administratif dans le canton de Vaud

LAUSANNE (ATS). — A la suite d'une motion déposée en 1969 par une députée du parti ouvrier et populaire, le Conseil d'Etat vaudois propose au Grand conseil la suppression, du moins en grande partie, de l'internement administratif.

Plus précisément, il demande l'abrogation de la loi de 1941 sur l'internement administratif d'éléments associés (internement de deux ans, porté à cinq ans en cas de récidive, pour les personnes vivant de la prostitution ou du jeu, ou compromettant par leur inconduite la sécurité ou la santé d'autrui).

Il propose, de plus, l'abrogation des dispositions de la loi de 1947 sur la prévoyance sociale et l'assistance qui permettraient à l'administration de faire interner durant trois mois et trois ans tout assisté refusant de travailler. En revanche, l'internement pour une durée indéterminée



Les idées et les cloches

Lisez ce qu'en pense

MAURICE FAVRE
Avocat-notaire à la Chaux-de-Fonds, 49 ans, marié, père de deux enfants, député au Grand conseil.

Est-il bon qu'un candidat fasse connaître ses idées? Est-il même bon qu'il ait des idées?

Certaines réactions me permettent d'en douter au terme de cette campagne. J'ai trop souvent entendu qu'un problème paraissait trop important pour être abordé avant les élections. Etais-ce par souci d'objectivité ou par désir d'en éviter l'examen? Chacun sait qu'après les élections la priorité revient à ceux qui suivent les habitudes, non à ceux qui les contrarient. Si l'on ne profite pas de la fièvre électorale pour rendre les esprits agiles, ils demeureront toujours dans la somnolence.

Sagesse est trop souvent synonyme d'indifférence et de modération d'immobilisme. Je me demande même si les réunions politiques devant des salles vides ne rassurent pas davantage qu'elles n'inquiètent!

A défaut d'une réaction, une lampe sans boisseau paraîtra un jour aussi dangereuse qu'une bombe non désamorcée et les meilleurs candidats seront les cloches sans battants.

LE PARTI RADICAL un parti fort pour une Suisse forte

TESSIN

La question de la fusion des communes

BELLINZONE (ATS). — Le Conseil d'Etat du canton du Tessin a confié à une commission spéciale la tâche d'étudier le plan cantonal et de proposer, éventuellement, une solution pratique. Ces dernières années, on a assisté, au Tessin, à la fusion de plusieurs communes, mais le gouvernement cantonal juge le moment venu d'étudier la question sur une base plus large, vu que de nombreux problèmes peuvent, désormais, être résolus simplement par l'union des forces et des intérêts communaux et régionaux.

La commission d'étude est présidée par l'ancien conseiller d'Etat Plinio Cioccarri, actuellement directeur du siège de Lugano de la Banque nationale suisse. Elle compte sept membres.

GENEVE

Le feu dans une villa

(c) Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie s'est déclaré dans une villa, au No 40 du chemin Grange-Falquet, sur le territoire de la commune de Chêne-Bougeries. Les pompiers, par leur intervention diligente, sont rapidement parvenus à circonscire le sinistre. La toiture de la villa était complètement embrasée. Les dégâts sont importants.

Il semblerait que le sinistre soit dû à une imprudence d'ouvriers qui procédaient à des travaux de ferraillage pendant la journée et utilisèrent des chalumeaux. Une enquête a été ouverte.

